Leg. 22 fasquet 2
1716 - Leg. 22

ACADÉMIE DE PARIS.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.
CONSEIL ACADÉMIQUE.

I

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EN **1901-1902**

PAR LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

II

RAPPORTS

PRÉSENTÉS AU CONSEIL ACADÉMIQUE

SUR LES TRAVAUX ET LES ACTES

DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE **1901-1902**

PAR MM. LES DOYENS DES FACULTÉS DE THÉOLOGIE PROTESTANTE, DE DROIT,
DE MÉDECINE, DES SCIENCES, DES LETTRES,
ET MM LES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
ET DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE REIMS.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA Y PROV. VALLADOLID

PARIS
TYPOGRAPHIE DE MM. DELALAIN FRÈRES
IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ.

M D CCCC III

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

Rec.e 1854

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

ACADÉMIE DE PARIS

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

CONSEIL ACADÉMIQUE

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

ACADEMIE DE PARIS.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

I

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EN **1901-1902**

PAR LE CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

II

RAPPORTS

PRÉSENTÉS AU CONSEIL ACADÉMIQUE

SUR LES TRAVAUX ET LES ACTES

DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE **1901-1902**

PAR MM. LES DOYENS DES FACULTÉS DE THÉOLOGIE PROTESTANTE, DE DROIT,
DE MÉDECINE, DES SCIENCES, DES LETTRES,
ET MM. LES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
ET DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE REIMS.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE MM. DELALAIN FRÈRES

IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ.

M D CCCC III

HTCA
U/Bc LEG 22-2 n°1716
1>0 0 0 0 6 2 9 7 8 6
UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

RAPPORT

DU

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

DE PARIS

A M. LE MINISTRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Année Scolaire

1901-1902

BIBLIOTECAS UNIVERSITARIA Y PROVINCIAL DE VALLADOLID

PARIS

TYPOGRAPHIE DE MM. DELALAIN FRÈRES

IMPRIMEURS DE L'UNIVERSITÉ

—

1903

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

RAPPORT

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Sur la Situation des Etablissements d'Enseignement supérieur.

(ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902.)

Paris, 31 décembre 1902.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Conformément aux prescriptions du décret du 28 décembre 1885, le Conseil de l'Université de Paris a l'honneur de vous présenter son rapport sur la vie et les travaux de cette Université pendant la dernière année scolaire, du 1er novembre 1901 au 31 octobre 1902.

Pour rendre les rapprochements faciles, l'ordre adopté dans les précédents rapports sera conservé dans celui-ci. L'exposé comprendra trois parties :

I. Professeurs et Enseignement ;

II. Étudiants et Examens ;

III. Actes du Conseil de l'Université.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

I. — PROFESSEURS ET ENSEIGNEMENT.

A. — Mutations dans le corps enseignant.

L'Université de Paris n'a perdu cette année aucun de ses membres en exercice. Je me félicite d'avoir à commencer le présent rapport par cette constatation heureuse ; depuis dix-sept ans, c'est-à-dire depuis la constitution du corps des Facultés en 1885, aucun des rapporteurs qui m'ont précédé n'a eu pareil avantage, et les pertes cruelles éprouvées par l'Université dans ces dernières années sont encore douloureusement ressenties.

La Faculté de théologie protestante, fort éprouvée en 1900-1901 par la mort de son Doyen, M. Sabatier, a dû pourvoir au service de deux chaires vacantes.

Les chaires de Morale évangélique et de Dogme réformé ont été occupées provisoirement par deux chargés de cours, M. *Ehrhardt*[1] et M. *J. Monnier*[2], qui ont antérieurement donné ces enseignements comme maîtres de conférences. M. J. Monnier est chargé également de la suppléance de la chaire laissée vacante par le décès de M. Sabatier.

M. *Jean Réville*[3] a reçu le titre de Professeur adjoint ; il a été confirmé dans son enseignement.

Un cours libre, sur les principes de la pédagogie générale, a été

1. M. Ehrhardt (Christian-Eugène), né le 3 décembre 1857, à Strasbourg (Bas-Rhin), réintégré français en 1894. — Pasteur à Bischwiller (Alsace). — Licencié en théologie de la Faculté de Strasbourg ; équivalence du 31 juillet 1894. — Agrégé des langues vivantes (allemand), 1895. — Maître de conférences de langue et littérature allemandes à la Faculté de théologie (1894). — Chargé du cours de morale à la même Faculté (1896).

Principal travail : *La Morale de Jésus*. — Directeur des *Annales de bibliographie théologique*.

2. M. Monnier (Jean), né à Belleville (Seine), le 3 mars 1856. — Bachelier ès lettres (1873). — Licencié ès lettres (1875). — Licencié en théologie de la Faculté de Paris (1900). — Pasteur à Saint-Quentin (1879). — Directeur du Cercle des Étudiants protestants de Paris (1893). — Cours libre à la Faculté de théologie (1900). — Chargé du cours de dogme réformé à la même Faculté (1901).

Ouvrage principal : *La première épître de l'apôtre Pierre*.

3. M. Réville (Jean), né à Rotterdam, de parents français, le 6 novembre 1854. — Pasteur à Sainte-Suzanne (Doubs) (1880-1883). — Pasteur-aumônier du lycée Henri IV, de 1883 à ce jour. — Bachelier en théologie de l'Université de Genève (1877) ; équivalence en France (1879). — Licencié en théologie de la Faculté de Paris (1880). — Docteur en théologie de la Faculté de Paris (1885). — Secrétaire de la section des sciences religieuses à l'École des Hautes Études, à la Sorbonne (1886). — Maître de conférence, puis directeur adjoint à l'École

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

professé par M. le Professeur *Roerich*, lauréat de l'Académie des Sciences morales et politiques. La Faculté apprécie cet enseignement, dont les matières ne peuvent trouver place dans les programmes officiels.

La Faculté de Théologie protestante a célébré, au mois de mai, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Dans les deux séances solennelles qu'elle a tenues, le souvenir des liens qui la rattachent à l'Alsace et celui des événements qui l'ont rendue parisienne, ont été éloquemment rappelés. M. le Ministre de l'Instruction publique, M. le Directeur de l'Enseignement supérieur, M. le Vice-Recteur et les représentants du Conseil de l'Université ont tenu à affirmer, par leur présence à la cérémonie, le caractère universitaire de celle-ci, en même temps que leur sympathie pour les membres de la Faculté.

A la Faculté de droit, les pouvoirs triennaux de M. le Doyen *Glasson* étant expirés, un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, en date du 1er mars 1902, a donné satisfaction au vœu exprimé par la Faculté en les renouvelant pour une période de trois ans.

M. *Piédelièvre*[1] a été nommé Professeur titulaire d'une chaire de Droit civil, en remplacement du regretté M. Léon Michel; il a été installé le 21 novembre 1901.

Deux mois après, le 28 janvier 1902, la Faculté procédait à l'installation de M. *Jacquelin*[2], agrégé, comme Chargé d'un cours de Législation financière et de Droit administratif (juridictions et contentieux).

Par un arrêté en date du 11 juin 1902, vous avez bien voulu charger des fonctions d'agrégé M. *Perreau*[3], professeur à la Faculté de droit

des Hautes-Études. — Maître de conférence à la Faculté de Théologie protestante (1895). — Professeur adjoint à la Faculté de théologie protestante (1902).

Publications : Le *Logos* d'après Philon d'Alexandrie (1877). — La *Doctrine du Logos* dans le IVe Évangile (1881). — La *Religion à Rome sous les Sévères* (1888). — Les *Origines de l'Épiscopat* (1891). — Le *Quatrième Évangile*, ses origines et sa valeur historique (1901); etc., etc. — Directeur de la *Revue des Religions*.

1. M. Piédelièvre (Alfred-Paul-Louis-Robert), né à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), le 29 février 1859. — Docteur en droit de la Faculté de Paris. — Agrégé des Facultés de Droit (1885). — Agrégé et professeur de droit commercial à la Faculté de Rennes. — Chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de Droit de l'Université de Paris (1898). — Agrégé et chargé d'un cours complémentaire de droit romain à la Faculté de Paris (Cours annuel fondé par l'Université en 1898).

2. M. Jacquelin (René-Louis-Désiré), né à Orléans (Loiret), le 22 juin 1865. — Docteur en droit de la Faculté de Paris. — Agrégé des Facultés de Droit (1893). — Agrégé près la Faculté de Droit de Lille. — Agrégé près la Faculté de Droit de Paris (Fondation de l'Université, en 1899).

3. M. Perreau (Camille), né le 13 mars 1866, à Rouvray (Côte-d'Or). —

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

d'Aix, et le désigner pour faire le service d'examens de M. le Professeur Beauregard, élu député.

Un autre fait intéressant le personnel enseignant doit être signalé. Le gouvernement, appréciant l'enseignement et les ouvrages de M. *Jobbé-Duval*[1], professeur de Droit romain, lui a conféré la croix de la Légion d'honneur.

La Faculté de Médecine a vu avec regret partir son Doyen, M. *Brouardel*, qui, ayant rempli pendant quinze ans les laborieuses fonctions du décanat, a manifesté le désir d'être remplacé. Par arrêté en date du 13 décembre 1901, vous avez, suivant le vœu de la Faculté, appelé M. le Professeur *Debove* à lui succéder. M. le Professeur Brouardel a été nommé Doyen honoraire.

La Faculté de Médecine a perdu M. *Polaillon*[2], qui lui avait été d'abord attaché comme aide d'anatomie, puis en qualité d'agrégé. M. Polaillon laisse la réputation d'un opérateur expérimenté et prudent; son influence sur le développement de la chirurgie de l'abdomen a été considérable. Ses travaux et ses publications, portant presque tous sur la chirurgie, l'avaient fait élire membre de l'Académie de Médecine en 1880.

Atteint par la limite d'âge, M. le Professeur *Fournier*[3] a été admis à la retraite par décret du 15 avril 1902, et nommé Professeur honoraire. Il appartient à la Faculté de Médecine, comme agrégé, depuis 1863. Élève de Ricord, il s'est spécialisé dans l'étude des maladies cutanées et vénériennes; sa réputation est universelle. M. Fournier a été nommé, en 1880, professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques, dans une chaire créée pour lui. En 1880 également, il a été nommé membre de l'Académie de

Avocat à la cour de Dijon de 1886 à 1891. — Agrégé des Facultés de Droit (1891). — Agrégé près la Faculté de Droit d'Aix (1891 à 1896). — Professeur d'économie politique à la Faculté de Droit d'Aix et à la Faculté des Lettres de Marseille (1896 à 1898). — Député des Bouches-du-Rhône (1898-1902). — Rapporteur du budget de l'Instruction publique (1901). — Chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de Droit de Paris (juin 1902).

1. M. Jobbé-Duval (Emile-Louis-Marie), né le 4 mai 1851, à Brest (Finistère). — Agrégé chargé de cours près la Faculté de Droit de Douai (1876). — Agrégé près la Faculté de Droit de Paris (1881). — Chargé d'un cours de droit romain (1881). — Professeur adjoint (1890). — Professeur titulaire de droit romain (18 juin 1892).

2. Polaillon (Joseph-François-Benjamin), né le 17 février 1836, à Lyon (Rhône). — Aide d'anatomie (1864). — Docteur en médecine (1865). — Agrégé (1866). — Chirurgien du Bureau central (1870). — Chevalier de la Légion d'honneur. — Membre de l'Académie de Médecine (1880).

3. M. Fournier (Alfred-Jean), né le 12 mai 1832, à Paris. — Docteur en médecine (1860). — Médecin des hôpitaux (1863). — Agrégé (1863). — Professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques (1880). — Commandeur de la Légion d'honneur (1902).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Médecine. Professeur remarquable, il sut allier à la simplicité une clarté et une originalité bien faites pour frapper l'esprit des étudiants; il a assemblé, autour de sa chaire, des auditeurs nombreux. Ses publications ont été très profitables à la branche de la médecine qu'il cultive; beaucoup sont devenues classiques.

Sur sa demande motivée par son état de santé, M. *Farabeuf*[1], professeur d'Anatomie, a été également admis à la retraite par décret en date du 30 mai 1902, et nommé Professeur honoraire. Successivement aide d'anatomie, prosecteur, agrégé, chef des travaux anatomiques et professeur titulaire d'anatomie en 1886, M. Farabeuf s'est acquis des droits à la reconnaissance de la Faculté par les services signalés qu'il a rendus à l'enseignement de l'anatomie en réorganisant l'École pratique. Son *Précis de Manuel opératoire*, paru en 1872, a été édité bien des fois; il est devenu et resté classique. M. Farabeuf est membre de l'Académie de Médecine depuis 1897.

Un décret du 29 décembre 1901 a attribué à M. *Gilbert*[2] la chaire de Thérapeutique abandonnée par M. *Landouzy*, devenu professeur de Clinique médicale. Un vote unanime du Conseil de la Faculté avait inscrit M. Gilbert en première ligne sur la liste présentée à votre choix. Les principaux travaux qui l'ont désigné aux suffrages de la Faculté sont relatifs aux maladies microbiennes et à l'étude des médicaments récemment introduits en thérapeutique.

Un décret du 27 juillet 1902 a appelé M. *Gaucher*[3] à occuper la chaire laissée vacante par la retraite de M. le Professeur *Fournier*. Ses travaux nombreux et remarquables ont porté très spécialement sur les maladies qui feront l'objet de son enseignement. Les leçons professées antérieurement par M. Gaucher, à des titres divers, sur les mêmes matières, ont eu un grand succès.

M. le Professeur *Grancher*, absent pour raisons de santé, a été suppléé par M. *Méry*, agrégé en exercice. Pour les mêmes raisons, M. le Professeur *Duplay* a été suppléé, pendant le premier semestre,

1. M. Farabeuf (Louis-Hubert), né le 6 mai 1841, à la Conquille (Seine-et-Marne). — Aide d'anatomie (1868). — Docteur en médecine (1871). — Prosecteur (1872). — Agrégé (1876). — Chef des travaux anatomiques (1878). — Professeur d'anatomie (1886). — Officier de la Légion d'honneur (1902).

2. M. Gilbert (Nicolas-Augustin), né le 15 février 1858, à Buzancy (Ardennes). — Interne des hôpitaux (1880). — Médaille d'or de l'Internat (1885). — Docteur en médecine (1886). — Agrégé (1889). — Chef de Laboratoire de thérapeutique (1890). — Chevalier de la Légion d'honneur (1897). — Professeur de thérapeutique (1901).

3. M. Gaucher (Ernest-Charles-Philippe), né le 26 juillet 1854, à Champfleury (Nièvre). — Préparateur adjoint des travaux pratiques d'histologie (1880). — Docteur en médecine (1882). — Chef de clinique (1882). — Chef de laboratoire de clinique médicale (Charité), 1886. — Agrégé (1892). — Professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques (1902). — Chevalier de la Légion d'honneur (1899).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

par M. *Mauclaire*, agrégé, et, pendant le second semestre, par M. *Marion*, agrégé.

La Faculté des Sciences, après avoir rendu un nouvel hommage à l'un des illustres et regrettés savants qu'elle a perdus pendant l'année dernière, M. de Lacaze-Duthiers, s'est préoccupée de pourvoir aux besoins de l'enseignement qu'il donnait. Comme celle de M. le Professeur Delage, la chaire de M. de Lacaze-Duthiers était une chaire de *Zoologie et Anatomie comparée*. La Faculté s'est proposé d'étendre un peu les limites des sciences naturelles qu'elle enseigne et de donner satisfaction à des intérêts multiples. Vous avez bien voulu sanctionner ses propositions :

1° Un cours d'*Anatomie comparée*, accompagné de travaux pratiques, a été confié à M. le Professeur *Pruvot*[1], qui appartenait déjà à la Faculté comme Directeur du Laboratoire de Banyuls ;

2° Le cours d'*Embryologie générale*, professé avec succès, mais à titre provisoire, depuis 1900 par M. *Le Dantec*[2], a été créé définitivement.

Comme conséquence de cette sorte de division de la chaire vacante, la Maîtrise de Conférence de M. *Boutan*[3] a été séparée de l'ancienne chaire de M. de Lacaze-Duthiers pour être rattachée à la chaire d'*Évolution des êtres organisés*, dont M. le Professeur Giard est le titulaire. En même temps, il a été possible d'attribuer à la chaire

1. M. Pruvot (Georges-Florentin), né le 11 avril 1852, à Saint-Amand-Montrond (Cher). — Licencié ès sciences naturelles (1881). — Docteur en médecine (1882). — Docteur ès sciences naturelles (1885). — Officier d'Académie (1889). — Officier de l'Instruction publique (1895). — Lauréat de l'Institut (Prix Bordin) (1897). — Préparateur de zoologie à la Faculté des Sciences de Paris (1882). — Maître de conférence à la Faculté des Sciences de Paris (1885). — Chargé d'un cours de zoologie à la Faculté des Sciences de Grenoble (1892). — Professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Grenoble (1893). — Sous-directeur, Chef des travaux de zoologie à la Faculté des Sciences de Paris (1898).

2. M. Le Dantec (Félix-Alexandre), né le 16 janvier 1869, à Plougastel-Daoulas (Finistère). — École normale supérieure (1885). — Préparateur à l'Institut Pasteur (1888). — Membre de la mission Paire (Indo-Chine) (1889-1890). — Docteur ès sciences naturelles (1891). — Directeur du laboratoire de bactériologie de Sâo-Paulo (Brésil) (1892). — Maître de conférence de zoologie à la Faculté des Sciences de Lyon (1893). — Sur sa demande, préparateur de zoologie à la Faculté des Sciences de Paris (1896). — Chargé d'un cours complémentaire d'embryologie générale à la Faculté des Sciences de Paris (1899). — Officier de l'Instruction publique (1899). — Officier du Dragon Vert de l'Annam (1890).

3. M. Boutan (Louis), né à Versailles, le 6 mars 1859. — Préparateur adjoint au laboratoire de zoologie de la Faculté des Sciences de Paris (1879). — Délégué à l'exposition de Melbourne par le Ministère de l'Instruction publique (1880-1881). — Préparateur au laboratoire de zoologie de la Faculté des Sciences de Paris (1883). — Docteur ès sciences naturelles (1886). — Maître de conférence à la Faculté des Sciences de Lille (1888). — Maître de conférence de zoologie à la Sorbonne (1892). — Officier de l'Instruction publique (1892).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

d'*Histologie* des locaux qui permettront à M. le Professeur Chatin d'organiser des travaux pratiques rendus indispensables par la création d'un Certificat d'histologie.

M. *Andoyer*[1], chargé d'un cours complémentaire d'Astronomie mathématique, a été nommé Professeur adjoint en 1902.

M. *Hérouard*[2], maître de conférence de Zoologie, a été nommé Sous-Directeur du laboratoire de Zoologie de Roscoff.

M. *Matruchot*[3], professeur adjoint de Botanique à la Faculté des Sciences, dont les découvertes remarquables, portant plus spécialement sur les microorganismes, ont acquis rapidement une grande notoriété, a été nommé Maître de conférence à l'École normale supérieure. Il a été remplacé dans ses fonctions à la Faculté par M. *Molliard*[4], son collaborateur dans divers travaux et notamment dans des recherches qui ont fait attribuer à leurs auteurs le prix Bordin, décerné par l'Académie des Sciences.

La maladie a contraint M. *Foussereau*[5] à abandonner ses fonctions de secrétaire de la Faculté des Sciences. M. Foussereau laisse

1. M. Andoyer (Marie-Henri), né à Paris, le 1er octobre 1862. — Élève de l'École normale supérieure (1881). — Sorti de l'École normale (1884) avec le titre d'agrégé des sciences mathématiques. — Maître de conférence à la Faculté des Sciences de Toulouse. — Docteur ès sciences mathématiques (1886). — Maître de conférence et chargé d'un cours complémentaire d'astronomie mathématique et mécanique céleste à la Faculté des Sciences de Paris (1892).

2. M. Hérouard (Edgard-Joseph-Emile), né le 18 mars 1858, à Saint-Quentin (Aisne). — Licencié ès sciences (1885). — Préparateur du cours de zoologie de la Sorbonne (1889). — Docteur ès sciences naturelles (1890). — Chef des travaux pratiques de zoologie (1895). — Officier d'Académie (1895). — Collaborateur scientifique des expéditions de S. A. le prince de Monaco (1896). — Maître de conférence de zoologie (1899). — Officier de l'Instruction publique (1899). — Vice-président de la Société zoologique de France (1901). — Sous-directeur de la station zoologique de Roscoff.

3. M. Matruchot (Louis-Paul), né le 14 janvier 1863, à Verrey-sous-Salmaise (Côte-d'Or). — Élève de l'École normale supérieure. — Agrégé des sciences naturelles. — Agrégé préparateur à l'École normale supérieure. — Chef des travaux pratiques de botanique à la Faculté des Sciences de Paris (P. C. N.). — Docteur ès sciences naturelles (1892). — Maître de conférence de botanique à la Faculté des Sciences de Paris (1894).

4. M. Molliard (Marin), né le 8 juin 1866, à Châtillon-sur-Loing (Loiret). — Élève de l'École normale supérieure. — Agrégé des sciences naturelles (1894). — Agrégé préparateur à l'École normale supérieure (1892). — Chef des travaux pratiques de botanique à la Faculté des Sciences de Paris. — Docteur ès sciences naturelles (1895). — Maître de conférence de botanique à la Faculté des Sciences de Paris (1902). — Officier d'Académie (1899).

5. M. Foussereau (Georges), né à Besse (Sarthe), le 7 septembre 1848. — Élève de l'École normale supérieure (1869). — Sorti de l'Ecole normale supérieure (1873), avec le titre d'agrégé des sciences physiques et naturelles. — Professeur de physique aux lycées de Chambéry, Poitiers, Reims, puis au lycée Louis-le-Grand, première chaire (1885-1891). — Docteur ès sciences physiques (1885). — Maître de conférence à la Faculté des Sciences de Paris (1891). — Proposé en seconde ligne pour la chaire de physique au Muséum, par les professeurs du Muséum et par l'Académie des Sciences.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

à la Faculté le souvenir d'un administrateur aimable, bienveillant et avisé; il s'était fait connaître par des travaux de physique et de chimie fort intéressants. M. *Guillet*[1], que vous avez appelé à lui succéder, a été d'abord préparateur adjoint de M. Lippmann; ses publications montrent qu'il est, comme son prédécesseur, un physicien distingué. Il était depuis 1893 professeur au collège Chaptal.

La Faculté des Lettres a vu se séparer d'elle l'un de ses maîtres, M. *Pierre Janet*, qui, après avoir inauguré à la Faculté l'enseignement de la Psychologie expérimentale, a été appelé au Collège de France. Son successeur est M. *Georges Dumas*[2], que des travaux antérieurs désignaient tout particulièrement pour un enseignement unissant la philosophie proprement dite aux sciences expérimentales.

M. *Egger*[3], chargé de cours de Philosophie, et M. *Dejob*[4], maître de conférence de Langue et littérature italiennes, ont été nommés Professeurs adjoints et ont continué les mêmes enseignements.

M. *Buisson*, élu député, a été remplacé dans son cours de la Science de l'éducation par M. *Durkheim*[5], professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux, dont le nom et les travaux sont universellement connus.

M. *Lichtenberger*, professeur de Langue et littérature allemandes, a senti le besoin d'un peu de repos. La Faculté a choisi pour le remplacer M. *Andler*[6], maître de conférence de Langue allemande à

1. M. Guillet (Amédée), né le 27 février 1863, à Saint-André (Ain). — Docteur ès sciences physiques. — Agrégé des sciences physiques. — Professeur des lycées de Paris au collège Chaptal. — Préparateur au laboratoire de M. Lippmann de 1891 à 1902.

2. M. Dumas (Georges), né le 6 mars 1866, à Lédignan (Gard). — Professeur au collège Chaptal. — Docteur ès lettres. — Chargé d'un cours de psychologie expérimentale. — Officier d'Académie.

3. M. Egger (Victor-Émile), né le 14 février 1848, à Paris. — Élève de l'École normale supérieure (1867). — Agrégé de philosophie (1871). — Docteur ès lettres (1881). — Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy. — Chargé d'un cours de philosophie à la Faculté des Lettres de Paris (1893). — Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Paris (1902).

Publications : *La parole intérieure* (Thèse de Doctorat).

4. M. Dejob (Charles), né le 29 septembre 1847, à Paris. — Docteur ès lettres. — Professeur de rhétorique au collège Stanislas. — Chargé de conférences de littérature française à la Faculté des Lettres de Paris (30 avril 1888 à août 1891). — Maître de conférence de langue et littérature françaises (23 novembre 1894). — Chargé d'une conférence de langue française (27 juillet 1895). — Maître de conférence de langue et littérature italiennes (1901).

5. M. Durkheim (David-Émile), né le 15 avril 1858, à Epinal (Vosges). — Docteur ès lettres. — Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. — Officier de l'Instruction publique. — Chargé d'un cours de Science de l'éducation.

6. M. Andler (Charles), né à Strasbourg (Bas-Rhin), le 11 mars 1866. — Agrégé des langues vivantes. — Docteur ès lettres. — Officier de l'Instruction publique. — Professeur au lycée de Nancy. — Maître de conférence de langue allemande à l'Ecole normale. — Chargé d'une conférence à la Faculté des Lettres.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

l'Ecole normale supérieure, antérieurement chargé d'une conférence à la Faculté des Lettres.

M. *Boutroux*, professeur d'Histoire de la philosophie moderne, ayant été appelé à la direction de la fondation Thiers, sa suppléance est confiée à M. *Lévy-Brühl*[1] comme Chargé de cours.

M. *Haumant*[2], professeur à l'Université de Lille, a été nommé Maître de conférence de Langue et littérature russes. Il inaugurera en 1902-1903 un nouvel enseignement créé, à la demande de la Faculté des Lettres, sur les fonds de l'Université.

L'École supérieure de Pharmacie, cette année encore, a vu s'éloigner d'elle un de ses professeurs. Par décret du 18 avril 1902, M. *Le Roux*[3], atteint par la limite d'âge, a été nommé Professeur honoraire. Agrégé en 1869, M. Le Roux a remplacé Buignet dans la chaire de Physique en 1876. Il a rempli longtemps les fonctions d'Examinateur d'entrée à l'École polytechnique. Les travaux de M. Le Roux lui assurent une place éminente parmi les physiciens. A une époque où l'électricité était délaissée, il publiait sur les courants thermo-électriques, sur l'induction et sur l'arc voltaïque, les recherches qui ont établi sa notoriété; le développement de la science en a confirmé l'intérêt. Ses travaux d'acoustique et d'optique dénoncent une grande originalité et un savoir étendu; ils comprennent sur la vue et sur l'audition des études qui ont profité à la fois à la physiologie et à la physique. M. Le Roux a institué une méthode nouvelle de détermination des indices de réfraction des vapeurs à haute température; elle lui a permis de découvrir que, dans ces circonstances, le spectre de la vapeur d'iode est renversé. Les collègues de M. Le Roux apprécient hautement le savant distingué qui les quitte.

M. *Perrot*[4], agrégé nommé en 1899, a été désigné pour occuper la chaire de Matière médicale, laissée vacante par le décès de

1. M. Lévy-Bruhl (Lucien), né à Paris, le 10 avril 1857. — Élève de l'École normale supérieure. — Professeur au lycée Louis-le-Grand. — Docteur ès lettres. — Officier de l'Instruction publique. — Maître de conférence de philosophie. — Directeur d'études pour la philosophie.

2. M. Haumant (Emile-Just), né à Sarrebourg (Meurthe). — Docteur ès lettres. — Professeur à la Faculté des Lettres de Lille. — Officier de l'Instruction publique. — Maître de conférence de langue et littérature russes.

3. M. Le Roux (François-Pierre), né le 4 janvier 1832, à Paris. — Pharmacien de 1re classe (1861). — Docteur ès sciences physiques. — Agrégé des sciences physiques à l'École supérieure de Pharmacie (1869). — Professeur de physique à l'Ecole supérieure de Pharmacie (1876). — Répétiteur de physique à l'École polytechnique. — Examinateur d'entrée à l'École polytechnique. — Chevalier de la Légion d'honneur (1872). — Officier de l'Instruction publique (1881). — Officier de la Légion d'honneur (1895).

4. M. Perrot (Emile-Constant), né le 14 août 1867, à Marcilly-sur-Seine (Marne). — Pharmacien de 1re classe. — Docteur ès sciences naturelles. — Préparateur des travaux pratiques de micrographie à l'École supérieure de

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Gustave Planchon. M. Perrot est attaché à l'École depuis 1892. Il y a poursuivi les travaux qui ont affirmé sa grande compétence en matière médicale. M. Perrot avait d'ailleurs remplacé antérieurement dans leurs chaires nos regrettés collègues Beauregard et Planchon; l'intérêt de ses publications et le succès de son enseignement lui ont assuré l'unanimité des suffrages du Conseil de l'École.

C'est également à l'unanimité que M. *Coutière*[1] vous a été présenté en première ligne pour occuper la chaire de Zoologie, restée sans titulaire depuis le décès de M. Milne-Edwards. Élève de l'École de Pharmacie, M. Coutière a été d'abord attaché au Muséum, puis nommé agrégé au concours de 1899. L'Académie des Sciences avait déjà récompensé ses travaux par le prix Savigny en 1898. L'intérêt des mémoires qu'il a publiés à la suite d'une mission scientifique dans le bassin de la mer Rouge, a conduit les savants de divers pays à lui confier l'étude d'une partie des collections qu'ils ont récoltées dans différentes expéditions marines. Les résultats acquis montrent dès maintenant que leur confiance a été bien placée. Dans l'enseignement dont on l'a chargé à l'École de Pharmacie et aux conférences qu'il a données sous le patronage de la Société des Amis de l'Université, M. Coutière s'est montré professeur très habile.

Le personnel enseignant de l'École de Pharmacie a éprouvé depuis quelques années des pertes si nombreuses, se succédant avec une telle rapidité, qu'une gêne se manifeste trop souvent dans les services auxquels elle doit pourvoir. Le nombre de ses professeurs et agrégés est trouvé faible, si on le compare à celui de ses étudiants; or, en peu de temps, quatre professeurs, MM. Marchand, Riche, Moissan et Le Roux, ont, pour des causes diverses, acquis l'honorariat; la mort en a enlevé trois autres, Beauregard, Planchon et Milne-Edwards. Un corps d'agrégés, comprenant seulement sept membres en exercice, appauvri lui-même par un décès, celui de M. Cauro, a fourni leurs remplaçants; il est maintenant trop amoindri numériquement pour que le service des examens ne soit pas entravé. Les soins nécessaires à son bon recrutement ajoutent encore à des difficultés que la statistique rend évidentes. L'École n'ignore pas que votre Administration se préoccupe de cette situation exceptionnelle; elle vous sera très reconnaissante des mesures que vous voudrez bien prendre pour y remédier.

Pharmacie de Paris (1892). — Chef des travaux pratiques de micrographie (1894-1899). — Agrégé près l'École supérieure de Pharmacie de Paris (1899). — Chargé du cours de cryptogamie (1900). — Chargé du cours de matière médicale (1900-1902). — Professeur d'histoire naturelle des médicaments (1902).

1. M. Coutière (Henri-François-Louis), né le 4 mars 1869, à Sauljet (Allier). — Pharmacien de 1re classe. — Docteur ès sciences naturelles. — Chef des Travaux de Zoologie à l'École des Hautes Études. — Agrégé près l'École supérieure de Pharmacie (juillet 1899). — Chargé du cours de Zoologie (1900-1901-1902). — Professeur de Zoologie (1902).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

B. — Statistique du personnel enseignant.

L'Annexe n° 1 (p. XXXIII) donne la statistique du personnel enseignant de l'Université de Paris au 1er novembre 1902. On y a rapproché les chiffres de l'année précédente de ceux de l'année actuelle. La comparaison permet de constater une augmentation de 4 unités sur l'ensemble; ce fait est dû principalement à l'accroissement du nombre des agrégés de la Faculté de Médecine, qui a été porté à 40.

C. — Cours libres.

Pendant l'année 1901-1902, 33 cours libres ont été ouverts avec l'autorisation du Conseil de l'Université, dans les diverses Facultés et à l'École de Pharmacie.

Le tableau formant l'Annexe n° 2 (p. XXXIV) indique leur répartition par Facultés ou École et en rapproche les chiffres correspondants des années précédentes. Il montre que le nombre des cours libres subit une légère progression. Le zèle des maîtres bénévoles est loin de se ralentir.

Quelques-uns de ces cours apportent à l'enseignement officiel, sur des matières spéciales, un complément avantageux et apprécié; mais ce n'est pas la majorité. Certains ont un nombre insuffisant d'auditeurs.

Les sujets traités dans les cours libres sont donnés à la suite du rapport; leur liste constitue l'Annexe n° 3 (p. XXXV).

A la suite d'abus qui se sont produits, le Conseil de l'Université a décidé que les autorisations de cours libres seraient accordées seulement aux personnes ayant pris l'engagement de ne s'attribuer aucune qualification de nature à les faire considérer comme membres, à un titre quelconque, de l'Université de Paris.

D. — Bibliothèques.

L'Université de Paris voit, dans l'accroissement de ses bibliothèques, dans le développement des facilités qu'elles offrent aux travailleurs, un de ses intérêts les plus pressants. Elle s'est imposé, à cet égard, de lourds sacrifices. Il faut reconnaître cependant que, lorsqu'il s'agit des bibliothèques multiples d'une grande université, lorsque la nécessité existe de mettre et de maintenir leurs collections au courant des travaux effectués dans toutes les branches de connaissances, l'ère des dépenses n'est jamais close. Actuellement, la place fait défaut dans plusieurs des bibliothèques de l'Université. Pour certaines, l'urgence d'un agrandissement des locaux est manifeste.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

La bibliothèque de la *Faculté de Théologie protestante* s'est accrue cette année d'environ 800 volumes. Sa collection atteint maintenant 15 200 volumes. La moyenne des lecteurs a été de 18 par jour. Le nombre des volumes prêtés au dehors est de 1 172 volumes. La totalité des locaux disponibles est maintenant occupée, et la place manque pour recevoir les volumes qui entreront dorénavant. La Faculté de Théologie protestante renouvelle avec instance le vœu d'un agrandissement de sa bibliothèque.

La bibliothèque de la *Faculté de Droit* s'est enrichie de 3 328 volumes. Elle a reçu 358 800 lecteurs, auxquels elle a communiqué 552 960 volumes; ces chiffres ne diffèrent pas sensiblement de ceux de la précédente année scolaire. Le nombre des volumes prêtés au dehors atteint 7 483; 54 volumes ont fait l'objet de prêts de bibliothèque à bibliothèque.

M. le doyen de la Faculté de Droit insiste beaucoup sur l'urgence que présente une décision au sujet de l'agrandissement des locaux affectés à la bibliothèque de la Faculté. Le legs de M. Goullencourt a enrichi les collections de plusieurs milliers de volumes, mais il a rapproché l'époque à laquelle les livres nouveaux ne pourront plus être placés sur les rayons.

La bibliothèque de la *Faculté de Médecine* s'est accrue de 7 548 volumes, thèses ou périodiques. Elle a été fréquentée par 153 800 lecteurs. Le nombre des volumes prêtés à l'extérieur a été de 3 988; il faut y ajouter 1 230 volumes prêtés à des Facultés de province.

M. le doyen rappelle la nécessité qui s'imposera très prochainement d'augmenter les emplacements destinés aux livres. Il voudrait voir disparaître les causes de désordre qui résultent de l'absence d'un vestiaire pour un aussi grand nombre de lecteurs.

La *bibliothèque de l'Université* (*Faculté des Sciences et Faculté des Lettres*) a reçu 72 687 lecteurs, soit un peu moins que l'année précédente; elle leur a communiqué 239 882 volumes, chiffre presque identique à celui de 1900-1901. Les prêts au dehors ont atteint 9 695 volumes.

La bibliothèque de l'*École supérieure de Pharmacie* voit achever en ce moment les agrandissements et les améliorations depuis longtemps reconnus nécessaires. Le Conseil de l'Université a voté, en trois annuités, les sommes importantes exigées par sa réorganisation. Celle-ci met au compte de l'Université des charges particulièrement lourdes, les bâtiments de l'École de Pharmacie dépendant exclusivement du Service des Bâtiments civils.

Les travaux ont été poursuivis avec activité cette année. Malgré la présence des ouvriers, malgré des complications de service iné-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

vitables, la bibliothèque n'a jamais été fermée. Elle a reçu 12 668 lecteurs, dont 1 079 étudiants étrangers à l'École ; ceux-ci appartiennent pour la plupart à la Faculté des Sciences. Le nombre des volumes communiqués s'est élevé à 18 316. Les professeurs ont obtenu la communication de 1 213 volumes ; ils en ont emprunté 1 704.

La bibliothèque s'est accrue par acquisitions ou par dons de 630 volumes.

E. — Doctorat de l'Université de Paris.

L'Université a conféré 29 diplômes universitaires, contre 32 en 1900-1901. La Faculté de Médecine en a conféré 4, la Faculté des Sciences 2, la Faculté des Lettres 7 et l'École de Pharmacie 16. Sur le total de 27, 8 ont été attribués à des étrangers. Il n'a pas été créé de Doctorat d'Université pour la Faculté de Droit.

L'Annexe n° 4 (p. xxxvi) donne la statistique des titres et diplômes d'Université conférés en 1901-1902. L'Annexe n° 5 (p. xxxvii) fait connaître les sujets des thèses soutenues.

F. — Bourses.

L'*État* a accordé cette année à 130 étudiants des bourses qui ont été ainsi réparties :

Faculté de Médecine.	12 Bourses.
Faculté des Sciences.	24 —
Faculté des Lettres.	79 —
École de Pharmacie.	15 —
Total.	130 Bourses.

La *Ville de Paris* a accordé 19 bourses à des étudiants de l'Université de Paris. Elles ont été réparties de la manière suivante :

Faculté de Droit.	5 Bourses.
Faculté de Médecine.	9 —
École de Pharmacie.	5 —
Total.	19 Bourses.

Les quatre bourses de 1 000 francs de la *Fondation Pelrin* doivent être attribuées, d'après la volonté du fondateur, à des jeunes gens pauvres dont les familles résident à Paris ou dans le canton de Vernon, pour favoriser des études de droit ou de médecine, de lettres ou de sciences. Elles ont été données à 1 étudiant de la Faculté de Médecine, 2 étudiants de la Faculté des Sciences et 1 étudiant de la Faculté des Lettres.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

La *Fondation Barkow* met quatre bourses à la disposition de l'Université. Le Conseil de l'Université les a concédées en 1901-1902 à 2 étudiants de la Faculté de Médecine, 1 de la Faculté des Sciences et 1 de l'École supérieure de Pharmacie.

Sur les fonds de la *Fondation Rothschild*, quatre bourses de voyage ont été accordées à des étudiants de la Faculté des Lettres pourvus du diplôme d'Études supérieures d'histoire.

Le Conseil de l'Université a attribué à trois étudiants de la Faculté des Lettres trois *bourses de voyage autour du monde*, de 16 500 francs chacune, mises à sa disposition par M. Kahn. En renouvelant la libéralité dont il a déjà gratifié un nombre important d'étudiants, le donateur nous autorise à penser qu'il partage l'opinion généralement établie sur les heureux résultats de sa généreuse initiative.

On doit ajouter aux bourses précédentes, *4 bourses de voyage* données par la *Société des Amis de l'Université de Paris* (p. XXIX) et les *Bourses Armand Colin* (p. XXVII).

II. — ÉTUDIANTS ET EXAMENS.

Pour obéir à la loi militaire, la plupart des étudiants interrompent leur scolarité pendant une année ; ils restent inscrits dans les Facultés ou École, mais ne font aucun acte de scolarité. D'autres agissent de même à la suite d'un examen malheureux qu'ils n'ont pu réparer. Ces interruptions dans la scolarité, auxquelles il conviendrait d'en ajouter d'autres, attribuables à des causes variées, sont l'origine des difficultés réelles que l'on rencontre lorsqu'on cherche à établir la statistique des étudiants en cours d'études à l'Université de Paris. Les nombres trouvés varient avec les procédés adoptés pour tenir compte des absents.

Le Conseil de l'Université s'est préoccupé de cette difficulté. Sans être parvenu à la surmonter, il a cherché du moins à unifier les modes de dénombrement adoptés dans les Facultés et École.

Les chiffres portés à la statistique générale des étudiants de Paris en 1901-1902, qui constitue l'Annexe n° 6 de ce rapport (p. XXXIX), ont été fixés par votre administration en prenant pour base le nombre des étudiants inscrits au 15 janvier 1902.

La statistique ainsi dressée donne un total de 12 414 étudiants.

Ce chiffre est certainement inférieur à la réalité. Les refusés aux

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

examens, par exemple, ne prennent pas d'inscription pendant la durée de leur ajournement; or leur proportion est assez importante dans divers établissements.

Il est à remarquer que, pour le but poursuivi ici, le mode de calcul employé, s'il a l'avantage de constituer une règle fixe, présente provisoirement l'inconvénient de fournir des données qui ne sont pas comparables avec celles des statistiques dressées sur les années précédentes. C'est ainsi que le total général cité ci-dessus, comparé au total général fourni par le rapport de 1900-1901, conduirait à une diminution de 1 125 étudiants d'une année à l'autre. Une pareille diminution est inadmissible d'après les renseignements généraux fournis par MM. les Doyens et Directeur. Ces chiffres sont assez éloignés de ceux auxquels conduisent d'autres statistiques, fondées, il est vrai, sur des évaluations quelque peu arbitraires, mais ayant l'avantage de rapprocher des valeurs comparables.

Antérieurement, en effet, on a évalué différemment les interruptions d'études. Telle Faculté comptait 1 étudiant pour 4 inscriptions prises, chaque étudiant devant prendre 4 inscriptions par an; la plupart des Facultés ou École prenaient pour nombre des absents celui des étudiants en cours d'étude n'ayant accompli aucun acte de scolarité. C'est sur cette dernière base que sont établies les statistiques fournies depuis quelques années par MM. les Doyens et Directeur dans leurs rapports.

Le dernier mode de dénombrement permettant seul les comparaisons avec les années précédentes, nous utiliserons les chiffres qu'il fournit pour suivre les mouvements de la population scolaire de l'Université en 1901-1902.

Faculté de Théologie protestante. — On a compté 62 étudiants ayant fait acte de scolarité en 1901-1902. En outre 2 étudiants étrangers et 13 auditeurs ont été inscrits à la Faculté. Ces chiffres sont un peu supérieurs à ceux de l'année précédente.

Les thèses de *baccalauréat* ont été soutenues au nombre de 19. La Faculté a examiné, d'autre part, 70 candidats dans 50 examens semestriels, 4 examens dits d'ascension et 16 examens de *baccalauréat*, de *licence* et de *doctorat*.

Faculté de Droit. — Le nombre des étudiants inscrits, qui était de 4 075 il y a dix ans, s'élève actuellement à 4 855. Il convient toutefois de défalquer de ce nombre 525 étudiants n'ayant accompli aucun acte de scolarité en 1901-1902. On comptait 4 825 inscrits en 1900-1901; il y a donc accroissement de 30 inscrits.

Le chiffre total comprend 283 étudiants des Facultés libres; le nombre de ceux-ci est en décroissance continue (330 en 1899-1900, 302 en 1900-1901).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

On a compté 302 étudiants étrangers contre 325 dans l'année précédente; dans ce nombre on remarque 60 Égyptiens et 104 Roumains. Ces derniers, qui avaient augmenté jusqu'à l'année dernière (129 en 1900-1901), sont venus moins nombreux cette année; cela semble devoir être attribué au développement de l'enseignement du droit en Roumanie.

Il a été subi 7 217 examens au lieu de 7 079 l'année précédente, ce qui correspond à une augmentation de 138 examens. Sur le total, 522 examens ont été subis par des étudiants des Facultés libres; la diminution par rapport à 1900-1901 est de 58.

Il a été soutenu avec succès 273 thèses de *doctorat*, contre 286 en 1900-1901 ; sur ces thèses, 7 ont été récompensées d'un prix, 9 d'une mention très honorable et 9 d'une mention honorable. La Faculté a en outre distribué 709 diplômes de *licencié*, 757 diplômes de *bachelier* et 72 *certificats de capacité*.

Aux examens de licence, la moyenne des ajournements a été de 30,5 p. 100; au doctorat, elle a atteint 43 p. 100.

L'ensemble des examens subis devant la Faculté constitue l'Annexe n° 7 (p. XL).

Faculté de Médecine. — Le nombre des étudiants inscrits a diminué, mais dans une très faible proportion. Il avait été de 3 952 en 1900-1901 ; il n'a pas dépassé 3 827 en 1901-1902. Sur le second nombre indiqué, il convient de retrancher 812 étudiants qui n'ont accompli aucun acte de scolarité.

Les étudiants suivant l'ancien régime d'études tendent à disparaître : leur nombre a diminué de 415 dans la présente année. Il en est de même d'une autre catégorie d'étudiants appelée à disparaître, les élèves officiers de santé, dont le chiffre est tombé de 31 à 21. En diminution également, mais pour d'autres raisons, sont les élèves chirurgiens-dentistes, dont le nombre a passé de 93 à 75. Celui des élèves sages-femmes n'a guère varié : 68 au lieu de 70.

A la fin de 1901-1902, 327 étrangers et 78 étrangères, au total 405, étaient inscrits comme aspirants au doctorat. L'empire russe (124), l'empire ottoman (79), la Roumanie (53), la Grèce (24) et les Antilles (16) fournissent les plus forts contingents. Sur ces chiffres, la proportion des étudiantes étrangères est surtout élevée pour certaines nations : c'est ainsi qu'on compte 69 femmes russes et 55 hommes de même nationalité.

Dans l'année 1901-1902, 608 étudiants ont reçu le diplôme d'État de *docteur en médecine;* 4 ont obtenu le diplôme de *docteur universitaire*. La Faculté a délivré en outre 5 diplômes d'*officier de santé*, 78 diplômes de *chirurgien-dentiste* et 27 diplômes de *sage-femme*.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Les étrangers ont reçu en nombre assez élevé les grades conférés par la Faculté : 61 docteurs avec le diplôme d'État, 4 docteurs avec le diplôme universitaire, 1 officier de santé et 7 chirurgiens-dentistes.

Au total, 8 068 candidats ont subi des examens; 1 550 ont été ajournés, soit 19,21 pour 100.

L'Annexe n° 8 (p. XLI) donne la statistique des examens subis en 1901-1902 devant les professeurs et agrégés de la Faculté de Médecine.

Faculté des Sciences. — Le nombre des étudiants inscrits à la Faculté a atteint 1 363, au lieu de 1 360 en 1900-1901.

Ce chiffre comprend 178 étrangers et étrangères. Il comprend également 57 dames, dont 21 françaises et 36 étrangères, ces dernières en grande majorité russes ou roumaines.

La Faculté a délivré 39 diplômes de *docteur ès sciences* : 7 pour les sciences mathématiques, 7 pour les sciences physiques et 25 pour les sciences naturelles. Elle a délivré en outre 2 diplômes de doctorat de l'Université.

En 1889, 29 *docteurs ès sciences* avaient été reçus; l'augmentation est donc considérable depuis 12 ans.

Les 50 étudiants se préparant au *concours d'agrégation* se sont répartis de la manière suivante : 23 pour les sciences mathématiques, 17 pour les sciences physiques et 10 pour les sciences naturelles; 13 de ces étudiants ont été déclarés admissibles et 6 ont été admis.

Les étudiants postulant les *certificats d'études supérieures de sciences* se sont inscrits au nombre de 743; ils ont pris 1282 inscriptions et subi 1043 examens. Ces chiffres sont en progression constamment ascendante; 734 examens avaient été subis en 1897-98. On sait que le nombre de ces certificats a été augmenté; il a été récemment porté à 20 par la création d'un certificat d'Histologie.

Les certificats de sciences mathématiques ont donné lieu à 134 admissions pour 264 examens; ceux de sciences physiques à 207 admissions pour 409 examens; ceux de sciences naturelles à 188 admissions pour 370 examens. Au total, la proportion des admis est voisine de 50 pour 100.

On doit remarquer que 39 étudiants de la Faculté de Médecine et 34 de l'École de Pharmacie ont postulé des certificats d'études supérieures de sciences.

Ces indications montrent l'intérêt que les étudiants attachent aux certificats d'études supérieures de sciences. Ceux-ci n'intéressent plus seulement, comme autrefois, les étudiants désireux de se consacrer à l'enseignement; ils sont recherchés par des personnes qui se destinent aux carrières les plus diverses. Le cercle d'action de l'Université se trouve par là étendu.

En 1901-1902, 345 étudiants ont postulé le *certificat d'études*

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

P. C. N. et ont pris 1 282 inscriptions; ces chiffres sont presque identiques à ceux de 1900-1901.

Les étudiants ont été admis au nombre de 106 dans le *Laboratoire de chimie appliquée*; 101 ont été autorisés à subir l'examen de sortie; 25 certificats ont été délivrés.

Le nombre des candidats aux divers *baccalauréats* a atteint 1773; 821 ont été admis; le chiffre des candidats est en augmentation de 74 unités. Les admissions au baccalauréat classique (lettres-mathématiques), au baccalauréat moderne (lettres-sciences) et au baccalauréat moderne (lettres-mathématiqnes) ont atteint respectivement la proportion de 39 pour 100, 78 pour 100 et 44 pour 100.

L'Annexe n° 9 (p. XLII) fournit la statistique des examens subis devant les membres de la Faculté des Sciences en 1901-1902.

Faculté des Lettres. — Les étudiants immatriculés atteignent le chiffre de 1785 contre 1685 dans l'année précédente, avec progression de 100 unités.

Les étrangers sont au nombre de 328, dont 197 étudiants et 171 étudiantes, en augmentation de 46 sur 1900-1901; la Russie a fourni 99 étudiants, l'Allemagne 80 et l'Amérique 39; les autres nations envoient des contingents beaucoup moindres.

Le total des examens subis devant la Faculté s'est élevé à 10 283, en accroissement de 142 unités sur 1900-1901, la part la plus forte (8 122) appartenant aux divers *baccalauréats*. Pour ces derniers, comme antérieurement, la proportion des reçus s'est maintenue assez constante, aux environs de 40 pour 100 pour la première partie, et de 60 pour 100 pour la seconde partie.

La Faculté des Lettres a compté 24 soutenances de *thèses de doctorat;* c'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint depuis cinq ans. La Faculté considère que, si les thèses françaises sont toujours des travaux distingués, parfois remarquables, les thèses latines laissent quelquefois à désirer au point de vue de la forme; elle sollicite de vous, sur ce point, une modification de ses règlements.

Le *doctorat d'université* a été subi par 7 candidats contre 3 l'année dernière et 4 l'année précédente (Annexe n° 4, p. XXXVI). L'accroissement est sensible, alors qu'il s'agit d'un grade nouvellement créé. L'Annexe n° 5 (p. XXXVII) fait connaître les sujets traités dans les thèses soutenues.

Les examens de *licence* ont porté sur 615 candidats, chiffre identique à celui de 1900-1901; 247 candidats ont été admis, soit 40 pour 100 environ : 106 pour les lettres, 62 pour la philosophie, 48 pour l'histoire et 31 pour les langues vivantes.

Le *diplôme d'études supérieures d'Histoire et de Géographie* a été recherché par 18 candidats; 14 l'ont obtenu.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Le *certificat d'études françaises* est de plus en plus recherché par les étrangers. Alors que 48 étudiants se sont présentés à l'examen l'année dernière, leur nombre a atteint 81 cette année; 52 ont été admis.

L'Annexe n° 10 (p. XLII) fournit le relevé des examens subis devant les membres de la Faculté des Lettres en 1901-1902.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE. — Les étudiants immatriculés sont au nombre de 1 683, dont 1 053 pour la première classe et 630 pour la seconde. Ce contingent est inférieur de 59 unités à celui de l'exercice antérieur. Le mouvement de décroissance signalé dans les rapports des années précédentes continue. Actuellement, la diminution est manifeste surtout sur les élèves de 1re classe (47 unités); pour ceux de seconde classe, l'approche de l'époque où le diplôme qu'ils postulent ne sera plus délivré, semble provoquer les inscriptions et atténuer momentanément la diminution (12 unités).

On doit attribuer au même changement de règlement une autre perturbation apportée au mouvement normal des inscriptions : 230 étudiants nouveaux se sont inscrits cette année, en augmentation de 25 sur 1900-1901; or, sur ce nombre, on en compte 136 de première classe contre 194 de seconde classe; la proportion ordinaire se trouve renversée.

Par les mêmes raisons, sans doute, le nombre des élèves stagiaires de deuxième classe, recrues des prochaines années, est tombé, à Paris, de 127 à 67, l'entrée en stage n'étant plus acceptée pour ce genre d'études.

Aux chiffres précédents il faut ajouter 44 étudiants de 2e et 3e année, en très grande majorité de 1re classe (35), qui ont émigré des écoles secondaires pour venir continuer leur scolarité à l'Université de Paris. Ce déplacement des étudiants augmente chaque année.

L'École compte 19 inscrits étrangers, dont 6 Turcs, 3 Russes et 3 Haïtiens.

Les étudiantes sont inscrites au nombre de 30, toutes françaises.

L'École a délivré 2 242 inscriptions, dont 1 436 aux étudiants de 1re classe contre 1 676 en 1900-1901.

Ses membres ont fait subir 2 004 examens au lieu de 2 157 pendant l'année précédente. Les échecs ont été de 21,6 pour 100 aux examens de validation de stage (18,04 pour 100 en 1900-1901), de 41,5 pour 100 aux examens de fin d'année ou semestriels (36,22 pour 100 en 1900-1901), de 29,5 pour 100 aux examens de fin d'études (25,1 pour 100 en 1900-1901).

Les examens d'*herboristes*, au nombre de 93, ont donné 50 admissions, soit 46.23 pour 100 d'échecs.

Pour le *doctorat d'université*, 62 candidats ont été immatri-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

culés; 16 ont reçu le titre de docteur. L'Annexe n° 5 (p. XXXVII) donne la liste des sujets traités dans leurs thèses.

On trouvera à l'Annexe n° 11 (p. XLIII) la statistique des examens subis devant les professeurs et agrégés de l'École supérieure de Pharmacie.

A. — Étudiants étrangers.

De l'ensemble des renseignements qui viennent d'être fournis il résulte que l'Université de Paris a été fréquentée en 1901-1902 par 1 234 étudiants étrangers immatriculés. Durant l'année précédente, on en avait compté, de la même manière, 1212, soit 22 en moins. Si l'on considère l'état économique actuel de quelques-uns des pays qui envoient leurs nationaux étudier en France, ce résultat semble de nature à encourager les efforts du Conseil de l'Université de Paris pour faciliter aux étrangers l'accès de ses Facultés et École.

B. — Étudiantes.

Les étudiants-femmes fréquentent, en plus grand nombre, chaque année, l'Université de Paris. MM. les Doyens et Directeur ont tenu à reconnaître leur bonne tenue. Leur présence au milieu des autres étudiants, dont on avait pu redouter quelques inconvénients, n'en a présenté, en réalité, aucun. On a pu même, en diverses circonstances, constater que le voisinage des jeunes filles impose aux étudiants une retenue à laquelle ils ne se soumettaient pas auparavant.

III. — ACTES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

A. — Composition du Conseil.

Au commencement de l'année scolaire, le Conseil de l'Université de Paris était ainsi composé :

Bureau :

MM. GRÉARD, Vice-Recteur de l'Académie de Paris, Président de droit.
GLASSON, Doyen de la Faculté de Droit, *Vice-Président* élu.
LAVISSE, Professeur à la Faculté des Lettres, *Secrétaire* élu.
Albert DURAND, Secrétaire de l'Académie de Paris, *Secrétaire* adjoint.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Membres de droit :

MM. Stapfer, Doyen de la Faculté de Théologie protestante.
Glasson, Doyen de la Faculté de Droit.
Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine.
Darboux, Doyen de la Faculté des Sciences.
Croiset, Doyen de la Faculté des Lettres.
Guignard, Directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Membres délégués :

	MM.
Par la Faculté de Théologie protestante.	Bonet-Maury, assesseur, Ménégoz.
Par la Faculté de Droit.	Lyon-Caen, assesseur, Renault.
Par la Faculté de Médecine.	Debove, assesseur, Pinard.
Par la Faculté des Sciences.	Lippmann, assesseur, Bonnier.
Par la Faculté des Lettres.	Lavisse, assesseur, Boutroux.
Par l'École supérieure de Pharmacie. . .	Bouchardat, assesseur, Jungfleisch.

Suivant l'usage, le Conseil a, dans la première séance de 1902, reconstitué la partie éligible de son bureau. M. *Guignard*, Directeur de l'École supérieure de Pharmacie, a été nommé Vice-Président, et M. *Lavisse*, professeur à la Faculté des Lettres, maintenu dans les fonctions de Secrétaire.

En application de l'article 16 du décret du 21 juillet 1897, la *Commission de discipline* a été renouvelée par élection. Elle est restée composée du Bureau du Conseil, de MM. les Doyens et Directeur et des représentants de la Faculté de Droit.

M. *Debove*, nommé Doyen de la Faculté de Médecine, par arrêté du 13 décembre 1901, en remplacement de M. Brouardel, a succédé à celui-ci comme membre de droit du Conseil de l'Université. Il a été remplacé lui-même, comme délégué de la Faculté de Médecine, par M. *Joffroy*, assesseur.

M. *Ménégoz*, qui avait quitté le Conseil en même temps que ses fonctions de Doyen de la Faculté de Théologie protestante, y est rentré comme délégué de cette Faculté.

Peut-être n'ai-je pas à parler ici d'une troisième modification apportée à la composition du Conseil après la clôture de ses séances de l'année 1901-1902? Il s'agit cependant d'un événement universitaire trop important pour que je puisse le passer sous silence.

L'Université a appris avec une véritable émotion que M. le Vice-Recteur *Gréard*, frappé par un deuil cruel, était, sur sa demande, admis à la retraite. Le premier Président du Conseil de l'Université de Paris a été le metteur en œuvre de la reconstitution de cette Université. Les membres du Conseil connaissent bien le dévouement profond de M. Gréard aux Facultés et École de Paris; ils ne sauraient oublier les qualités personnelles éminentes qu'il a mises au service de ce dévouement.

Par décret en date du 30 septembre, rendu sur votre proposition,

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

M. *Liard*, Directeur de l'Enseignement supérieur, a été appelé à la succession de M. Gréard. L'Université de Paris a reçu depuis longtemps les témoignages sans cesse renouvelés de la sympathie du promoteur de la réunion des Facultés françaises en Universités. Elle ne peut que se féliciter d'avoir à profiter plus complètement encore que par le passé de l'autorité et du talent administratif dont son nouveau président a donné tant de preuves.

Le Conseil de l'Université a tenu 11 séances plénières.

Un grand nombre de ses membres se sont astreints à assister aux séances des commissions dont ils ne faisaient pas partie.

B. — Chaires et emplois créés par l'Université de Paris depuis sa fondation.

Le Conseil de l'Université a émis le vœu qu'un état des chaires et emplois créés par l'Université depuis sa fondation lui soit présenté chaque année. Cet état dressé jusqu'au 31 octobre 1902 forme l'Annexe n° 12 (p. XLIV et p. XLV).

Les différences que l'on constate entre cette liste et celle qui figure au rapport de 1900-1901 sont les suivantes.

A la *Faculté de Droit*, le cours de législation et économie rurales, ainsi que celui d'histoire des doctrines économiques sont transformés en chaires magistrales. La dépense paraît, au premier aperçu, s'élever à 24 000 francs ; mais il convient de remarquer que la création des deux chaires nouvelles comporte la suppression de deux cours complémentaires et de deux emplois d'agrégés, coûtant ensemble 20 000 francs ; l'augmentation de dépense est donc réduite à 4 000 francs.

A la *Faculté de Médecine*, une rétribution est accordée aux répétiteurs d'obstétrique ; un emploi de préparateur et deux emplois de garçon sont créés pour le laboratoire d'expériences sur les grands animaux, ainsi qu'un emploi de garçon de clinique interne. La dépense est de 9 400 francs.

A la *Faculté des Sciences*, un emploi de chef de travaux pratiques de mécanique, deux emplois de préparateurs d'histologie et de chimie appliquée, ainsi qu'un emploi de garçon d'histologie sont créés. La dépense est de 6 200 francs.

La *Faculté des Lettres* est dotée d'une conférence de langue et littérature russes. La dépense est de 6 000 francs.

A l'*École de Pharmacie*, quatre emplois sont créés : un préparateur de microbiologie et trois garçons de bibliothèque, de travaux pratiques et de microbiologie. La dépense est de 4 800 francs.

Enfin les services généraux de l'Université sont pourvus d'un chef

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

des services matériels à la Sorbonne et d'un garçon de salle. La dépense est de 4 200 francs.

L'ensemble de ces créations entraîne une augmentation de dépense annuelle de 34 000 francs.

C. — Vœux des Facultés et École.

En dehors des créations précédentes, les diverses Facultés ou École ont émis des vœux relatifs à d'autres créations ou transformations d'enseignement. Ces vœux se trouvent réunis, sous forme de tableau, dans l'Annexe n° 13 (p. XLVI).

Dans la séance du 2 décembre 1901, le Conseil a, d'ailleurs, confirmé sa décision de ne pas créer de nouveaux enseignements avant d'avoir pourvu ceux qui existent des moyens de travail nécessaires.

D. — Dispenses de droits d'inscription.

L'article 1er de la loi du 26 février 1887 dispose que « peuvent être dispensés du droit d'inscription un dixième des étudiants astreints à ce droit dans chaque établissement ».

La circulaire ministérielle du 20 octobre 1897 prescrit, en outre, que le « dixième devra être calculé d'après le nombre des étudiants ayant pris des inscriptions et non d'après le nombre des étudiants immatriculés ». Enfin, l'instruction ministérielle du 2 décembre 1899 indique qu'il y a lieu, dans le calcul du dixième, « d'ajouter au nombre des étudiants ayant acquitté les droits celui des étudiants qui les devaient et qui en ont été dispensés par la concession de dispense du dixième ».

Conformément à ces prescriptions, le Conseil de l'Université a décidé qu'il accorderait, en 1901-1902, 546 dispenses de droits d'inscription. Elles ont été réparties de la manière suivante :

Faculté de théologie protestante.	»
Faculté de Droit	250
Faculté de Médecine	155
Faculté des Sciences	51
Faculté des Lettres.	23
École supérieure de pharmacie	67
Total.	546

Le nombre des dispenses concédées en 1900-1901 était de 530.

Le Conseil a émis l'avis que les concessions de dispenses doivent cesser lorsque le bénéficiaire subit un échec dans ses examens.

E. — Dispenses de droits de laboratoire.

Les règlements permettent d'accorder des dispenses de droits de laboratoires à certaines catégories d'étudiants ou de savants. Cette

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

disposition est très favorable au développement des travaux de recherches ; l'Université de Paris l'a l'appliquée à la Faculté de Médecine et à la Faculté des Lettres.

Les laboratoires de recherches de la *Faculté de Médecine* ont été fréquentés par **141** travailleurs. Sur ce nombre, **132** sont dispensés des droits de laboratoire ; **9** seulement acquittent ces droits. Il est à remarquer, d'autre part, que la liste des dispensés comprend **46** personnes appartenant, en réalité, au personnel de la Faculté.

A la *Faculté des Sciences*, les laboratoires de recherches ont reçu **94** travailleurs ; **51** ont acquitté les droits réglementaires; **43** ont bénéficié de la dispense. Parmi ces derniers figurent **15** docteurs et savants, français ou étrangers, et **30** professeurs ou répétiteurs de l'enseignement secondaire, ainsi que des étudiants.

F. — Observatoire de Nice.

M. *Bischoffsheim* continue de pourvoir, avec une générosité infatigable, à l'entretien et à l'accroissement de l'Observatoire qu'il a créé à Nice et donné à l'Université de Paris. Pour tenir le Conseil de l'Université au courant de ce qui touche le fonctionnement de ce grand établissement dont il aura plus tard la gestion, M. Bischoffsheim a consenti à ce que le budget, dressé par le Comité de direction de l'Observatoire de Nice, soit soumis au Conseil; celui-ci, dans sa séance du **13** janvier **1902**, l'a approuvé.

Une place étant devenue vacante dans le Comité de direction de l'Observatoire par le décès de M. Cornu, le Conseil de l'Université a, dans sa séance du **21** juillet, élu M. Picard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences, pour l'occuper.

G. — Prêts d'obligeance.

M^me^ *la baronne de Hirsch* a fondé, à l'Université de Paris, une caisse de prêts d'obligeance, destinée à venir en aide aux étudiants dans le cas de besoins urgents. Ces prêts ne comportent pas d'intérêts; ils doivent être remboursés à la caisse lorsque le bénéficiaire se trouve en position de le faire. En **1901-1902**, 3 étudiants de la Faculté de Médecine et 3 de la Faculté des Lettres ont bénéficié de prêts d'obligeance.

Depuis l'origine de cette fondation, une très faible partie seulement des sommes prêtées a été remboursée. On doit rappeler cependant que les sommes remboursées seraient employées à consentir de nouveaux prêts.

Il y a lieu d'espérer que les ressources dont dispose la caisse de prêts d'obligeance se trouveront prochainement accrues par une libéralité du Conseil municipal de la ville de Paris.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

H. — Dons faits à l'Université et aux Facultés.

L'acceptation définitive du legs de M. *Armand Colin* ayant eu lieu le 7 novembre 1901, la famille du testateur a versé entre les mains de M. le Receveur universitaire le montant du legs, soit la somme de 100000 francs. Suivant la volonté du testateur, cette somme a été placée en rente perpétuelle. Deux cinquièmes du revenu seront employés à attribuer une bourse de séjour à l'étranger à un étudiant licencié de la Faculté des Lettres ou de la Faculté des Sciences, fils d'instituteur ou d'institutrice. Trois cinquièmes du revenu serviront à attribuer annuellement, pour la période des vacances, trois bourses de voyage de 600 francs à des élèves sortant des écoles normales primaires d'instituteurs ou d'institutrices de France, pourvus du brevet supérieur, ou à des instituteurs ou institutrices en fonction depuis moins de trois ans.

Pour la première fois, en 1902, le Conseil de l'Université a pu distribuer les bourses Armand Colin. La bourse de séjour a été attribuée à un étudiant de la Faculté des Lettres. Pour les trois bourses de voyage de 600 francs, destinées aux jeunes instituteurs ou institutrices de la France entière, le grand nombre des postulants a conduit à diviser les Académies en plusieurs séries dans chacune desquelles seront choisis chaque année les bénéficiaires. En raison du nombre exceptionnel des instituteurs de l'Académie de Paris, celle-ci figure dans toutes les séries :

Série A : Paris, Caen, Lille, Nancy, Besançon ;
Série B : Paris, Rennes, Bordeaux, Poitiers, Toulouse ;
Série C : Paris, Dijon, Clermont, Montpellier, Alger ;
Série D : Paris, Lyon, Chambéry, Grenoble, Aix.

Le sort ayant désigné la série A pour 1902, les bourses ont été attribuées à trois candidats appartenant aux Académies de Nancy, de Caen et de Paris.

Par décret en date du 20 décembre 1901, le legs de M. *Flammermont* a été accepté. M. Flammermont, décédé le 29 juillet 1899, professeur de la Faculté des Lettres de Lille, a légué à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, outre une partie considérable de sa bibliothèque, sa fortune évaluée à 85000 francs, pour fonder une caisse de prêts aux étudiants d'histoire.

M^me^ *veuve Charles Garnier*, en souvenir de son fils, décédé, a fait don à la bibliothèque de l'Université d'une collection de livres et de cartes, dont la remise a été effectuée le 5 février 1902.

M^me^ *veuve Duplessis* a fait don à l'Université de Paris d'une collection de livres et ouvrages d'art, faisant partie de la bibliothèque

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

de son mari, pour être affectés à la bibliothèque universitaire (section des lettres) et déposés dans le musée d'art moderne de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, sous l'inscription « Collection Georges Duplessis ». Un décret du 29 juillet 1901 a autorisé M. le Vice-Recteur à accepter cette donation. L'acceptation du legs a été réalisée le 7 novembre 1901.

Des personnes généreuses ont souscrit seize actions de la *Société coopérative du Restaurant du Quartier Latin*, en stipulant que ces actions devraient être attribuées à des étudiants peu aisés. M. le Président du Conseil d'administration de cette Société a demandé au Conseil de l'Université de Paris de vouloir bien s'employer pour que les volontés de ces personnes reçoivent exécution.

Le Conseil de l'Université, accueillant favorablement cette demande, a chargé les Doyens et Directeur de présenter 16 étudiants auxquels les actions seront attribuées. Les étudiants, devenus actionnaires sans bourse délier, jouiront des droits réservés aux actionnaires. La propriété des actions sera réservée et un nouveau bénéficiaire désigné lorsque le précédent aura terminé ses études.

La jouissance des 16 actions a été attribuée à 4 étudiants de la Faculté de Droit, 4 de la Faculté de Médecine, 4 de la Faculté des Sciences et 4 de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

En 1901-1902 sont entrées en plein fonctionnement deux créations dues à la libéralité du *Conseil municipal de la ville de Paris*, qui a accordé la somme de 30 800 francs, nécessaire à l'entretien près la Faculté de Médecine d'une chaire de clinique gynécologique et d'une chaire de clinique chirurgicale des maladies des enfants. Cette décision est des plus heureuses en ce qu'elle pourvoit à des besoins reconnus ; elle présente par surcroît l'avantage de fournir une nouvelle manifestation de l'intérêt pris par la Municipalité parisienne au développement des moyens d'instruction offerts anx étudiants par l'Université de Paris.

M. *le Gouverneur de l'Algérie* et *le Gouvernement tunisien*, représenté par M. le Résident de France à Tunis, mettront à la disposition de l'Université de Paris une annuité de 6 000 francs pendant cinq ans, à dater du 1er janvier 1903, en vue de la création d'un enseignement sur la géographie et la colonisation de l'Afrique du Nord.

M. *Kahn*, le très généreux bienfaiteur qui a déjà distribué à des étudiants de l'Université de Paris des *bourses de voyage autour du monde*, a bien voulu, cette année encore, renouveler sa libéralité en mettant trois nouvelles bourses de 16 500 francs chacune à la disposition du Conseil de l'Université (voy. p. XVI).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

I. — Étudiants appartenant à des familles sinistrées de la Martinique.

La catastrophe qui a bouleversé en mai 1902 une grande partie de l'île de la Martinique a été l'occasion d'une souscription ouverte parmi le personnel de l'Université de Paris, dans le but de venir au secours des enfants et étudiants que les familles martiniquaises ont envoyés étudier en France. Cette souscription a réuni 7 888 fr. 40. L'Université a reçu, en outre, avec la même destination, 100 francs d'un anonyme, 1 000 francs mis à sa disposition par la Chambre de Commerce du Havre, et 4 000 francs par la section de l'Alliance française de New-York.

Le Conseil de l'Université a constitué dans son sein un *Comité de patronage* qui suivra dans tous leurs intérêts les étudiants appartenant aux familles sinistrées.

Une enquête conduite dans les Facultés et École, ainsi que dans les lycées ou collèges, a fait connaître les intéressés et a permis d'évaluer l'étendue des ressources qui seront nécessaires.

Des secours en argent ont été distribués à 2 étudiants dont les besoins étaient urgents ; la dispense des droits universitaires a été accordée à 3 étudiants ayant à prendre une inscription en juillet ; 6 étudiants et 1 candidat au baccalauréat ont reçu les sommes à consigner pour subir des examens dans la session de juillet.

Le Comité de patronage, se conformant aux intentions du Conseil de l'Université, poursuivra son œuvre.

J. — Société des Amis de l'Université de Paris.

La *Société des Amis de l'Université de Paris*, que préside avec tant de dévouement M. Casimir-Perier, a continué de faire tout le bien que ses ressources lui permettent.

Elle a maintenu son bienveillant patronage aux conférences du soir données pendant l'hiver à la Sorbonne. Ces conférences ont été au nombre de dix. L'Annexe n° 14 (p. XLVII) indique les noms des orateurs et les sujets qu'ils ont traités. Ces conférences ont eu un réel succès. Certaines ont attiré un grand concours d'auditeurs. Le Conseil de l'Université a été représenté à toutes par quelques-uns de ses membres. M. Casimir-Perier a assisté à plusieurs. On doit souhaiter que l'intérêt qu'ont manifesté les auditeurs leur suggère le désir d'adhérer à une société dont l'objet principal est d'aider l'Université de Paris à atteindre le but élevé qu'elle se propose.

Comme les années précédentes, la Société des Amis de l'Université

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

a accordé des allocations importantes soit pour créer des bourses dont les étudiants bénéficient, soit pour fournir des subventions à des services universitaires insuffisamment pourvus.

Son Assemblée générale a voté les allocations suivantes pour 1901-1902 :

1° *Trois bourses de voyage* de 500 francs l'une, pour des étudiants des Facultés ou École. Ces bourses ont été attribuées à trois étudiants de la Faculté de Droit;

2° Une subvention de 500 francs à M. *Viénot*, maître de conférences à la Faculté de Théologie protestante pour reconnaître les services qu'il rend à la Faculté par son cours gratuit de diction.

3° Une subvention de 500 francs à *M. Lelong*, archiviste paléographe, autorisé depuis plusieurs années à faire à la Faculté de Droit un cours sur les sciences auxiliaires du Droit, particulièrement sur l'épigraphie, la paléographie et la diplomatique;

4° Une somme de 400 francs à la *Faculté de Droit* pour décerner, en 1902, deux prix supplémentaires de thèses ;

5° Une somme de 2 500 francs à M. *Delage*, professeur de zoologie, anatomie et physiologie comparées à la Faculté des sciences, pour organiser, comme annexe au laboratoire de biologie de Roscoff, une salle de chimie biologique;

6° Une somme de 1 000 francs à M. *Vélain*, professeur de géographie physique à la Faculté des sciences, en vue d'acquérir une collection des plans en relief des Alpes ;

7° Une somme de 1 000 francs à M. *Collignon*, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, pour réunir les premiers éléments du musée d'archéologie ;

8° Une somme de 1 600 francs à l'*École de Pharmacie* pour permettre aux laboratoires de chimie minérale de M. le professeur *Gautier* et de zoologie de M. le professeur *Coutière* de s'enrichir d'instruments ou ustensiles divers ;

9° Une somme de 500 francs qui a servi à l'achat de 20 actions de la *Société coopérative du Restaurant du Quartier Latin*. Ces 20 actions seront remises à des étudiants peu aisés qui, leurs études terminées, les transmettront à d'autres.

K. — Relations avec les Universités étrangères.

Aussitôt après sa reconstitution, l'Université de Paris a reçu de nombreuses Universités étrangères l'invitation d'assister à des solennités diverses.

Le Conseil, autant qu'il l'a pu, s'est empressé d'accepter ces invitations ; il a trouvé ainsi l'occasion de nouer ou d'entretenir entre les membres de l'Université de Paris et les savants étrangers des

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

relations personnelles dont l'agrément est loin d'être le seul profit. L'accueil partout réservé aux représentants de l'Université de Paris a montré que l'illustration de la plus ancienne des Universités ne s'est pas amoindrie; le Conseil a l'obligation d'en entretenir l'éclat.

M. Hadamard, professeur adjoint à la Faculté des Sciences, qui avait été désigné pour représenter l'Université de Paris aux fêtes données à New-Haven (Connecticut), du 20 au 23 octobre 1901, en commémoration du deuxième centenaire de l'*Université de Yale*, a adressé, sur sa participation à cette cérémonie, un rapport contenant des renseignements précieux. Avec des indications intéressantes sur le fonctionnement des Universités américaines, M. Hadamard a fait connaître les côtés par lesquels notre organisation universitaire n'offre pas aux étudiants américains qui viennent en France certains avantages auxquels les institutions américaines les ont habitués. Pour donner satisfaction aux desiderata du public scolaire étranger, le Conseil a décidé : 1° de publier, dès le mois d'avril de chaque année, le programme des cours professés à Paris; 2° d'augmenter les facilités d'accès à ses bibliothèques; 3° de renseigner plus exactement les étudiants étrangers sur le doctorat d'Université de Paris, dont la valeur est souvent méconnue; 4° d'ouvrir dans les diverses Facultés ou École des bureaux de renseignements où les étrangers pourront trouver les indications nécessaires à l'organisation de leurs études.

L'*Université Victoria* de Manchester a invité l'Université de Paris aux fêtes qu'elle a données les 12 et 13 mars 1902, en commémoration du cinquantenaire de la fondation de l'Owen's College. L'Université de Paris a été représentée à ce jubilé par M. Espinas, professeur adjoint à la Faculté des Lettres. Le rapport de M. Espinas sur sa mission nous a apporté d'intéressants renseignements relatifs à la vie des Universités américaines.

L'*Université d'Oxford* a invité l'Université de Paris à la célébration du 3e centenaire de Thomas Bodley, fondateur de la bibliothèque d'Oxford. MM. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres; Lyon-Caen, professeur à la Faculté de Droit; Monnier et Réville, professeurs à la Faculté de Théologie protestante; Gautier, professeur à l'École de Pharmacie, ont bien voulu représenter l'Université de Paris aux fêtes données à cette occasion les 8 et 9 octobre 1902.

L'Université de Paris a regretté que les exigences de l'enseignement ne lui permettent pas de déléguer un de ses membres aux fêtes données par l'*Université de Sydney* (Australie), les 29 et 30 septembre, 1er et 2 octobre 1902, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. Le Conseil a fait parvenir à l'Université de Sydney une adresse exprimant ses sympathies et les vœux qu'il forme pour le développement de son avenir.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

M. Picard, professeur à la Faculté des Sciences, a représenté l'Université de Paris aux fêtes données à Christiania (Norvège) en l'honneur du centenaire de l'illustre mathématicien *Nicolas-Henri Abel.*

L'Université de Paris a été représentée également à la 2e *Conférence de Bruxelles* pour la prophylaxie de la syphilis, ainsi qu'aux deux réunions du 3e *Congrès international des orientalistes* tenues, la première à *Hambourg* (du 4 au 10 septembre 1902), et la seconde à *Hanoï* (du 1er au 6 décembre 1902).

Elle a désigné ceux de ses membres qui la représenteront au Congrès médical du Caire, au Congrès de médecine de Madrid et au Congrès médical en langue française de Québec.

IV. — CONCLUSION.

J'ai cherché à vous rendre compte, Monsieur le Ministre, des principaux faits de la vie de l'Université de Paris pendant la dernière année scolaire. Je n'avais à envisager que le côté matériel, en quelque sorte, de son existence. Les indications que j'ai eu l'honneur de vous fournir suffisent cependant à affirmer son développement ininterrompu. L'Université de Paris recueille les fruits de l'heureuse réforme récemment apportée à son organisation par le Gouvernement de la République.

Le Rapporteur,

E. JUNGFLEISCH.

Le Président du Conseil de l'Université,

L. LIARD.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXES

ANNEXE N° 1.

STATISTIQUE DU PERSONNEL ENSEIGNANT
AU 1er NOVEMBRE 1902.

	THÉOLOGIE PROTESTANTE.	DROIT.	MÉDECINE.	SCIENCES.	LETTRES.	PHARMACIE.	TOTAL.
Professeurs titulaires	4	37	36	25	25	10	136
Professeurs adjoints.	1	2	»	7	8	»	18
Agrégés.	»	3	40	»	»	4	47
Chargés de cours	2	»	5	7	10	1	25
Maîtres de conférences.	3	»	»	7	11	2	23
TOTAL au 1er novembre 1902.	10	42	81	46	54	17	249
Total au 1er novembre 1901.	*10*	*41*	*76*	*49*	*52*	*17*	*245*

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 2.

STATISTIQUE DES COURS LIBRES

AUTORISÉS DANS LES FACULTÉS ET A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS EN 1901-1902.

ÉTABLISSEMENTS.	1895-1896.	1896-1897.	1897-1898.	1898-1899.	1899-1900.	1900-1901.	1901-1902.
Faculté de Théologie protestante	1	1	1	2	2	2	1
Faculté de Droit . . .	2	2	3	2	5	4	2
Faculté de Médecine.	6	8	12	8	8	10	13
Faculté des Sciences .	1	1	1	3	5	5	7
Faculté des Lettres. .	6	8	8	6	8	9	9
École supérieure de pharmacie.	1	1	2	1	1	1	1
	17	21	27	22	29	31	33

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 3.

COURS LIBRES

AUTORISÉS DANS LES FACULTÉS ET ÉCOLE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902.

	MM.	
Théologie protestante.	A. LODS,	De la compétence des corps ecclésiastiques de l'Eglise réformée de France.
	REHRICH,	La pédagogie générale.
Droit.	LELONG,	Sciences auxiliaires de l'histoire du droit.
	DU MAROUSSEM,	Les grands commerces de coton et de laine.
Médecine.	Dr BONNET,	Les découvertes modernes et leurs applications aux sciences médicales.
	Dr BOUREAU,	Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes.
	Dr LAVAUX,	Affections des voies urinaires.
	Dr ALBARRAN,	Maladies des voies urinaires.
	Dr LEGENDRE, Dr LEPAGE,	Déontologie médicale.
	Dr REMY,	Les accidents du travail.
	Dr DARIER,	Leçons de thérapeutique oculaire.
	Dr BERILLON,	Psychologie physiologique et pathologique.
	Dr FOVEAU DE COURMELLES,	Électrothérapie, radiographie, photothérapie.
	Dr GAUBE,	Du pouvoir rotatoire des sérums et des rapports avec la minéralisation.
	Dr BERNARD-LEROY,	Psychologie pathologique.
	Dr FRUMUSAN,	Massothérapie.
	Dr GARNAULT,	La biologie et la médecine chaldéennes et égyptiennes, et les origines de la médecine et de la biologie grecques.
Sciences.	GUIGNARD,	Chimie appliquée à la distillerie.
	G. LOISEL,	Embryologie de l'homme et des vertébrés.
	E.-A. MARTEL,	Géographie souterraine.
	A. MICHEL,	Morphologie générale et expérimentale.
	FAVRE,	Méthode expérimentale.
	LABBÉ,	Cytologie.
	MARAGE,	Physiologie.
Lettres.	ALAUX,	Psychologie métaphysique.
	DAURIAC,	Esthétique musicale.
	FROIDEVAUX,	Géographie et Histoire coloniales.
	GRIVAUX,	Esthétique générale.
	MUNIER-JOLAIN,	Littérature française.
	Albert LEROY,	—
	Paul VIBERT,	Géographie coloniale et commerciale.
	Dr MANHEIMER-GOMÈS,	Psychologie morbide; éducation des anormaux.
	HOUDARD,	Les théories musicales du IIIe au XIe siècle.
Pharmacie.	COUTANT,	Législation de la Pharmacie.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 4.

STATISTIQUE DES TITRES ET DIPLOMES D'UNIVERSITE CONFÉRÉS EN 1901-1902[1].

ÉTABLISSEMENTS.	INDICATION DES TITRES UNIVERSITAIRES.	Nombre des candidats admis.	LEUR NATIONALITÉ.
Faculté de Théologie protestante.	Doctorat d'Université.	»	»
Faculté de Médecine.	Doctorat d'Université.	4	4 étrangers.
Faculté des Sciences.	Doctorat d'Université.	2	1 étranger. 1 Français.
	Diplôme de chimiste.	25	18 Français. 7 étrangers.
Faculté des Lettres. .	Doctorat d'Université.	7	5 Français. 2 étrangers.
	Certificat d'études françaises.	52	52 étrangers.
École supérieure de Pharmacie.	Doctorat d'Université.	16	16 Français.
	Total.	106	

1. Il n'a pas été créé de Doctorat d'Université pour la Faculté de Droit.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 5.

TABLEAU NOMINATIF DES CANDIDATS
ADMIS EN 1901-1902 AU **doctorat de l'Université de Paris.**

Faculté de Médecine.

GULBENGUIAN (Carnik), *Turc*, admis le 5 juin 1902 : Hallucination du moignon.

HAROWITZ (Mlle Aimée), *Russe*, admise le 10 juillet 1902 : Contribution à l'étude des moyens de défense de l'organisme contre l'invasion microbienne sur l'oviducte de la poule et le blanc d'œuf.

LIBERMANN (Mlle Cécile), *Russe*, admise le 19 juillet 1902 : Psychose polynévritique de Korsakoff.

BARACOFF (Diritre), *Bulgare*, admis le 22 juillet 1902 : Du rôle des troubles de la nutrition dans la pathogénie.

Faculté des Sciences.

PAULESCO (Nicolas), *Roumain*, admis le 13 novembre 1901 : Étude comparative de l'action des chlorures alcalins sur la matière vivante.

LESAGE (Jules-Achille-Léon), *Français*, admis le 31 janvier 1902 : Recherches expérimentales sur la résorption du sang par le péritoine.

Faculté des Lettres.

BENAZET (Alexandre-Louis-Julien-Marius), *Français*, admis le 13 décembre 1901 : Le théâtre au Japon.

CAGNAC (Moïse-Marie-Joseph), *Français*, admis le 20 décembre 1901 : Fénelon directeur de conscience.

NAZELLE (Louis-Jules-Alexandre), *Français*, admis le 28 décembre 1901 : Étude sur Alexandre Vinet (critique de Pascal).

EGGER (Maximilien-Félix), *Français*, admis le 14 janvier 1902 : Denys d'Halicarnasse.

KATTEIN (Charles-Frédéric-Armand-Édouard), *Allemand*, admis le 5 mars 1902 : De Theocriti idylliis.

AZAN (Paul-Jean-Louis), *Français*, admis le 28 juin 1902 : Annibal dans les Alpes.

CANDRÉA (Aurèle), *Roumain*, admis le 18 juillet 1902 : Les éléments latins de la langue roumaine.

École supérieure de pharmacie.

FEUILLOUX (Charles-Jules), *Français*, admis le 14 décembre 1901 : Contribution à l'étude de l'appareil tecteur et glandulaire des Composées.

THIBAULT (Charles-Paul), *Français*, admis le 17 décembre 1901 : Contribution à l'étude des composés du bismuth inscrits au supplément du Codex (1895).

ECALLE (Henry-Anatole), *Français*, admis le 19 décembre 1901 : Des préparations officinales d'aconit.

GUILLARD (Auguste-Félix), *Français*, admis le 26 décembre 1901 : Les piments des Solanées. Étude historique et botanique des piments du genre *Capsicum*.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 5 (suite).

VAUDIN (Pierre-Lucien), *Français*, admis le 9 janvier 1902 : Sur le rôle particulier des hydrates de carbone dans l'utilisation des sels insolubles par l'organisme.

THIBAULT (Pierre-Eugène), *Français*, admis le 25 février 1902 : Étude sur les préparations officinales de pepsine inscrites au Codex de 1884.

CHAMPENOIS (Gustave-Henri-Gaston), *Français*, admis le 13 mars 1902 : Étude des hydrates de carbone de réserve de quelques graines des familles des Ombellifères et des Cornées.

LAVADOUX (Gilbert), *Français*, admis le 10 avril 1902 : Recherches sur l'anatomie des Verbascées.

DESMOULIÈRE (Théophile-Albert-Jean), *Français*, admis le 26 avril 1902 : De la présenee normale de l'acide salicylique dans diverses substances alimentaires d'origine végétale.

DUBAT (Georges), *Français*, admis le 27 mai 1902 : Étude des hydrates de carbone de réserve de quelques graines de Liliacées.

MOUGNAUD (Antoine), *Français*, admis le 19 juin 1902 : Sur le dosage des acides volatils dans l'analyse des corps gras.

TARDY (Ernest-Jacques), *Français*, admis le 8 juillet 1902 : Étude analytique sur quelques essences du genre anisique.

MONGIN (Auguste-Henri-Alexandre), *Français*, admis le 10 juillet 1902 : Étude anatomique de la feuille des Junipérinées.

DUCATTE (Fernand-Léon), *Français*, admis le 16 juillet 1902 : Essais de reproduction artificielle par voie sèche de quelques minéraux naturels du bismuth.

DOUSSOT (Jean-Joseph), *Français*, admis le 17 juillet 1902 : Contribution à l'étude de l'appareil gommifère des Sterculiacées.

GUIGUES (Pierre-Paul-Émile), *Français*, admis le 19 juillet 1902 : Le livre de l'Art du traitement. Texte, traduction, glossaires, précédés d'un essai sur la pharmacopée arabe.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 6.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS EN 1901-1902.

(Les nombres donnés ci-dessous sont ceux des étudiants inscrits au 15 janvier 1902.)

ÉTABLISSEMENTS.	FRANÇAIS.			ÉTRANGERS.			TOTAL GÉNÉRAL.
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	
Faculté de Théologie protestante	47	»	47	2	»	2	49
Faculté de Droit . . .	3 890	5	3 895	378	8	386	4 281
Faculté de Médecine.	3 271	82	3 353	271	74	345	3 698
Faculté des Sciences .	1 130	21	1 151	132	34	166	1 317
Faculté des Lettres. .	1 322	84	1 406	120	150	270	1 676
École supérieure de Pharmacie.	1 321	53	1 374	19	»	19	1 393
Totaux.	10 981	245	11 226	922	266	1 188	12 414

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 7.

STATISTIQUE DES EXAMENS

SUBIS DEVANT LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

EN 1901-1902.

NATURE DES ÉPREUVES.		TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	Proportion pour cent des ajournements	
Capacité.		120	72	48	40. »	
1er examen de baccalauréat. .		1 410	861	549	36. »	Licence 30. »
2e de baccalauréat.	1re part.	1 107	787	320	28. »	
	2e part.	1 048	781	267	25. »	
Licence	1re part.	981	719	262	26.50	
	2e part.	1 018	734	284	27.50	
1er de doctorat	Sc. juridiques. .	290	150	140	48. »	Doctorat 43.50
	Sc. politiques. .	337	206	131	39.50	
2e de doctorat	Sc. juridiques. .	320	160	160	50. »	
	Sc.économiques.	294	178	116	39. »	
2e mention	Sc. juridiques. .	6	4	2	33. »	
	Sc. pol. et écon.	12	11	1	8.50	
Thèses. . .	Sc. juridiques. .	139	137	2		
	Sc. pol. et écon.	122	122	»		
	Anc. Régime . .	9	9	»		
Thèses. . . 2e mention	Sc. juridiques. .	3	3	»		
	Sc. pol. et écon.	2	2	»		
TOTAUX.		7 218	4 936	2 282	31.61	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 8.

STATISTIQUE DES EXAMENS

SUBIS DEVANT LES PROFESSEURS ET AGRÉGÉS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS EN 1901-1902.

			Totaux.	Admis.	Ajournés.	Proportion p. 0/0 des ajournements
ANCIEN RÉGIME.						
DOCTORAT.	1er examen		2	2	»	»
	2e examen. 1re partie.	Épreuve pratique.	9	9	»	»
		Épreuve orale. . .	25	10	15	60. »
	2e partie		45	32	13	28.88
	3e examen. 1re partie.	Épreuve pratique.	162	146	16	9.87
		Épreuve orale. . .	262	179	83	31.87
	2e partie		318	242	76	23.89
	4e examen		322	251	71	22.04
	5e examen. 1re partie.	Épr. chirurgicale.	344	301	43	12.50
		Épr. obstétricale .	400	308	92	23. »
	2e partie		342	312	30	8.77
	Thèse		357	357	»	»
OFFICIAT.	1er examen de fin d'année		1	»	1	100
	2e —		»	»	»	»
	3e —		1	»	1	100
	1er examen définitif . .	Épreuve pratique.	2	1	1	50. »
		Epreuve orale. . .	1	1	»	»
	2e examen définitif. . .	Épreuve pratique.	3	3	»	»
		Épreuve orale. . .	7	6	1	14.28
	3e examen définitif		10	5	5	50. »
NOUVEAU RÉGIME.						
DOCTORAT.	1er examen	Épreuve pratique.	368	323	45	12.22
		Épreuve orale. . .	415	319	96	23.15
	2e examen		552	349	203	36.77
	3e examen. 1re partie.	Épreuve pratique.	536	456	80	14.92
		Épreuve orale. . .	657	420	227	34.55
	2e partie.	Épreuve pratique.	428	347	81	18.92
		Épreuve orale. . .	445	360	85	19.10
	4e examen		455	351	104	22.85
	5e examen. 1re partie.	Épr. chirurgicale.	337	296	41	12.16
		Épr. obstétricale .	354	295	59	16.66
	2e partie		289	276	13	4.49
	Thèse		256	255	1	0.39
SAGES-FEMMES.	Sages-femmes de 1re classe.	1er examen	22	18	4	18.18
		2e examen	17	17	»	»
	Sages-femmes de 2e classe.	1er examen	19	14	5	26.31
		2e examen	11	10	1	9.09
CHIRURGIENS-DENTISTES.	1er examen		96	77	19	19.79
	2e examen		101	82	19	18.81
	2e examen (Dispensés des 1er et 3e)		»	»	»	»
	3e examen		97	78	19	19.58
TOTAUX (ancien et nouveau régime)			8 068	6 518	1 550	19.21

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 9.

STATISTIQUE DES EXAMENS

SUBIS DEVANT LES MEMBRES DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

DANS LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES SCOLAIRES.

	Année 1901-1902.	Année 1900-1901.
1° Baccalauréat classique (Lettres-Mathématiques) . . .	1 109	1 077
2° Baccalauréat moderne (Lettres-Mathématiques). . . .	397	365
3° Baccalauréat moderne (Lettres-Sciences).	267	257
4° Baccalauréat ès lettres (Partie scientifique). { 1re partie. (Rhétorique.) . .	4 089	4 132
{ 2e partie. (Philosophie.) . .	2 273	2 208
5° Chimie appliquée	106	111
6° Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.	453	480
7° Concours des bourses de licence	15	17
8° Certificat d'études supérieures (Licence)	1 043	923
9° Doctorat de l'Université de Paris	2	9
10° Doctorat d'État	39	33
TOTAUX.	9 793	9 612

ANNEXE N° 10.

STATISTIQUE DES EXAMENS

SUBIS DEVANT LES MEMBRES DE LA FACULTÉ DES LETTRES

PENDANT LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES SCOLAIRES.

			Année 1901-1902.	Année 1900-1901.
Baccalauréat classique.	1re partie . . .	4 089	6 363	6 343
	2e partie . . .	2 274		
Baccalauréat moderne	1re partie . . .	1 577	1 759	1 618
	2e partie . . .	182		
Licence.			615	615
Doctorat			24	23
Diplômes d'études supérieures			18	17
Certificat d'études françaises.			81	48
Doctorat universitaire.			7	3
TOTAUX.			8 867	8 667

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 11.

STATISTIQUE DES EXAMENS

SUBIS DEVANT LES PROFESSEURS ET AGRÉGÉS

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

EN 1901-1902.

NATURE DES ACTES.	Classes.	Total des examens subis.	Nombre des admis.	Nombre des ajournés	Proportion p. 0/0 des ajournements.
Examens de validation de stage.	1re classe.	81	65	16	19.75
	2e classe.	81	62	19	23.45
	TOTAUX.	162	127	35	21.60
Examens de fin d'année et semestriels.	1re classe.	511	342	169	33.07
	2e classe.	267	113	154	57.67
	TOTAUX.	778	455	323	41.51
Examens de fin d'études et de diplôme supérieur.	1re classe.	723	532	191	26.41
	2e classe.	248	152	96	38.71
	TOTAUX.	971	684	287	29.55
Examens d'herboristes.	1re classe.	76	37	39	51.31
	2e classe.	17	13	4	23.53
	TOTAUX.	93	50	43	46.23
TOTAUX GÉNÉRAUX.		2 004	1 316	688	34.33

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

VVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 12.

CHAIRES ET EMPLOIS CRÉÉS SUR LES FONDS DE L'UNIVERSITÉ

(DEPUIS LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1902).

FACULTÉS.	CHAIRES ET EMPLOIS.	TRAITEMENT.	DATE DES DÉCISIONS.	DATE à laquelle la décision reçoit son effet.
Droit.	Chaire d'histoire du droit public romain.	12 000	Décret (1er mars 1898).	1er novembre 1898.
	Cours complémentaire d'histoire des traités	3 000	Arrêté (4 février 1898).	—
	Chaire d'histoire des traités (transformation du cours).	12 000	Décret (14 juin 1900).	1er novembre 1900.
	Agrégé (droit romain)	7 000	Arrêté (5 déc. 1898).	1er janvier 1899.
	— (sans cours)	7 000	Arrêté (24 juin 1899).	1er novembre 1899.
	— (sciences économiques)	7 000	Arrêté (14 juin 1900).	1er novembre 1900.
	Cours complémentaire de législation et économie rurales . . .	3 000	—	—
	Chaire de législation et économie rurales (transform. du cours).	12 000	Décret (6 juin 1902).	1er novembre 1902.
	Cours complémentaire d'histoire des doctrines économiques . .	3 000	Arrêté (19 juin 1901).	1er novembre 1901.
	Chaire d'histoire des doctrines économiques (transf. du cours).	12 000	Décret (6 juin 1902).	1er novembre 1902.
	Cours complémentaire de législation civile comparée	3 000	Arrêté (19 juin 1901).	1er novembre 1901.
	Agrégé	7 000	—	—
	Deux garçons de la Bibliothèque	1 300 (chacun)	Décision (28 mai 1900).	1er juillet 1900.
Médecine.	Trois garçons de salle	1 200 (chacun)	Décision (21 nov. 1900).	1er novembre 1900.
	Agrégé d'accouchement	4 000	Arrêté (14 juin 1900).	1er novembre 1901.
	— d'anatomie.	4 000	—	—
	Deux préparateurs (clinique gynécologique et clinique chirurgicale des maladies des enfants)	1 600 (chacun)	Décision (8 janv. 1901).	1er mai 1901.
	Deux garçons de laboratoire (clinique gynécologique et clinique chirurgicale des maladies des enfants).	1 200 (chacun)	—	—
	Rétribution des répétiteurs d'obstétrique.	4 000	Arrêté (25 juillet 1902).	1er novembre 1902.
	Garçons de clinique interne	1 200	—	—
	Préparateur (laboratoire d'expériences sur les grands animaux).	1 800	—	—
	Deux garçons (— —).	1 200 (chacun)	—	—
Sciences.	Cours complémentaire de physiologie expérimentale	5 000	Arrêté (4 février 1898).	1er novembre 1898.
	— de chimie appliquée	7 500	Arrêté (24 juin 1899).	1er novembre 1899.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 12 (suite).

FACULTÉS.	CHAIRES ET EMPLOIS.	TRAITEMENT.	DATE DES DÉCISIONS.	DATE à laquelle la décision reçoit son effet.
Sciences. (*Suite.*)	Chaire d'histologie	12 000	Décret (27 juin 1899).	1er novembre 1899.
	Chaire de physique générale	12 000	—	—
	Un préparateur au laboratoire de chimie appliquée	3 000	Arrêté (19 juin 1900).	1er novembre 1900.
	— — —	1 800	Arrêté (29 mars 1901).	1er avril 1901.
	Conférence préparatoire à l'agrégation de mathématiques	1 000	Arrêté (29 juin 1901).	—
	— — — physique	1 500	—	—
	Préparateur de la chaire d'histologie	1 500	Arrêté (25 juillet 1902).	1er novembre 1902.
	Garçon —	1 200	—	—
	Chef des travaux pratiques de la chaire de mécanique	2 000	—	—
	Préparateur du laboratoire de chimie appliquée	1 500	—	—
Lettres.	Cours complémentaire de psychologie expérimentale	6 000	Arrêté (4 février 1898).	1er novembre 1898.
	Maîtrise de confér. d'histoire des civilisations d'Extrême-Orient.	7 500	Arrêté (24 juin 1899).	1er novembre 1899.
	Chaire d'histoire de l'Art	12 000	Décret (27 juin 1899).	—
	Chaire de langue et littérature anglaises	12 000	Décret (4 juillet 1901).	1er novembre 1901.
	Conférences — russes	6 000	Arrêté (25 juillet 1902).	1er novembre 1902.
Pharmacie.	Un garçon de Bibliothèque	1 200	Décision (25 mars 1898).	1er avril 1898.
	—	1 200	Arrêté (25 juillet 1902).	1er novembre 1902.
	Un garçon des travaux pratiques de chimie	1 200	—	—
	Un garçon de laboratoire de microbiologie	1 200	—	—
	Un préparateur de microbiologie	1 200	—	—
Université.	Chef des services matériels à la Sorbonne	3 000	—	—
	Garçon pour la salle des professeurs	1 200	—	—

ANNEXE N° 13.

CRÉATIONS DE NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS

VŒUX DES FACULTÉS A LA DATE DU 1er MAI 1902.

FACULTÉS.	CHAIRES ET COURS.	DÉPENSES à PRÉVOIR.	URGENCE.
Droit.	Transformation en chaire d'un cours d'histoire des doctrines économiques*	2 000	1re urgence.
	Transformation en chaire d'un cours de législation et économie rurales*.	2 000	1re urgence.
	Création d'un emploi d'agrégé sans cours.	7 000	2e urgence.
	Transformation en chaire d'un cours de législation civile comparée. . . .	2 000	3e urgence.
	Création d'un cours d'enregistrement dans ses rapports avec le droit civil.	10 000	3e urgence.
	Création d'un emploi d'agrégé sans cours	7 000	3e urgence.
Médecine.	Création d'une chaire de clinique thérapeutique	12 000	2e urgence.
	Création d'une chaire d'anatomie topographique.	12 000	3e urgence.
	Création d'une chaire d'embryologie.	12 000	3e urgence.
Sciences.	Création d'une conférence de géologie pratique.	5 000	2e urgence.
	Création d'une conférence de cryptogamie.	5 000	2e urgence.
	Création d'un cours de physique céleste	7 500	3e urgence.
	Création d'une conférence d'embryologie.	5 000	2e urgence.
Lettres.	Création d'une conférence de langue et littérature russes*	6 000	1re urgence.
	Création d'un cours d'histoire de la philosophie scolastique.	6 000	2e urgence.
	Création d'un cours d'histoire des faits économiques.	6 000	3e urgence.
	Création d'une conférence d'histoire des civilisations préhelléniques . . .	5 000	2e urgence.
Pharmacie.	Création d'une chaire de chimie minérale.	12 000	2e urgence.

* Ce vœu a été réalisé entre le 1er mai 1902 et la fin de l'année scolaire.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ANNEXE N° 14.

CONFÉRENCES DONNÉES A LA SORBONNE

SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ.

DATES.	CONFÉRENCIERS.	FACULTÉS.	SUJETS.	AUDITEURS.
1902	MM.			
9 janv.	Blanchard.	Médecine.	Le Moustique.	500
16 —	Lintilhac.	Lettres.	Les mœurs et l'argent au théâtre depuis Molière.	700
23 —	Le Dantec.	Sciences.	L'hérédité.	700
30 —	Deschamps.	Droit.	Une des principales formes du capital dans l'antiquité : les esclaves.	350
6 février.	Berget.	Sciences.	Circulation générale de l'atmosphère.	300
13 —	J. Réville.	Théologie protestante.	La réaction païenne de l'empereur Julien.	300
20 —	Gilb. Ballet.	Médecine.	Les obsédés.	700
27 —	Coutière.	Pharmacie.	Des crustacés comestibles.	350
13 mars	Maneuvrier.	Sciences.	Les progrès de la télégraphie sans fil.	800
20 —	Lefebvre.	Droit.	Le mariage civil n'est-il qu'un contrat ?	350

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

CONSEIL ACADÉMIQUE

Session de Décembre 1902

RAPPORTS

SUR LA

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

RAPPORT

DE

M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les travaux et les actes de la Faculté de Théologie protestante de Paris pendant l'année scolaire **1901-1902.**

Doyen : M. Stapfer.

Celle-ci s'est ouverte par un changement dans la direction de notre École. M. le professeur *Ménégoz* a dû, à notre très vif et unanime regret, renoncer au décanat, dont il remplissait toutes les fonctions depuis le commencement de la maladie de M. Sabatier. Mes collègues ont bien voulu me désigner pour lui succéder, et cette tâche, nouvelle pour mon inexpérience, m'est singulièrement facilitée par leur affection et par leurs conseils.

I. — Personnel enseignant.

Chargés de cours : MM. Ehrhardt Monnier.

Deux de nos chaires sont toujours vacantes, celle de Morale évangélique et celle de Dogme réformé. Je me hâte de dire que l'enseignement n'a point souffert de ces vacances. M. *Eugène Ehrhardt*, qui enseignait depuis plusieurs années, comme maître de conférences, a été chargé du cours lorsque la vacance de la chaire a été déclarée, et M. *Jean Monnier* remplit, au même titre, toutes les fonctions de professeur de Dogme réformé. Nous attendons avec impatience le moment où nos deux collègues, enfin pourvus du grade de docteur, prendront définitivement possession de leurs chaires respectives.

Notre année scolaire s'est précisément ouverte par l'installation provisoire de M. Jean Monnier. Il succède à Auguste Sabatier, et nous nous félicitons de l'acquisition que nous avons faite d'un maître dont la bonne influence sur nos jeunes gens s'exerçait déjà, soit comme directeur du cercle des étudiants protestants de la rue de Vaugirard, soit comme ayant professé à la Faculté un certain nombre de cours libres. Disciple et ami d'Auguste Sabatier, Jean Monnier était digne, je ne dis pas de le remplacer, il serait le premier à repousser une telle prétention, mais de succéder à celui dont le souvenir reste si vivant et dont la place sera toujours vide.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Professeur adjoint : M. J. Réville.

Tous nos autres maîtres de conférences ou chargés de cours ont été confirmés dans leur enseignement par M. le Ministre, et un arrêté ministériel en date du 15 mars 1902 a conféré à M. *Jean Réville* le titre de professeur adjoint. Ses travaux sur les Origines de l'Episcopat et sur le quatrième Évangile, et aussi comme directeur de l'Histoire des Religions, le désignaient au choix du Ministre qui l'a nommé sur le vœu unanime de ses collègues.

Cours de diction : M. J. Viénot.

L'Association des Amis de l'Université de Paris a tenu à nous montrer sa sollicitude en accordant une subvention à M. le professeur *John Viénot* pour le cours de diction qu'il a institué et qui a donné jusqu'ici des résultats très satisfaisants.

L'importance de ce cours, dans un établissement comme le nôtre, n'a pas besoin d'être démontrée.

Cours libres.

Des cours libres ont été donnés par M. le pasteur *Rœrich* d'Elbeuf (Seine-Inférieure), licencié en théologie, sur les principes de la Pédagogie générale.

M. Rœrich a obtenu cette année même un prix de l'Académie des Sciences morales et politiques, le prix Ernest Thorel, pour un mémoire sur ce sujet : *L'école de la liberté*. C'est vous dire quelle compétence est la sienne dans tout ce qui touche à la pédagogie.

Cette année, M. le pasteur *Henri Monnier* se propose d'étudier la syntaxe et le vocabulaire de l'apôtre Paul.

Ces cours, autorisés par le Conseil de l'Université, ne sont nullement surérogatoires dans notre École; ils complètent ceux de nos professeurs ordinaires, qui ont peine, à cause de leur petit nombre, à faire face aux exigences multiples de leur enseignement. Aussi est-ce avec regret que je constate l'absence, l'année dernière, du cours habituel de M. Armand Lods, docteur en droit, qui étudie avec nos jeunes gens les diverses questions de droit ecclésiastique qu'il leur est indispensable de connaître dans leurs futures fonctions. J'espère qu'ils entendront bientôt de nouveau un enseignement que je considère, pour ma part, comme nécessaire, et que nous avons pris l'habitude de voir figurer tous les ans sur notre affiche.

II. — Étudiants. — Statistique.

Le nombre des étudiants qui ont fait acte de scolarité en **1901-1902** s'est élevé à **62**, dont **19** ont quitté la Faculté par suite de leur réception au baccalauréat en théologie. Les cours ont été suivis par deux étudiants étrangers : un Suisse et un Suédois. Nous avons en outre inscrit **13** auditeurs.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Thèses de Baccalauréat.

19 thèses pour le baccalauréat ont été soutenues. En voici le tableau :

AUTEURS.	TITRES.	MENTIONS.
MM.	BACCALAURÉAT.	
Vigier (Antoine-Albert).	*Examen des arguments de Bellarmin contre la Justification par la Foi seule.*	Indulgence.
Gounelle (Théodore)	*Étude comparée des témoignages du IVe Évangile et des synoptiques concernant Jean-Baptiste.*	Sans mention.
Chevrin (Henri-Georges)	*Socialisme chrétien ou socialisme social. — Étude comparative entre Herron et Scheldon.*	—
Dedieu (L.).	*Colomban, législateur de la vie monastique.*	—
Dussauze (Walter)..	*Essai sur la religion d'après Auguste Comte.*	—
Lamothe (Paul-Charles).	*Étude comparative du traité de « La liberté chrétienne » de Luther, et de l'Épître aux Galates.*	—
Arnaud (C.)	*Essai historique sur Henri VIII et les commencements de la Réforme anglaise.*	—
Huraut (Étienne) . .	*John Knox et ses relations avec les Églises réformées du continent.*	—
Robert-Tissot (Édouard).	*La notion du jugement dans l'Évangile de Jean.*	—
Meisonnave (Pierre).	*L'Église des Frères Moraves et la Théologie « moderne ».*	—
Morin (Ernest). . . .	*Hoc est corpus meum. — Exposé et critique de l'interprétation donnée par le catholicisme des paroles de l'Institution de la Sainte-Cène.*	—
Perdrizet (Pierre)..	*Ronsard et la Réforme.*	Satisfaction.
Peyric (Léon)	*Le rôle religieux des pasteurs dans les Assemblées politiques de la Révolution française.*	Sans mention.
Ebersolt (Jean). . .	*Les Actes de saint Jacques et les Actes d'Aquilas publiés d'après deux manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*	Distinction.
Draussin (Ulric). . .	*Les démoniaques au temps de Jésus-Christ.*	Sans mention.
Dubois (Lucien) . . .	*Bayle et la Tolérance.*	Satisfaction.
Debu (Gabriel). . . .	*Charles Kingsley ou le premier mouvement socialiste chrétien (1848-1851).*	Sans mention.
Courpron (Paul). . .	*Essai sur l'histoire du protestantisme en Aunis et Saintonge, depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à l'édit de tolérance (1685-1787).*	—
Goguel (Maurice). .	*La notion johannique de l'Esprit et ses antécédents historiques.*	Distinction.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Examens. Nos examens se répartissent de la façon suivante :

Examens semestriels, avec 1 note *très bien*, 11 *bien*, 16 *assez bien* et 22 *passable*	50
Examens dits d'ascension, avec 1 note *bien*, 2 *assez bien* et 1 *passable*	4
Examens de baccalauréat, de licence et de doctorat, avec les mentions : 3 *bien*, 4 *assez bien*, 8 *passable* et 1 ajournement	16
Soutenances de Thèses	19
Total	89

Les examens de licence ont été passés avec succès par M. le pasteur *Nazelle*, de Sancerre (Cher), docteur ès lettres de l'Université de Paris.

Il est deux thèses de baccalauréat que je tiens à signaler à cause de leur mérite exceptionnel.

M. *Maurice Goguel*, licencié ès lettres, a étudié la *Notion johannique de l'Esprit*. Il a traité ce sujet avec une maturité remarquable. La sûreté de son érudition et sa clairvoyance critique ont beaucoup frappé les examinateurs.

M. *Jean Ebersolt*, ancien élève de l'École des Chartes, et qui est passé de cette École à la nôtre, a fait un travail intitulé : *Les Actes de saint Jacques et les Actes d'Aquilas, publiés d'après deux manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*. Ces manuscrits étaient restés inédits; cette publication est donc une édition *princeps* qui, par sa valeur critique, fait grand honneur à son auteur.

Ces jeunes gens appartiennent tous les deux à l'Église de la confession d'Augsbourg.

III. — Vie intérieure. Conférences. Bourses. Concours. Prix.

Conférences. M. le professeur adjoint *Jean Réville* a donné l'hiver dernier, sous les auspices du Conseil de l'Université, une conférence sur la *Réaction païenne sous l'empereur Julien l'Apostat.*

Notre Faculté tient à s'associer, chaque année, à ces conférences organisées par la Société des Amis de l'Université et à prendre ainsi sa part de la vie et de l'activité du corps universitaire auquel elle appartient. Elle doit la place modeste, mais honorable, qu'elle y occupe aux traditions de rigueur dans la méthode scientifique que lui a léguées l'École de Strasbourg, dont elle est l'héritière. Nous étudions librement la religion et son histoire, et nous profitons de nos rapports constants avec les travaux qui s'accomplissent autour de nous dans les autres Facultés.

De son côté, l'Association pour l'encouragement des études dans notre Faculté a organisé cette année des conférences qui ont attiré

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

un nombreux public. M. *Wilfred Monod,* pasteur à Rouen, et docteur en théologie, nous a donné deux remarquables études, la première intitulée : *Le Dogmatisme ou le Christianisme d'hier,* la seconde : *le Messianisme ou le Christianisme de demain.* Ces deux conférences, qui traitaient du Christianisme au point de vue social, ont été données, par exception, au Temple de l'Oratoire, à cause de leur intérêt général et du grand nombre de personnes qui étaient désireuses de les suivre.

M. le pasteur *Courtois* a donné à nos étudiants une instructive causerie sur le chant religieux.

Enfin, M. *Armand Sabatier,* doyen de la Faculté des Sciences de Montpellier et membre correspondant de l'Institut, a traité en trois conférences le sujet suivant : *La prière devant la raison et devant la science.* Ces trois séances avaient attiré dans notre amphithéâtre, trop petit pour le contenir, un auditoire des plus attentifs et des plus sympathiques. Le terrain strictement scientifique sur lequel s'est constamment placé l'honorable professeur dans la tractation d'un sujet aussi purement religieux que la prière, donnait à sa parole un attrait singulier et une haute valeur.

Bourses. Le service des bourses a fonctionné comme d'habitude, grâce au généreux concours de nos amis. Ce fonctionnement est assuré par l'Association pour l'encouragement des études, et celle-ci a reçu cette année, à l'occasion du 25e anniversaire de notre fondation, un don anonyme de cinq mille francs.

Concours. Nous avons mis au concours deux sujets qui ont donné les résultats suivants :

Dans la section préparatoire, deux mémoires ont été présentés sur ce sujet : Comparaison du *De Oratione* de Tertullien avec le traité d'Origène sur le même sujet. Le mémoire n° 7, présenté par M. *Genet,* a obtenu un prix de 150 francs ; le mémoire n° 2, présenté par M. *Flick,* un prix de 100 francs.

Dans la section de théologie, M. Moscherosch a obtenu un prix de 200 francs pour son mémoire sur ce sujet : *Comparer les deux doctrines catholique et protestante sur le Dogme de la chute et ses conséquences.*

Bourse de voyage. La Société des Amis de l'Université a accordé l'année dernière une bourse à M. *André Jundt,* un de nos anciens élèves. Ce jeune savant a su mettre à profit son voyage en Allemagne de la manière la plus heureuse, et il nous prépare une thèse de licence sur Luther avant la Réforme.

M. André Jundt s'est mis en rapport avec M. le Dr Luther, Directeur de la Bibliothèque impériale de Berlin et descendant du Ré-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

formateur. De plus il a reçu en communication de M. Muller, professeur d'Hjstoire ecclésiastique à l'Université de Berlin, un précieux manuscrit découvert par lui à la Bibliothèque de Dessau. Il s'agit de notes prises par un étudiant à un cours fait par Luther en 1512. La publication de ces notes donnera certainement un très grand intérêt au travail de M. André Jundt.

IV. — Vingt-cinquième anniversaire.

Je rappelais tout à l'heure la célébration de notre vingt-cinquième anniversaire.

Nous avons tenu deux séances.

La première a été un service religieux, le jeudi 28 mai, à l'Oratoire, auquel nous a fait l'honneur d'assister M. le Recteur Gréard, ainsi que M. le professeur Lavisse, secrétaire du Conseil de l'Université.

L'un de nos professeurs, M. Jean Monnier, a fait revivre devant nous la figure des cinq professeurs que la mort nous a enlevés : Frédéric Lichtenberger, Auguste Jundt, Ariste Viguié, Samuel Berger, Auguste Sabatier. Puis il nous a montré le lien intime qui unit les différentes branches de la théologie et comment chacune d'elles, bien loin de détruire la vraie foi religieuse, la fortifie et la développe en l'éclairant.

La séance universitaire du lendemain, 29 mai, a été présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, assisté de M. Liard, Directeur de l'enseignement supérieur, et de M. Guignard, Vice-Président du Conseil de l'Université. Une allocution du Doyen, un rapport de M. le professeur Vaucher sur les vingt-cinq premières années de notre existence ont commencé cette séance. Puis nous avons entendu successivement MM. les Doyens des Facultés de Montauban et de Genève, ainsi que les délégués de diverses Facultés étrangères venus nous apporter les vœux des établissements universitaires qu'ils étaient chargés de représenter. Un de nos anciens élèves, aujourd'hui professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, M. de Faye, a pris la parole au nom de ses anciens condisciples, et enfin M. le Ministre, dans une éloquente improvisation nous a parlé de nos origines alsaciennes, et citant le mot de Jules Ferry, qui nous avait dit en 1879 : « Vous êtes une épave du grand naufrage », il a ajouté : « Vous n'êtes plus une épave, l'esquif vogue maintenant à pleines voiles. » M. Georges Leygues a terminé en insistant sur notre caractère universitaire et sur la place nécessaire que nous occupons dans l'Université. Le soir, un banquet fraternel, présidé par notre plus ancien collègue,

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

M. le professeur Bonet-Maury, terminait ce modeste anniversaire, dont le souvenir nous reste très précieux.

V. — Bibliothèque.

Du rapport que m'a adressé notre bibliothécaire, M. *John Viénot*, je tire les renseignements suivants :

La bibliothèque, par suite d'achats et dons, s'est accrue d'environ 800 volumes, ce qui porte à 15 200 environ le nombre des ouvrages qui forment notre utile collection. Nous avons à remercier MM. Goguel, Bouvier, Jean Monnier, Paul Sabatier et le Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, qui ont bien voulu nous offrir un certain nombre de volumes.

La moyenne des lecteurs a été de 18 par jour. Le nombre des ouvrages prêtés s'est élevé à 1 019, comprenant 1172 volumes. Ces chiffres ne contiennent naturellement pas les volumes quotidiennement consultés sur place par MM. les professeurs et les étudiants.

Nous avons eu la satisfaction de faciliter les études et les recherches d'un certain nombre de nos collègues de l'Université de Paris. Notre bibliothèque possède des revues spéciales et des volumes qui ne se rencontrent à Paris que chez nous, ce qui fait que nous avons eu à faire des prêts à plusieurs professeurs et étudiants de l'Université de Paris, du Collège de France, de l'Ecole des Chartes, de l'Ecole des Hautes Etudes, de la fondation Thiers.

En province, grâce à l'institution si heureuse du prêt universitaire, nous avons envoyé plusieurs ouvrages aux Universités de Bordeaux, Aix-Marseille, Montpellier, Rennes, Toulouse. Un certain nombre d'étudiants étrangers, de Zurich, de Genève, de Strasbourg, ont également eu recours à nos collections.

Le service de la bibliothèque fonctionne aussi bien que le permet l'exiguïté de nos locaux.

La grosse question qui se pose en effet devant nous avec une urgence immédiate est celle-ci : Où mettrons-nous nos acquisitions de l'année? Avant six mois, il n'y aura plus une place sur nos rayons.

Je renouvelle un vœu dont mes prédécesseurs vous ont souvent entretenu : il est absolument nécessaire que nous agrandissions les locaux destinés à nos livres ou que nous en bâtissions d'autres.

Quand ces agrandissements seront un fait accompli, nos étudiants et les personnes de plus en plus nombreuses qui fréquentent notre bibliothèque pourront profiter de toutes les ressources que nous avons à mettre à leur disposition.

Il est certains ouvrages étrangers que l'on ne trouve que sur nos

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

rayons, et le clergé catholique lui-même a souvent recours à nos collections.

Parmi les ouvrages que nous avons reçus, je dois mentionner un magnifique exemplaire du *Psautier huguenot*, publié sur un plan nouveau par M. Henry Expert, que la Société de l'Histoire du Protestantisme français nous a offert, avec dédicace spéciale, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Doyen,

EDM. STAPFER.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

RAPPORT

DE

M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les travaux et les actes de la Faculté de droit de l'Université de Paris pendant l'année scolaire 1901-1902.

I. — Personnel enseignant.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, la Faculté de droit de Paris n'a heureusement éprouvé aucune perte. Dans ce rapport annuel, le doyen n'aura, cette année, à relever que des événements heureux et favorables au développement de la science juridique.

Professeurs : MM. Piédelièvre, Jacquelin.

M. *Piédelièvre*, qui a été nommé professeur titulaire d'une chaire de Droit civil, à la suite du décès du regretté M. Léon Michel, a été installé dans ses nouvelles fonctions le 21 novembre 1901. Au commencement de l'année suivante, le 22 janvier 1902, la Faculté procédait à l'installation de M. *Jacquelin* en qualité de professeur adjoint. Le mois suivant, le 18 février 1902, les pouvoirs triennaux du doyen en fonctions étant expirés, la Faculté a présenté à l'agrément de M. le Ministre de l'Instruction publique, pour une nouvelle période de trois ans, le doyen en charge, qui a été maintenu dans ses fonctions par arrêté en date du 1er mars 1902.

Fondations de l'Université de Paris.

Comme l'année précédente, le Conseil de l'Université de Paris a favorisé le développement de l'enseignement de la Faculté de droit en provoquant de sérieuses améliorations. — Déjà, en 1901, il avait voté la création d'un cours d'Histoire des doctrines économiques et celle d'un cours de Législation civile comparée. La Faculté, encouragée par ces votes, demanda ensuite davantage ; tout en témoignant sa reconnaissance au Conseil de l'Université, elle a fait remarquer que l'enseignement de l'histoire des doctrines économiques et celui de la législation et de l'économie rurales resteraient précaires tant que les cours qui leur seraient consacrés ne seraient pas

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

convertis en chaires, et, pour donner satisfaction à ce vœu, le Conseil de l'Université, avec un empressement auquel on ne saurait trop rendre hommage, a voté le 6 juin 1902 des fonds nécessaires pour la création de ces deux chaires, qui a été consacrée par décrets du 6 juillet 1902.

Agrégé : M. Perreau.

La dernière mesure relative au personnel de la Faculté de droit est la nomination, par arrêté ministériel du 11 juin 1902, de M. *Perreau*, professeur à la Faculté de droit d'Aix, en qualité de chargé des fonctions d'agrégé pour faire le service d'examens de M. Beauregard, élu député.

Distinction honorifique.

En outre, le gouvernement, appréciant les services que rend M. *Jobbé-Duval* par son enseignement et par ses savants écrits, lui a conféré la croix de la Légion d'honneur.

II. — Étudiants.

Nos étudiants ont aussi mérité et obtenu des distinctions spéciales qu'il est de mon devoir de relever. Les concours des trois années de licence ont été très satisfaisants.

Concours général.

Au concours général ouvert entre les étudiants de troisième année de toutes les Facultés et École de l'Etat, trois étudiants de Paris se sont particulièrement distingués : M. *Nast* a obtenu le premier prix, M. *David* le second, et la troisième mention honorable a été décernée à M. *Donnedieu de Vabres*.

Le nombre des étudiants continue à s'accroître chaque année, mais dans des conditions moins sensibles que précédemment ; il s'était élevé en 1901 à 4 825, en augmentation de 90 sur l'année précédente, et il atteint cette année le chiffre de 4 855, en augmentation de 30 sur l'année 1900-1901.

Relevons, à titre de document et d'indication statistique, qu'en 1892, il y a dix ans, la Faculté comptait seulement 4 075 *étudiants*.

Le chiffre de 4 855 se décompose de la manière suivante :

1° Étudiants ayant pris inscriptions et passé examen.	2 848
2° Étudiants ayant pris inscriptions sans passer examen	394
3° Étudiants ayant passé examen sans prendre inscriptions (dans cette catégorie sont compris 441 étudiants immatriculés)	805
4° Étudiants n'ayant fait aucun acte de scolarité (la plupart de ces étudiants sont sous les drapeaux).	525
5° Étudiants des Facultés libres	283
Total.	4 855

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Ces moyennes sont à peu près semblables à celles de l'année précédente. On relève encore, comme en 1901, une diminution assez sensible des étudiants des Facultés libres qui ont passé leurs examens à Paris. En 1901, il était tombé de 330 à 302, et cette année il s'est abaissé à 283.

Le nombre des étudiants de doctorat, après s'être accru dans des proportions considérables à la suite de la loi militaire qui accorde une dispense de deux années de service aux jeunes gens pourvus du diplôme de docteur en droit, reste depuis quelques années stationnaire. Il était en 1899-1900 de 501, en 1900-1901 de 475, il est cette année de 483, dont 251 pour le doctorat (sciences juridiques) et 232 pour le doctorat (sciences politiques et économiques).

Il ne faut pas oublier qu'en fait le nombre effectif des aspirants au doctorat est beaucoup plus élevé ; cela tient à ce qu'au point de vue des inscriptions, le doctorat ne comporte qu'une année, tandis qu'en réalité, au point de vue des études et des examens, il s'étend sur deux et même trois années successives.

III. — Étudiants étrangers.

Le nombre des étudiants étrangers, à la différence de celui des étudiants français, a légèrement fléchi ; il n'est plus que de 302, alors qu'il s'était élevé l'année précédente à 325.

La baisse a été tout particulièrement sensible parmi les étudiants de nationalité roumaine. Jusqu'à cette année, la Roumanie nous envoyait un nombre d'étudiants fort respectable et qui n'avait jamais cessé de progresser : 116 en 1897-1898 ; 120 en 1898-1899; 125 en 1899-1900 ; 129 en 1900-1901. Cette année le chiffre s'est abaissé à 104, et la diminution s'est surtout produite sur les étudiants de première année, ce qui est une circonstance aggravante et doit attirer notre attention.

De même, il faut constater avec regret que le nombre des étudiants roumains autorisés à suivre l'enseignement du doctorat avec dispense de la licence est tombé à 3, alors qu'il s'élevait en moyenne à 12.

La Faculté de droit compte 60 étudiants égyptiens répartis de la manière suivante :

1re année.	31
2e année.	11
3e année.	13
Doctorat.	5
Total.	60

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Dans les rapports des années précédentes, le doyen a essayé de déterminer les causes de cette préférence marquée des étudiants égyptiens pour la science française ; mais il tient à rendre une fois de plus justice à ces étrangers qui viennent nous demander à grands frais des diplômes qu'ils obtiennent à la suite d'examens fort souvent remarquables.

Le nombre des étudiants russes croît aussi d'une manière assez sensible : 7 en 1899-1900 ; 12 en 1900-1901 ; 19 en 1901-1902, dont 13 du sexe masculin et 6 du sexe féminin.

Parmi les autres États qui nous envoient des étudiants en nombre assez variable, on peut relever l'Empire ottoman, 18 ; la Serbie, 17 ; la Bulgarie, 13 ; l'Angleterre, 7.

Depuis la guerre de 1870, il ne nous vient presque plus d'étudiants du Japon. Un seul s'est inscrit en 1901-1902.

IV. — Présence aux cours.

Le nombre des présences aux cours, qui était de 262 007 en 1900-1901, est tombé cette année à 246 472, soit une différence en moins de 15 535.

La Faculté ne peut que regretter cette diminution du nombre des présences et elle s'est plus d'une fois préoccupée du moyen d'assurer l'assiduité des étudiants aux cours ; mais il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, de découvrir des procédés vraiment pratiques en raison du nombre très élevé des étudiants inscrits.

V. — Matières a option.

Les matières à option, qui concernent seulement les étudiants de troisième année, ont été choisies dans les proportions suivantes : 481 étudiants ont été interrogés sur le droit maritime ; 282 sur les voies d'exécution ; 226 sur la législation financière et 29 sur la législation commerciale comparée.

Si l'on compare ces chiffres à ceux des années précédentes, on constate qu'il y a plus d'options pour les premières et deuxièmes matières et moins d'options pour les deux dernières.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

VI. — Cours libres.

Deux cours libres ont été ouverts cette année à la Faculté.

M. *du Maroussem* a consacré dix leçons au sujet suivant : *Les grands commerces de cotons et de laines d'après la méthode monographique*, et a attiré autour de sa chaire quinze auditeurs environ.

M. *Lelong* a continué à s'occuper des *Sciences auxiliaires de l'histoire du droit ;* il y a consacré vingt-sept leçons qui ont attiré en moyenne neuf auditeurs.

Sans comprendre l'enseignement de M. *Gide* parmi les cours libres, on doit cependant l'en rapprocher. M. Gide a consacré trente-huit leçons aux *Associations de consommateurs;* son enseignement a été suivi par dix-huit auditeurs.

VII. — Conférences.

Les conférences ont été dirigées par trois professeurs : MM. *Lefebvre, Lainé, Berthélemy ;* un agrégé, M. *Ambroise Colin;* un ancien agrégé, M. *Carpentier*, et vingt-quatre docteurs en droit.

Le nombre des inscriptions a été pendant le premier semestre de 251, au lieu de 294 l'année dernière, et de 240, au lieu de 255, pendant le deuxième semestre.

La baisse atteint exclusivement les conférences de doctorat (sciences juridiques) et celles de première année. On comptait l'année dernière à ces conférences de doctorat juridique : 71 inscriptions pour le premier semestre et 59 pour le second, tandis qu'il n'y en a eu cette année que 42 pour la première partie de l'année et 43 pour la seconde. En première année, la baisse est encore plus sensible, puisqu'on tombe aux chiffres de 44 pour le premier semestre et 37 pour le second, au lieu de 90 et 87 pendant l'année antérieure.

Pour les conférences de doctorat, sciences politiques et économiques, on relève un léger progrès; elles ont été suivies pendant le premier semestre par 24 auditeurs et pendant le second semestre par 22, tandis que l'année dernière on n'en comptait que 24 et 17. Mais l'augmentation est surtout sensible pour les conférences de deuxième et de troisième années : 146 élèves en deuxième année au lieu de 95 l'année précédente ; en troisième année, 131 au lieu de 107. — Il est visible qu'arrivés à leur deuxième ou troisième année d'études, ces élèves ont compris, un peu trop tard peut-être et aussi parfois à leurs dépens aux examens, l'utilité des travaux qu'ils font aux conférences sous la surveillance directe des maîtres.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Ces travaux contribuent puissamment à développer l'esprit juridique en même temps qu'ils préparent aux examens. Une mention spéciale est due cette année, comme l'année précédente, à la conférence dirigée par M. *Audibert*. Il a continué avec le même succès cette conférence qu'il a organisée sous le nom de *séminaire* et où il soumet ses auditeurs à des travaux écrits ou oraux qui se font et se discutent sous sa surveillance personnelle. Ces travaux ont porté sur le droit public romain et 14 auditeurs y ont pris part, dont 7 docteurs en droit aspirant à l'agrégation, 2 étudiants de doctorat et 5 étudiants de licence (3e année).

Il n'est pas inutile de rappeler également que plusieurs professeurs titulaires ou adjoints de la Faculté de droit dirigent avec un véritable dévouement des conférences d'agrégation, pépinières des futurs professeurs des Facultés de droit.

La conférence de droit romain a été présidée par M. *Audibert*, celle de droit civil par M. *Ambroise Colin*, celle de droit criminel par M. *Garçon*, celle de droit commercial par M. *Thaller*, celle de droit international privé par M. *Bartin*, celle de droit constitutionnel par M. *Chavegrin*, celle de droit international public par M. *Piédelièvre*, celle d'économie politique par M. *Souchon*, et celle d'histoire du droit par M. *Chénon*.

M. *Pillet* ne s'est pas borné à présider aux leçons d'agrégation faites par les docteurs inscrits à sa conférence; il a entrepris en commun avec eux un travail de publication sur l'histoire du droit des gens et, en particulier, sur les jurisconsultes qui se sont consacrés à cette branche du droit.

M. *Le Poittevin* a décidé un certain nombre des auditeurs de son cours de doctorat à lui soumettre de véritables mémoires écrits qui sont le germe de leurs thèses.

M. *Gide* a organisé pour les auditeurs de son cours des visites dans les principales sociétés coopératives de Paris et de la banlieue.

Un certain nombre de professeurs, soit à l'occasion de leurs conférences, comme MM. *Laîné* et *Berthélemy*, soit en dehors de toutes conférences, comme MM. *Lyon-Caen*, *Massigli*, *Cuq*, ont obtenu de leurs auditeurs les plus laborieux des travaux écrits qui ont été l'objet de discussions et d'observations du plus haut intérêt pour l'instruction de ces élèves.

VIII. — Examens.

Il a été subi 7 218 examens au lieu de 7 079 l'année précédente, soit une différence en plus de 139; dans ce total, les étudiants de la Faculté de l'État comptent pour 6 696 (6 501 l'année dernière) et ceux des Facultés libres pour 522, au lieu de 580 en 1900-1901.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Ces examens des étudiants des Facultés libres se répartissent de la manière suivante : 345 de Paris, au lieu de 363 l'année dernière ; 166 de Lille, au lieu de 205 ; 9 d'Angers, au lieu de 11, et 2 de Lyon, au lieu de 1.

La moyenne des ajournements pour les examens du doctorat a été de 43 p. 100, au lieu de 44 p. 100 en 1900-1901 ; 47 p. 100 en 1899-1900 ; 48 p. 100 en 1898-1899 ;

Pour les examens de licence, 30 1/2 p. 100, au lieu de 28 p. 100 en 1900-1901.

Il est permis de conclure de ces chiffres que la force des études de doctorat n'a pas varié et que celle des études de licence a légèrement fléchi. Toutefois il y a lieu de reproduire ici une observation déjà faite dans les précédents rapports et qui tend à mettre en garde contre certaines conclusions. En réalité les étudiants en droit de la licence forment deux groupes absolument différents l'un de l'autre ; le premier se compose de jeunes gens qui font du droit leur étude principale et se livrent exclusivement à cette étude ; le second réunit tous les étudiants qui placent le droit parmi leurs occupations accessoires et se livrent de préférence à d'autres travaux ou sont absorbés par l'exercice d'une profession ou occupent une fonction publique.

Or, les ajournements sont relativement rares parmi les étudiants du premier groupe, tandis qu'ils se multiplient parmi ceux du second.

Nous ne pouvons pas dire que cette observation s'applique aussi bien aux étudiants des Facultés libres qu'à ceux de la Faculté de l'État, car nous n'exerçons sur eux aucun contrôle ; mais il résulte d'un tableau joint à ce rapport que la moyenne des ajournements est à peu près la même pour les uns et pour les autres.

Quant à l'examen de capacité, il a été subi par 120 étudiants, au lieu de 110 l'année dernière : 72 ont été admis et 48 ajournés.

En 1900-1901, il y avait eu 71 admissions et on ne comptait que 39 ajournements.

IX. — Thèses.

Il a été soutenu 274 thèses, au lieu de 286 en 1900-1901. Parmi ces thèses, 255 ont été présentées par des étudiants de la Faculté de l'État et 19 par des étudiants des Facultés libres.

Si, au lieu de nous placer au point de vue de l'année scolaire, nous prenons l'année civile du 1er janvier au 31 décembre, nous constatons qu'il a été soutenu : 65 thèses en 1894, 87 en 1895, 117 en 1896, 141 en 1897, 208 en 1898, 264 en 1899, 265 en 1900 et 298 en 1901.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

L'augmentation du nombre des docteurs en droit correspond à la mise en vigueur de la loi militaire qui leur confère la dispense de deux années de service. Elle a été brusque au début, puis a persévéré dans la suite, mais d'après une progression assez capricieuse au premier abord. Certaines années, en effet, se présentent avec une augmentation très sensible, tandis que pour d'autres l'accroissement est presque insignifiant; mais en recherchant la cause de ces différences, on peut la découvrir dans ce fait que les concours d'agrégation décident les étudiants qui veulent y prendre part à activer la préparation de leur thèse; aussi le nombre des thèses de doctorat est-il plus élevé pendant les années de concours.

Comme précédemment, le nombre des ajournements est resté insignifiant : 2 au lieu de 3 l'année dernière. Ces ajournements se sont aussi produits, comme l'année dernière, dans la section des sciences juridiques. Leur rareté s'explique toujours de la même manière ; elle tient à ce que les présidents de thèse ne laissent pas présenter à la soutenance des travaux notoirement insuffisants.

Sur les 298 thèses soutenues du 1er janvier au 31 décembre 1901, 36 ont été retenues en vue du concours ouvert chaque année entre les auteurs de ces travaux. 25 récompenses ont été accordées : 7 prix, 9 mentions très honorables et 9 mentions honorables.

L'année précédente, la Faculté avait accordé 18 récompenses, et en 1899-1900, 12.

Déjà précédemment on a relevé ce progrès remarquable dans les travaux de nos aspirants au doctorat, et la Faculté est heureuse de constater que, loin de s'arrêter, il se continue sans une seule interruption.

La Faculté a accordé :

1° Prix.

MM.	
Chéron.	Etude sur l'adage : *Uxor non est proprie socia sed speratur fore.*
Dorville.	De l'intérêt moral dans les obligations.
Lemaire.	Le mariage civil.
Ripert.	Le marquis de Mirabeau (l'ami des hommes). Ses théories politiques et économiques.
Rolland.	De la correspondance postale et télégraphique dans les relations internationales.
Saurel.	Sociétés de crédit contre banques locales.
Susane.	La tactique financière de Calonne.

2° Mentions très honorables.

Andréadès.	Essai sur la fondation et l'histoire de la banque d'Angleterre (1694-1844).
Aupetit.	Essai sur la théorie générale de la monnaie.
Bernard.	Des conflits de souveraineté en matière pénale.
Genestal.	Rôle des monastères comme établissements de crédit, étudié en Normandie du XIe siècle à la fin du XIIIe siècle.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Martin.	La crise du mariage dans la législation intermédiaire (1789-1804).
Minard.	Du droit et des pouvoirs du mari sur les valeurs mobilières de sa femme sous les différents régimes matrimoniaux.
Nézard.	Théorie juridique de la fonction publique.
Niewenglowski.	Les idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du XVIII[e] siècle. La constitution du 3 mai 1791.
Raynaud.	Le contrat collectif de travail.

3° Mentions honorables.

Alglave.	L'État et la province assureurs en Suisse et dans les pays scandinaves.
Basdevant.	La Révolution française et le droit de la guerre continentale.
Dumonchel.	De la surveillance des droits de préférence sur les indemnités obtenues par le débiteur à raison de la perte de la chose grevée.
Helbronner.	De la diffamation et de sa répression dans le droit anglais.
Jamont.	Etude sur le droit des gens mariés d'après les coutumes de Bretagne.
Jaubert.	Le droit de réponse en matière de presse.
de Lapanouse.	Essai historique sur la protection des enfants orphelins au moyen âge, dans les pays coutumiers.
Paisant.	L'admission temporaire des blés et les bons d'importation en France et en Allemagne.
Testaud.	Des juridictions municipales en France (Des origines jusqu'à l'ordonnance de Moulins (1566).

X. — Diplomes.

Il a été délivré **1 811** diplômes, au lieu de **1 950** en **1901**, savoir : **273** de docteur; **709** de licencié; **757** de bachelier, et **72** certificats de capacité.

XI. — Bibliothèque.

La bibliothèque s'est accrue de **3328** volumes se décomposant ainsi qu'il suit :

1° Registre d'entrée ordinaire.	1 295
2° Thèses de Paris (en triple exemplaire).	819
3° Thèses de province.	213
4° Thèses étrangères	434
5° Périodiques.	567
Total.	3 328

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

La bibliothèque a reçu en moyenne 1 495 lecteurs par jour pendant 8 mois[1]. Le mouvement total a donc été de 358 800 lecteurs.

On a communiqué en moyenne 2 304 volumes par jour, ce qui fait un total de 552 960 volumes pendant l'année scolaire.

7 483 volumes ont été communiqués au dehors. Ces prêts se décomposent de la manière suivante :

A 43 emprunteurs ordinaires	1 775
A 37 conférenciers ou emprunteurs autorisés	913
A 11 bibliothèques universitaires	54
A 70 candidats à l'agrégation	4 741
Total.	7 483

XII. — Bourses de Voyage.

La Société des Amis de l'Université a, comme les années précédentes, voté une certaine somme qui nous a permis d'augmenter le nombre des prix de thèse, et elle nous a en outre ouvert les crédits nécessaires pour trois bourses de voyage.

Nous ne pouvons que témoigner à cette société toute notre reconnaissance pour sa sympathie persévérante et si utile au développement du goût des recherches parmi nos disciples les plus distingués.

Les trois bourses de cette année ont été attribuées à MM. Fauchier, Roux et Germain-Martin.

M. Fauchier doit se rendre en Allemagne, pour y étudier les applications et les résultats du socialisme municipal dans plusieurs grandes villes, telles que Berlin, Brême, Cologne, Francfort, Hambourg.

M. Roux s'occupera dans le même pays des habitations ouvrières.

Enfin, M. Germain-Martin doit rechercher comment se font en Angleterre les distributions municipales de force motrice aux petites industries.

XIII. — Vœux.

Envisagé dans son ensemble, l'enseignement de la Faculté de droit, sans être absolument complet, comprend cependant actuellement toutes les branches de la jurisprudence et de la science sociale. Il reste toutefois encore bien des progrès à accomplir. L'enseignement de la Législation civile comparée, cette branche toute nouvelle

1. Huit mois, parce qu'on déduit les dimanches et les congés.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

des études juridiques, devra être fortifié et élargi ; on demande dès maintenant la conversion du cours de Législation civile comparée en une chaire magistrale. D'autres enseignements pourraient encore être utilement créés ; on ne peut sur ce point que renvoyer aux observations déjà faites dans les rapports des années précédentes. Mais ce qu'il faut de nouveau demander, c'est la nomination de deux agrégés au moins, non chargés de cours, pour suppléer les professeurs momentanément empêchés. Au point de vue de la police et de la bonne tenue de l'École, la présence d'un gardien militaire serait bien utile, surtout depuis l'installation de salles et d'amphithéâtres qui ont doublé la superficie de l'École. Mais ce qui devient encore plus urgent, c'est l'agrandissement de la bibliothèque ; depuis un certain temps déjà il est demandé avec insistance ; aujourd'hui, les choses en sont à ce point que, s'il n'est pas donné prochainement satisfaction à ce vœu, on se trouvera dans le plus grand embarras et dans l'impossibilité de placer les ouvrages dont s'enrichit chaque jour la bibliothèque.

Tout récemment la Faculté a acquis, par legs de M. Goullencourt, plusieurs milliers de volumes qui vont occuper les dernières places vacantes sur les rayons et rapprocher l'époque où l'on se trouvera dans l'impossibilité de placer les livres tant que les améliorations demandées n'auront pas été réalisées.

E. Glasson.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

INSCRIPTIONS.

ANNÉE SCOLAIRE 1901-1902.

TRIMESTRES.	Capacité.	1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	TOTAUX. Inscriptions.	ÉTUDIANTS.
1er	135	1 084	769	746	491	3 225	3 190
2e	150	999	748	647	450	2 994	2 967
3e	113	955	742	675	438	2 923	2 860
4e	125	1 205	907	847	435	3 519	3 056
TOTAUX.	523	4 243	3 166	2 915	1 814	12 661	

CONFÉRENCES.

SEMESTRES.	1re année.	2e année.	3e année.	4e année. Doctorat Sciences juridiques.	4e année. Doctorat Sc. polit. et économ.	TOTAUX.
1er	44	75	64	42	26	251
2e	37	71	67	43	22	240
TOTAUX.	81	146	131	85	48	491

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.

Iles-Britanniques	7
Pays-Bas	1
Belgique	4
Luxembourg	2
Suisse	6
Monarchie austro-hongroise	6
Italie	6
Grèce	17
Bulgarie	13
Serbie	17
Roumanie	104
Empire ottoman	18
Empire russe	19
Perse	2
Japon	1
Egypte	60
Tunisie	1
Continent Africain	2
Etats-Unis de l'Amérique du Nord	2
Mexique	2
Brésil	1
Républiques de l'Amérique du Sud	4
Républiques de l'Amérique centrale	5
Haïti	2
	302

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

PRÉSENCES AUX COURS.

MOIS.	1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	TOTAUX.
Novembre 1901. . .	10 901	9 610	8 288	8 937	37 736
Décembre — . . .	12 957	11 410	8 985	9 762	43 114
Janvier 1902. . .	11 083	10 123	8 493	9 220	38 919
Février — . . .	8 757	7 824	6 544	7 655	30 780
Mars — . . .	6 778	6 689	4 551	5 968	23 986
Avril — . . .	8 574	7 944	5 804	6 551	28 873
Mai — . . .	8 533	8 728	5 538	4 814	27 613
Juin — . . .	6 245	5 736	3 470	»	15 451
1901-1902. . .	73 828	68 064	51 673	52 907	246 472
1900-1901. . .	79 757	65 029	59 144	58 077	262 007

EXAMEN DE LICENCE (2e PARTIE).

Matières à option.

	Droit maritime.	Voies d'exécution.	Législation financière.	Législation commerciale comparée.
Session de Novembre 1901.				
Faculté de l'État. .	80	32	27	4
Facultés libres. . .	14	3	4	»
Session de Juillet-août 1902.				
Faculté de l'État. .	356	231	178	25
Facultés libres. . .	31	16	17	»
TOTAUX. . .	481	282	226	29

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ENSEMBLE DES EXAMENS

SUBIS DEVANT LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS.

NATURE DES ÉPREUVES.		TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	Proportion pour cent des ajournements	
Capacité.		120	72	48	40. »	
1er examen de baccalauréat. .		1 410	861	549	36. »	Licence 30. »
2e de baccalauréat.	1re part.	1 107	787	320	28. »	
	2e part.	1 048	781	267	25. »	
Licence	1re part.	981	719	262	26.50	
	2e part.	1 018	734	284	27.50	
1er de doctorat	Sc. juridiques. .	290	150	140	48. »	Doctorat 43.50
	Sc. politiques. .	337	206	131	39.50	
2e de doctorat	Sc. juridiques. .	320	160	160	50. »	
	Sc.économiques.	294	178	116	39. »	
2e mention	Sc. juridiques. .	6	4	2	33. »	
	Sc. pol. et écon.	12	11	1	8.50	
Thèses. . .	Sc. juridiques. .	139	137	2		
	Sc. pol. et écon.	122	122	»		
	Anc. Régime . .	9	9	»		
Thèses. . . 2e mention	Sc. juridiques. .	3	3	»		
	Sc. pol. et écon.	2	2	»		
TOTAUX.		7 218	4 936	2 282	31.61	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

EXAMENS

SUBIS DEVANT LA FACULTÉ DE DROIT PAR LES ÉTUDIANTS DE L'ÉTAT.

NATURE DES ÉPREUVES.		TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	Proportion pour cent des ajournements.	
Capacité.		109	63	46	42. »	
1er de baccalauréat		1 305	794	511	39. »	Licence 28. »
2e de baccalauréat.	1re part.	1 023	723	300	29.50	
	2e part.	969	726	243	25. »	
Licence	1re part.	899	659	240	29. »	
	2e part.	936	678	258	27.50	
1er de doctorat	Sc. juridiques. .	261	132	129	49.50	Doctorat 43.05
	Sc. politiques. .	325	197	128	39. »	
2e de doctorat	Sc. juridiques. .	306	153	153	50. »	
	Sc.économiques.	290	177	113	39. »	
2e examen 2e mention	Sc. juridiques. .	6	4	2	33. »	
	Sc. pol. et écon.	11	11	»	» . »	
Thèses. . .	Sc. juridiques. .	125	123	2		
	Sc. pol. et écon.	117	117	»		
	Anc. Régime . .	9	9	»		
Thèses. . . 2e mention	Sc. juridiques. .	3	3	»		
	Sc. pol. et écon.	2	2	»		
TOTAUX.		6 696	4 571	2 125	31.73	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

J.O. Doc. Parl. Sénat. SESS. ORD. 1896. T. II. Doc. n° 57. — Rapport de M. Bérenger, fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la collation des grades. — Annexe au procès-verbal de la séance du 22 juillet 1896. — Imprimerie du Sénat. — Bibl. Sc. Po. Doc. Sc. LEG 22-2 n°1716

EXAMENS SUBIS DEVANT LA FACULTÉ DE L'ÉTAT PAR LES ÉTUDIANTS DES FACULTÉS LIBRES.

NATURE DES EXAMENS.	PARIS.			LILLE.			ANGERS.			LYON.			TOTAUX.			PROPORTION pour cent des ajournements.	
	TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	TOTAUX.	Admis.	Ajournés.		
Capacité	3	2	1	8	7	1	»	»	»	»	»	»	11	9	2	18 »	
1er de baccalauréat	77	48	29	28	19	9	»	»	»	»	»	»	105	67	38	36. »	
2e de baccalauréat — 1re partie.	49	37	12	33	26	7	1	1	»	1	»	1	84	64	20	23.50	29.05
2e de baccalauréat — 2e partie.	49	34	15	28	19	9	1	1	»	1	1	»	79	55	24	30. »	
Licence — 1re partie.	51	43	8	27	16	11	4	1	3	»	»	»	82	60	22	26.50	Licence 29.50
Licence — 2e partie.	51	38	13	28	16	12	3	2	1	»	»	»	82	56	26	30.50	
1er de doctorat — Sciences juridiques.	24	14	10	5	4	1	»	»	»	»	»	»	29	18	11	38. »	
1er de doctorat — Sciences politiques.	12	9	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	9	3	25. »	Doct. 57. »
2e de doctorat — Sciences juridiques.	10	3	7	4	4	»	»	»	»	»	»	»	14	7	7	50. »	
2e de doctorat — Sciences économ.. .	4	1	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	1	3	75. »	
Thèses — Sciences juridiques.	9	9	»	5	5	»	»	»	»	»	»	»	14	14	»	»	
Thèses — Sciences économ.. .	5	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15	5	»	»	
2e mention : sciences politiques et économiq. .	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	
TOTAUX	345	243	102	166	116	50	9	5	4	2	1	1	522	365	157	30.05	

RÉSULTAT DES EXAMENS DE LICENCE PAR SESSION.

NATURE DES EXAMENS.	TOTAUX.	Admis.	Ajournés.	Proportion pour cent des ajournements.
	Session de Novembre 1901.			
1er de baccalauréat	346	219	127	36.50
2e de baccalauréat. 1re part.	234	163	71	30.50
2e de baccalauréat. 2e part.	203	168	85	41. »
Licence. . . . . 1re part.	180	130	50	27.50
Licence. . . . . 2e part.	213	150	63	30. »
	1 176	830	346	29.50
	Session de Juillet-août 1902.			
1er de baccalauréat	1 064	642	422	39.50
2e de baccalauréat. 1re part.	873	634	249	28.50
2e de baccalauréat. 2e part.	845	613	232	27. »
Licence. . . . . 1re part.	801	589	212	26. »
Licence. . . . . 2e part.	805	584	221	27. »
	4 388	5 052	1 336	30. »

ÉTUDIANTS AJOURNÉS

AVEC DEUX BOULES ROUGES OU AVEC UNE NOIRE.

(Décret du 30 avril 1895.)

NATURE DES ÉPREUVES.	AVEC 2 ROUGES-NOIRES.	AVEC 1 NOIRE.
1re de Baccalauréat	205	1
2e de Baccalauréat. . . 1re partie. . . .	142	»
2e de Baccalauréat. . . 2e partie. . . .	115	»
Licence. . . . . 1re partie. . . .	98	»
Licence. . . . . 2e partie. . . .	95	»
TOTAUX.	655	1

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

RAPPORT

DE

M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE L'UNIVERSITE DE PARIS

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation scolaire et les travaux de la Faculté pendant l'année scolaire 1901-1902.

I. — Personnel enseignant.

Agrégé libre décédé : M. Polaillon.

La Faculté de Médecine a perdu M. *Polaillon*[1], agrégé, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, chevalier de la Légion d'honneur.

Né à Lyon en 1836, M. Joseph-François-Benjamin Polaillon commença dans cette ville ses études médicales, qu'il vint poursuivre à Paris, où il fut interne en 1859, aide d'anatomie en 1864, docteur en 1865, agrégé premier en 1866, section d'anatomie physiologique; chirurgien du Bureau central en 1870, il fut d'abord nommé chirurgien à Cochin (Service des Accouchements), puis à la Pitié, enfin à l'Hôtel-Dieu en 1878.

M. Polaillon laisse la réputation d'un opérateur expérimenté et prudent : son influence sur le développement de la chirurgie de l'abdomen a été considérable; ses travaux nombreux et portant sur tous les sujets de la chirurgie ont été publiés dans les bulletins de l'Académie et dans ceux de la Société de chirurgie; les résultats de sa pratique à l'hôpital sont consignés dans trois gros volumes.

Professeurs retraités : M. Fournier, M. Farabeuf.

M. le professeur *Fournier*[2] a été admis à la retraite par décret en date du 15 avril 1902.

Né à Paris le 12 mai 1832, il fit ses études à notre Faculté, devint interne des hôpitaux en 1854, fut reçu docteur en 1860,

1. Polaillon (Joseph-François-Benjamin), né le 17 février 1836, à Lyon (Rhône). — Aide d'anatomie en 1864. — Docteur en médecine (1865). — Agrégé (1866). — Chirurgien du Bureau central (1870). — Chevalier de la Légion d'honneur.

2. Fournier (Alfred-Jean), né le 12 mai 1832, à Paris. — Docteur en médecine (1860). — Médecin des hôpitaux (1863). — Agrégé (1863). — Professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques (1880). — Commandeur de la Légion d'honneur (1902).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

médecin des hôpitaux en 1863 et agrégé de la Faculté la même année. Elève de Ricord, il ne tarda pas à se spécialiser dans les maladies cutanées et vénériennes. D'abord attaché à l'Hôtel-Dieu, il passa, dès 1863, à l'hôpital de Lourcine, dont il devint médecin en chef et où il inaugura, en 1869, une série de conférences sur les maladies syphilitiques qui eurent un grand succès. En 1876, il passa à l'hôpital Saint-Louis.

Chargé d'un cours complémentaire en 1870, il fut nommé, en 1880, professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques (chaire créée pour lui). Il a été élu membre de l'Académie de médecine la même année.

L'enseignement de M. le professeur Fournier s'est distingué par une grande originalité unie à une grande simplicité et à une clarté remarquable. Ses ouvrages se distinguent par les mêmes qualités et ont fait beaucoup progresser nos connaissances sur les maladies vénériennes, leur prophylaxie et leur traitement. Il a publié les Leçons sur le chancre, du docteur Ricord (1858) ; il a traduit d'anciens traités relatifs aux affections vénériennes : le poème de Frascator intitulé *Syphilis* (1869), le *Nouveau carême de pénitence et purgatoire d'abnégation*, par Jacques de Béthencourt, publié en 1527 (1871) ; le *Mal français*, de Jean Vigo (1872), etc... Ses principaux ouvrages originaux sont : *Des glossites tertiaires* (1877) ; *Syphilis du cerveau* (1879) ; *Syphilis et mariage* (1880) ; *Leçons classiques sur la syphilis* (1881) ; *De l'ataxie locomotrice d'origine syphilitique* (1882) ; *Leçons sur la période prœataxique du tabès d'origine syphilitique* (1885) ; *Leçons sur la syphilis vaccinale* (1889) ; l'*Hérédité syphilitique* (1891) ; *Des syphilides secondaires malignes* (1893) ; *Affections parasyphilitiques* (1894) ; *Traitement de la syphilis* (1894) ; *Syphilis et paralysie générale* (1895) ; *Chancres extra-génitaux* (1898), etc.

Également admis à la retraite par décret en date du 30 mai 1902, M. le professeur *Farabeuf*[1] est né à la Conquille-Rannost (Seine-et-Marne), le 6 mai 1841. Il a fait ses études médicales à Paris, où il fut reçu interne des hôpitaux en 1864, nommé aide d'anatomie en 1868, et un an après avoir soutenu sa thèse inaugurale (1871), prosecteur au concours de 1872.

Reçu agrégé de la Faculté en 1876, il devint chef des travaux anatomiques en 1878 et titulaire de la chaire d'Anatomie en 1886.

M. le professeur Farabeuf a eu le grand mérite de réorganiser

1. Farabeuf (Louis-Hubert), né le 6 mai 1841, à la Conquille (Seine-et-Marne). — Aide d'anatomie (1868). — Docteur en médecine (1871).— Prosecteur (1872). — Agrégé (1876). — Chef des travaux anatomiques (1878). — Professeur d'anatomie (1886). — Officier de la Légion d'honneur (1902).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

l'École pratique pour tout ce qui concerne les études anatomiques. Ses ouvrages d'anatomie et d'histologie sont bien connus. Son *Précis de manuel opératoire* (1872-1885), dont une nouvelle édition vient de paraître, a été et est toujours classique. Il a, en outre, publié, en collaboration avec M. le docteur Varnier, un ouvrage remarquable, intitulé : *Introduction à l'étude clinique et à la pratique des accouchements.*

Professeurs nouvellement nommés : MM. Gilbert, Gaucher.

Par décret du 29 décembre 1901, M. *Gilbert* [1] a été nommé professeur de Thérapeutique, en remplacement de M. Landouzy et après un vote unanime du Conseil de la Faculté.

Né à Buzancy (Ardennes), le 15 février 1858, M. Gilbert commença ses études médicales à Paris en 1876. Reçu interne des hôpitaux en 1880, lauréat de la médaille d'or en 1885, docteur en médecine en 1886, il devint médecin des hôpitaux en 1888 et agrégé en 1889. La carrière de M. le professeur Gilbert a été brillante et rapide; ses succès sont justifiés par une somme considérable de travail et par des recherches nombreuses de clinique et de laboratoire. On connaît ses travaux sur les *maladies microbiennes,* en particulier sur la tuberculose, la colibacillose, la leucocytose diphtérique, la streptococcie, la pneumococcie, etc.; puis sur les néoplasmes et le cancer, sur les maladies du tube digestif et du pancréas, et surtout sur les *maladies du foie,* dont il a étudié en outre la physiologie, à un point de vue tout à fait nouveau. Il n'y a d'ailleurs guère de domaine de la pathologie que M. le professeur Gilbert n'ait exploré, y apportant les lumières d'un sens clinique supérieur.

La thérapeutique est redevable à M. Gilbert d'un grand nombre de remèdes nouveaux, tels que le benzonaphtol, le gaïacol synthétique, l'anilipyrine, la peptone iodée, le cacodylate de fer, divers extraits organiques, etc. Il a fait des études remarquables sur la lécithine, le sulfonal et des extraits variés, s'est efforcé d'obtenir la réalisation des sérums antituberculeux et antisyphilitiques, a imaginé la pratique du massage direct du foie, etc. Il a collaboré au *Traité de pathologie générale* de Bouchard, a rédigé la nouvelle édition du *Formulaire* de Dujardin-Beaumetz, le *Rapport sur l'état actuel de l'opothérapie,* au congrès de Montpellier, et avec Fournier, le *Rapport sur le traitement de la lithiase biliaire,* au Congrès de Médecine de 1900. Il dirige, avec M. le professeur Brouardel, le *Traité de médecine et de thérapeutique.*

Parmi les grands mérites de M. le professeur Gilbert, il faut encore

1. Gilbert (Nicolas-Augustin), né le 15 février 1858 à Buzancy (Ardennes). — Interne des hôpitaux (1880). — Médaille d'or de l'Internat (1885). — Docteur en médecine (1886). — Agrégé (1889). — Chef de laboratoire de thérapeutique (1890). — Chevalier de la Légion d'honneur (1897).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

citer ses conférences cliniques à Tenon, en 1893, à Broussais depuis 1894, et les conférences annuelles de thérapeutique à la Faculté (1889-1898), qui ont eu le plus grand succès.

Le docteur *Gaucher*[1] était tout désigné par ses remarquables travaux de dermatologie et de syphiligraphie, pour occuper la chaire laissée vacante par le professeur Fournier. Né à Champfleury, le 26 juillet 1854, il fit de brillantes études de médecine à Paris, fut reçu interne en 1877, préparateur des travaux d'histologie à la Faculté en 1880 et docteur en 1882, avec une thèse remarquable où il décrivait le premier l'hypertrophie primitive de la rate sous le nom d'*épithélioma primitif de la rate*. Nous le voyons ensuite chef de clinique médicale de la Faculté (1882-84), chef du laboratoire de la Charité (1885-90), médecin des hôpitaux (1886), enfin agrégé de la Faculté en 1892. Ajoutons qu'il a beaucoup contribué à éclairer la pathogénie des néphrites par auto-intoxication, et celle de la maladie de Bright; il a prouvé expérimentalement que le bouillon de viande est un véritable poison dans les néphrites.

Outre un grand nombre de mémoires et d'articles remarquables disséminés dans les revues spéciales et le bulletin ou compte rendu des sociétés ou des congrès, etc., nous accorderons une mention spéciale aux travaux suivants : *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, avec Hillairet (Paris, 1881-1885, in-8°); *Leçons sur les maladies de la peau faites à la Faculté de médecine et à l'hôpital Saint-Louis* (Paris, 1895-98, 2 volumes in-8°); *Thérapeutique des maladies du rein*, avec P. Gallois (Paris, 1896, 2 volumes in-18); *Traitement de la syphilis* (Paris, 1899, in-8°); les articles *Myxœdème*, *Pellagre* et *Maladies de la peau*, avec Barbe, dans le *Traité de médecine* de Brouardel, Gilbert et Girode, T. III.

L'enseignement doit déjà beaucoup à M. Gaucher. Signalons les leçons d'histologie qu'il fit de 1881 à 1886 au laboratoire des travaux pratiques d'histologie, ses conférences de séméiologie à l'hôpital Necker (1882-84), d'anatomie pathologique et de bactériologie à la Clinique des maladies des enfants (1882-91), de dermatologie à l'hôpital Saint-Antoine depuis 1892, le cours complémentaire de dermatologie à la Faculté de médecine. Il a fondé à Saint-Antoine une policlinique de dermatologie qui rend de très grands services et a été rattachée depuis à l'hôpital.

1. Gaucher (Ernest-Charles-Philippe), né le 26 juillet 1854 à Champfleury (Nièvre). — Préparateur adjoint des travaux pratiques d'histologie (1880). — Docteur en médecine (1882). — Chef de clinique (1882). — Chef de laboratoire de clinique médicale (Charité) (1886). — Agrégé (1892). — Professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques (1902). — Chevalier de la Légion d'honneur (1899).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Chargés de Cours en remplacement de professeurs en congé.

M. le professeur Grancher, absent pour raisons de santé, a été suppléé par M. *Méry*, agrégé en exercice, pendant l'année scolaire 1901-1902.

M. le professeur *Duplay*, absent pour raisons de santé, pendant l'année scolaire 1901-1902, a été suppléé, savoir :

1° 1er semestre, par M. *Mauclaire ;*

2° 2e semestre, par M. *Marion*.

Cours libres.

Plusieurs docteurs en médecine ont été autorisés par le Conseil de l'Université à faire des cours libres dans les amphithéâtres de l'École pratique destinés à cet enseignement :

6 pendant le premier semestre;

7 pendant le deuxième semestre.

Ce sont :

PREMIER SEMESTRE.

MM.	
BONNET.	Les découvertes modernes et leurs applications aux sciences médicales.
BOUREAU.	Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes.
LAVAUX.	Affections des voies urinaires.
ALBARRAN.	Maladies des voies urinaires.
LEGENDRE ET LEPAGE.	Déontologie médicale.
REMY.	Les accidents du travail.

DEUXIÈME SEMESTRE.

MM.	
FOVEAU DE COURMELLES.	Electrothérapie, Radiographie et Photothérapie (cures de lumière).
BERNARD LEROY.	Psychologie pathologique.
FRUMUSAN.	Massothérapie.
GAUBE.	Du pouvoir rotatoire des sérums et de ses rapports avec leur canalisation.
DARIER.	Leçons de thérapeutique oculaire.
BÉRILLON.	Psychologie physiologique et pathologique. — Applications cliniques et thérapeutiques de l'hypnotisme.
GARNAULT.	La biologie et la médecine chaldéennes et égyptiennes et les origines de la médecine et de la biologie grecques. — La médecine et la biologie grecques jusqu'à Platon et Aristote.

Cours payants et travaux pratiques facultatifs.

Les cours payants et les travaux pratiques facultatifs ont été suivis par 998 élèves.

En voici la statistique détaillée :

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

	COURS OU LABORATOIRES.	FRANÇAIS.	ÉTRANGERS.	TOTAL.
Médecine.	Chimie pathologique	33	»	33
	Histologie	4	»	4
	Physiologie	15	»	15
	Laryngologie	40	76	116
	Anatomie pathologique	1	»	1
	Physique	3	»	3
	Laboratoire d'histologie	1	»	1
	Bactériologie	36	23	59
	Laboratoire de clinique médicale (Saint-Antoine)	»	1	1
	Démonstrations et technique histologique	3	5	8
	Laboratoire de chimie	»	7	7
	Laboratoire de pathologie expérimentale et comparée	»	3	3
	Laboratoire d'histologie	1	»	1
	Laboratoire de clinique médicale (Hôtel-Dieu)	»	1	1
	Laboratoire de physiologie	1	1	2
	Laboratoire d'ophtalmologie (Hôtel-Dieu)	19	21	40
	Cours de diagnostic médical (M. Bouchard)	10	15	25
	Laboratoire de clinique médicale (Laennec)	20	8	28
	Laboratoire d'anatomie pathologique	3	6	9
	Laboratoire de thérapeutique	11	3	14
Chirurgie.	Médecine opératoire	97	»	97
	Médecine opératoire, Pavillon n° 8	31	»	31
	Médecine opératoire, Clamart	7	»	7
	Médecine opératoire spéciale :			
	1° Cours de M. Ombredanne	31	33	64
	2° Cours de M. Proust	6	26	32
	3° Cours de M. Duval	4	13	17
	4° Cours de M. Guibé	9	12	21
	5° Cours de M. Veau	4	8	12
	6° Cours de M. Labbey	4	9	13
	Dissection, Clamart (M. Quenu)	2	»	2
	Dissection (M. Cuneo)	2	6	8
	Dissection (M. Rieffel)	36	6	42
	Cours pratique de chirurgie (Charité)	20	6	26
	Cours de séméiologie (Necker)	6	3	9
Obstétrique.	Cours d'accouchement (Tarnier)	»	2	2
	Stage obstétrical (Baudelocque)	8	19	27
	— (Tarnier)	5	25	30
	— (Pitié)	1	3	4
	— (Beaujon)	»	1	1
	Clinique Gynécologique (Broca)	5	22	27
	Cours d'accouchement de M. Potocki	2		3
	Cours d'accouchement de M. Bouffe de Saint-Blaise	50	28	78
	Cours d'accouchem. de M. Couvelaire	50	15	65
	— de M. Baudron	1	8	9
	TOTAUX	582	416	998

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

41 étrangers ont acquitté le droit de 10 francs pour fréquenter la bibliothèque pendant l'année scolaire 1901-1902.

163 étrangers ont acquitté le droit d'immatriculation et de bibliothèque pour fréquenter les cliniques, suivre les cours et avoir accès à la bibliothèque.

II. — Étudiants.

	TOTAUX.	ÉLÈVES DOCTEURS.		ÉLÈVES OFFICIERS DE SANTÉ.	ÉLÈVES SAGES-FEMMES.				ÉLÈVES CHIRURGIENS-DENTISTES.
					Ancien régime.		Nouveau régime.		
		Ancien régime.	Nouveau régime.		1re classe.	2e classe.	1re classe.	2e classe.	
A la fin de l'année scolaire 1900-1901, le nombre des étudiants était de..	3 952	1 428	2 330	31	»	»	43	27	93
Au 1er octobre 1902, il était de...	3 827	1 013	2 650	21	»	»	41	27	75
Différences.....	—125	—415	+320	— 10	»	»	— 2	»	— 18

2 872 étudiants (doctorat et officiat) ont pris des inscriptions ou subi des examens :

1re année.	326		
2e année.	435		
3e année.	552	2 872	
4e année.	714		
5e année.	845		

812 étudiants en cours d'études n'ont fait aucun acte de scolarité :

1re année.	108		3 827
2e année.	162		
3e année.	195	812	
4e année.	112		
5e année.	235		
Sages-femmes.		68	
Chirurgiens-dentistes.		75	

En 1900-1901, ce nombre était de 758 ; en 1901-1902, il était de 812, soit une différence en plus, en défaveur de 1901-1902, de 54.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

L'interruption des études a pour causes les obligations militaires, la préparation des concours pour l'externat ou l'internat des hôpitaux.

Les 812 étudiants n'ayant fait aucun acte de scolarité en 1901-1902, classés par nationalité dans le tableau ci-après, se divisent en :

Hommes.	Français	673
	Etrangers.	115
Femmes.	Françaises	7
	Etrangères	17
Total.		812

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

			ETUDIANTS ayant pris des inscriptions ou subi des examens en 1901-1902.	ÉTUDIANTS inscrits qui n'ont pas fait acte de scolarité.	TOTAUX.
Hommes.	Français		2 575	673	3 248
	Étrangers	Iles-Britanniques	7	1	8
		Pays-Bas	3	»	3
		Belgique	»	2	2
		Luxembourg	1	1	2
		Suisse	10	3	13
		Empire Allemand	9	3	12
		Mon. Austro-Hongroise	1	2	3
		Espagne	3	»	3
		Portugal	1	3	4
		Italie (Monaco)	»	3	3
		Grèce	16	8	24
		Serbie	»	1	1
		Roumanie	34	14	48
		Empire Ottoman	56	22	78
		Empire Russe	31	24	55
		Perse	1	1	2
		Égypte	3	3	6
		Continent Africain	2	»	2
		Iles Africaines	2	5	7
		Dominion of Canada	»	1	1
		États-Unis	1	2	3
		Mexique	2	1	3
		Rép. de l'Amérique Cent.	5	1	6
		Antilles	8	8	16
		Brésil	4	4	8
		Rép. Espagnoles (A. S.)	12	2	14
	TOTAUX		212	115	327
Femmes.	Françaises		24	7	31
	Étrangères.	Iles-Britanniques	1	»	1
		Empire Ottoman	1	»	1
		Roumanie	4	1	5
		Empire Allemand	»	1	1
		Empire Russe	54	15	69
		Dominion of Canada	1	»	1
	TOTAUX		61	17	78

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

RÉCAPITULATION.

		ÉTUDIANTS ayant pris des inscriptions ou subi des examens pendant l'année scolaire 1901-1902.	ÉTUDIANTS inscrits qui n'ont pas fait acte de scolarité.	TOTAUX.
Hommes. . .	Français.	2 575	673	3 248
	Étrangers.	212	115	327
Femmes. . .	Françaises.	24	7	31
	Étrangères	61	17	78
	TOTAUX. . .	2 872	812	3 684
Sages-femmes.	Nouv. régime. 1re cl. 1re an. 21			
	Nouv. régime. 1re cl. 2e an. 20			
	Nouv. régime. 2e cl. 1re an. 15	. . . . .	. . . . .	68
	Nouv. régime. 2e cl. 2e an. 12			
Chirurgiens-dentistes.		. . . . .	. . . . .	75
	TOTAL GÉNÉRAL. . .	. . . . .	. . . . .	3 827

Le nombre des étudiants en médecine, élèves docteurs ou officiers de santé, est actuellement de **3 684.**

Elèves docteurs	ancien régime. 1 013	3 663	3 684
	nouveau régime. 2 650		
Élèves officiers de santé.		21	

En **1900-1901**, il était de **3 789.**

La population scolaire a diminué de **105.**

La diminution du nombre des élèves continue à porter sur l'ancien régime d'études, tandis que le nombre des étudiants du nouveau régime va en augmentant.

Elèves nouveaux.

Le nombre des élèves nouveaux entrés à la Faculté s'est élevé à **795.**

Élèves docteurs	Régime 1893. 644	676	795
	Régime 1878. 32		
Élèves officiers de santé.		1	
Élèves chirurgiens-dentistes.		77	
Élèves sages-femmes de 1re classe		22	
Élèves sages-femmes de 2e classe.		19	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Répartis comme suit :

Élèves docteurs.	Régime de 1893.	Français.	Hommes.	578	585	644	795
			Femmes.	7			
		Étrangers	Hommes.	44	59		
			Femmes.	15			
	Régime de 1878.	Français.	Hommes.	30	30	32	
			Femmes.	»			
		Étrangers.	Hommes.	1	2		
			Femmes.	1			
Élèves officiers de santé.		Français.	Hommes.			1	
Élèves chirurgiens-dentistes.		Français.	Hommes.	59	67	77	
			Femmes.	8			
		Étrangers	Hommes.	8	10		
			Femmes.	2			
Élèves sages-femmes.			1re classe.	22	41	41	
			2e classe.	19			

301 étudiants élèves docteurs ont pris la première inscription.

7 ont obtenu une équivalence d'études :

Régime de 1893.	Français.	3	7
	Étrangers.	4	

12 officiers de santé se sont inscrits comme candidats au doctorat en médecine, en bénéficiant des dispositions du décret du 31 juillet 1893.

6 anciens étudiants ont été réintégrés en cours d'études.

350 étudiants sont venus d'autres Facultés ou Écoles.

101 étudiants sont venus des Facultés de province.	Montpellier.	16
	Bordeaux.	21
	Toulouse.	16
	Lyon.	17
	Lille (Etat).	9
	Lille (Libre)	19
	Nancy.	3
94 étudiants sont venus des Écoles de plein exercice.	Nantes.	33
	Rennes	43
	Alger.	5
	Marseille.	13
155 étudiants sont venus des Ecoles préparatoires.	Dijon.	18
	Rouen	16
	Poitiers.	15
	Caen.	21
	Clermont.	23
	Reims.	9
	Angers.	20
	Limoges.	10
	Besançon.	6
	Tours.	11
	Grenoble	1
	Amiens.	5

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

77 candidats se sont inscrits pour subir les examens de chirurgien-dentiste :

Dentistes inscrits au rôle des patentes au 1er janvier 1892 (pour les 3 examens)	4	77
Dentistes de nationalité française, inscrits au rôle des patentes antérieurement au 1er janvier 1889 (pour les 2 derniers examens)	»	
Dentistes pourvus antérieurement au 1er novembre 1893 d'un diplôme délivré par l'une des écoles d'enseignement dentaire existant en France à la date du 25 juillet 1893 (pour le 2e examen seulement)	»	
Elèves des écoles dentaires (pour les 3 examens)	66	
Equivalence d'études	7	
Docteurs en médecine autorisés à postuler le diplôme de chirurgien-dentiste en ne subissant que le 3e examen	»	
Etudiants en médecine ayant été dispensés du 1er examen	»	

32 élèves sages-femmes ont été inscrites du 1er au 15 octobre 1901.

Pourvues du brevet de capacité (1re classe)	18	32
Dispensées du brevet de capacité (1re classe)	2	
Reçues à l'examen établi par l'arrêté du 1er août 1879 (2e classe)	12	

Etudiants étrangers.

Les 61 étrangers inscrits à la Faculté en vue du diplôme de docteur en médecine ont obtenu :

RÉGIME DE 1893.

7 La dispense du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie) et du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.

37 La dispense du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie); mais ils possédaient le certificat P. C. N.

9 L'équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie); mais ils possédaient le certificat P. C. N.

6 possédaient le baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie) et le certificat d'études P. C. N.

RÉGIME DE 1878.

2 L'équivalence du baccalauréat ès lettres et du baccalauréat ès sciences restreint.

Ils appartiennent aux nationalités suivantes :

Suisse			3
Italie			1
Grèce			7
Roumanie			11
Empire Ottoman			11
Empire Russe	Hommes 6 / Femmes 16		22
Égypte			2
Brésil			1
Républiques Espagnoles de l'Amérique du Sud			3
		Total	61

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Diplôme universitaire.

La Faculté compte actuellement 127 étrangers inscrits en vue du diplôme universitaire institué par l'arrêté du 1er avril 1898, soit une augmentation de 26 sur l'année scolaire 1900-1901.

Pendant l'année scolaire 1901-1902, quatre thèses ont été soutenues en vue de ce diplôme, savoir :

MM.

GULBENGUIAN (Carnik). Hallucination du moignon (5 juin 1902).

HOROVITZ (Mlle Aimée). Contribution à l'étude des moyens de défense de l'organisme contre l'invasion microbienne sur l'oviducte de la poule et le blanc d'œuf (10 juillet 1902).

LIBERMAN (Mlle Cécile). Psychose polynévritique de Korsakoff (10 juillet 1902).

BARACOFF (Diritre-G.). Du rôle des troubles de la nutrition dans la pathogénie (22 juillet 1902).

Répartition des étudiants par catégorie.

Les tableaux ci-après énumèrent, par années et par catégories, les étudiants inscrits à la fin de l'année scolaire 1901-1902.

Ils comprennent :

Hommes	Élèves docteurs régime 1878	Français	831	983
		Etrangers	152	
Hommes	Élèves officiers de santé.	Français	20	20
		Étrangers	»	
Femmes	Élèves docteurs régime 1878.	Françaises	5	30
		Étrangères	25	
Femmes	Élèves officiers de santé.	Françaises	1	1
		Étrangères	»	
Hommes	Élèves docteurs régime 1893.	Français	2 397	2 572
		Étrangers	175	
Femmes	Élèves docteurs régime 1893.	Françaises	25	78
		Étrangères	53	

Soit au total :

Français	3 279	3 684
Étrangers	405	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Étudiants inscrits à la fin de l'année scolaire 1901-1902.

DOCTORAT (Ancien Régime).

			1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	5e année.	TOTAL
Français			5	4	90	29	703	831
Hommes.	Étrangers.	Iles-Britanniques	»	»	»	1	2	3
		Pays-Bas	»	»	»	»	1	1
		Belgique	»	»	»	»	1	1
		Luxembourg	»	»	»	»	2	2
		Suisse	1	»	1	»	4	6
		Empire Allemand	»	»	1	»	6	7
		Mon. Austro-Hongroise	»	»	»	»	2	2
		Portugal	»	»	1	»	2	3
		Italie (Monaco)	»	»	2	»	1	3
		Grèce	»	»	2	»	5	7
		Serbie	»	»	»	»	1	1
		Roumanie	1	1	4	2	12	20
		Empire Ottoman	2	»	5	1	29	37
		Empire Russe	»	»	8	1	18	27
		Perse	»	»	»	»	2	2
		Égypte	»	»	1	»	1	2
		Iles Africaines	1	»	1	»	2	4
		Dominion of Canada	»	»	»	»	1	1
		États-Unis	»	»	»	»	2	2
		Mexique	»	»	»	1	1	2
		Républiques de l'Amérique centrale	»	»	»	1	1	2
		Antilles	1	»	3	»	3	7
		Brésil	»	»	2	1	1	4
		Républiques Espagnoles (Amérique du Sud)	»	»	1	1	4	6
		TOTAUX	11	5	122	38	807	983
Femmes.	Françaises		»	»	»	»	5	5
	Etrangères.	Iles-Britanniques	»	»	1	»	»	1
		Roumanie	»	»	»	»	2	2
		Empire Russe	»	»	5	3	14	22
		TOTAUX	»	»	6	3	21	30
TOTAUX (Doctorat Ancien Régime).			11	5	128	41	828	1 013

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Étudiants inscrits à la fin de l'année scolaire 1901-1902.

DOCTORAT (Nouveau Régime).

			1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	5e année.	TOTAL.
Hommes.	Français.		370	524	559	731	213	2 397
	Étrangers.	Iles-Britanniques .	»	»	1	3	1	5
		Pays-Bas.	»	»	2	»	»	2
		Belgique.	»	1	»	»	»	1
		Suisse.	1	»	3	2	1	7
		Empire Allemand.	1	»	1	1	2	5
		Mon. Austro-Hong.	»	»	1	»	»	1
		Espagne.	»	1	1	1	»	3
		Portugal.	»	»	1	»	»	1
		Grèce.	5	3	5	4	»	17
		Roumanie	10	6	4	6	2	28
		Empire Ottoman. .	7	12	12	5	5	41
		Empire Russe. . .	5	12	2	5	4	28
		Égypte.	1	1	1	1	»	4
		Continent Africain.	»	1	1	»	»	2
		Iles Africaines. . .	»	1	1	1	»	3
		États-Unis.	»	1	»	»	»	1
		Mexique	»	1	»	»	»	1
		Républ. de l'Amérique Centrale. .	»	1	1	2	»	4
		Antilles.	1	2	4	1	1	9
		Brésil	»	2	1	1	»	4
		Répub. Espagnoles (Amér. du Sud).	2	»	1	2	3	8
	TOTAUX.		403	569	602	766	232	2 572
Femmes.	Françaises.		9	4	4	5	3	25
	Étrangères.	Empire Allemand.	»	»	»	1	»	1
		Roumanie	»	1	1	1	»	3
		Empire Russe. . .	10	11	8	12	6	47
		Empire Ottoman. .	»	»	1	»	»	1
		Domin. of Canada.	»	»	1	»	»	1
	TOTAUX.		19	16	15	19	9	78
TOTAUX (Doctorat Nouveau Régime).			422	585	617	785	241	2 650

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

OFFICIAT.

	1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	5e année.	TOTAL.
Hommes. Français.	1	7	2	»	10	20
Étrangers.	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.	1	7	2	»	10	20
Femmes. | Française	»	»	»	»	1	1
TOTAUX.	»	»	»	»	1	1
TOTAUX (Officiat). . .	1	7	2	»	11	21

RÉCAPITULATION.

	1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	5e année.	TOTAL.
Doctorat (Ancien Régime)	11	5	128	41	828	1 013
Doctorat (Nouveau Régime)	422	585	617	785	241	2 650
Officiat.	1	7	2	»	11	21
TOTAUX. . . .	434	597	747	826	1 080	3 684

Sages-femmes. . . Nouveau régime. .	1re classe.	1re année.	21	68
		2e année.	20	
	2e classe.	1re année.	15	
		2e année.	12	
Chirurgiens-dentistes.				75
TOTAL GÉNÉRAL.				3 827

920 élèves ont quitté la Faculté.

Elèves ayant quitté la Faculté.	Ont été reçus	Docteurs	Ancien régime. . . .	357	612
			Nouveau régime. . .	255	
		Officiers de santé.			5
		Chirurgiens-dentistes.			78
	Ont été reçues sages-femmes.	1re classe		17	27
		2e classe.		10	
					722
		A reporter.			722

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

					Report.	722
Ont quitté la Faculté pour passer dans une autre Faculté ou École.	Doctorat (A. R.).	12	58			
	Doctorat (N. R.).	46				
	Officiat.		2	67		
	Chirurgiens-dentistes.		5			
	Sages-femmes.		2			920
Ont renoncé aux études.	Doctorat (A. R.)		1	8		
	Doctorat (N. R.)		5			
	Sages-femmes 1re classe. .	1	2			
	Sages-femmes 2e classe. .	1				
Sont décédés.	Doctorat (A. R.)	1	5	6	198	
	Doctorat (N. R.)..	4				
	Sage-femme (1re classe)		1			
N'ont pas fait d'acte de scolarité.	Doctorat (A. R.)		80	117		
	Doctorat (N. R.)..		10			
	Officiat..		4			
	Sages-femmes 1re classe. .	9	11			
	Sages-femmes 2e classe. .	2				
	Chirurgiens-dentistes.		12			

En résumé, **795** élèves sont entrés à la Faculté, **920** l'ont quittée.

D'où il suit que la population scolaire en cours d'études, qui était au 1er octobre **1901** de **3 952**, est fixée au 1er octobre **1902** à **3 827**.

612 ont été reçus docteurs, savoir :

Français	Hommes (A. R.).	307	547		
	Femmes (A. R.).	1			
	Hommes (N. R.).	237			
	Femme (N. R.)	2			
Étrangers	Hommes (A. R.).	40	65	612	
	Femmes (A. R.).	9			
	Hommes (N. R.).	11			
	Femme (N. R.)	1			
	Doctorat universitaire (A. R.) . .	»			
	Doctorat universitaire (N. R.) . .	4			

5 ont été reçus officiers de santé :

Français.	Hommes.	4	5	722
Etrangers.	Homme	1		

78 ont été reçus chirurgiens-dentistes :

Français	Hommes.	63	71	78
	Femmes.	8		
Étrangers	Hommes.	6	7	
	Femmes	1		

27 ont été reçues sages-femmes :

Françaises	1re classe.	17	27
	2e classe	10	

Les 65 étrangers qui ont été reçus docteurs appartiennent aux nationalités suivantes :

Luxembourg.	1
Suisse (femme)	1
Allemagne	4
Autriche-Hongrie.	2
A reporter.	8

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

	Report.	8
Espagne		2
Portugal		1
Italie		1
Grèce		3
Serbie		1
Roumanie		12
Empire Ottoman		11
Empire Russe	Hommes . . 4 / Femmes . . 11	15
Continent africain		2
Iles africaines		3
Mexique		1
Antilles		3
Républiques de l'Amérique Centrale		1
Républiques Espagnoles (Amérique du Sud)		1
	Total	65

Les 7 étrangers reçus chirurgiens-dentistes appartiennent aux nationalités suivantes :

Iles Britanniques	1
Belgique	1
Suisse	2
Roumanie (femme)	1
Empire Ottoman	1
États-Unis	1
Total	7

1 étranger, reçu officier de santé, appartient à la nationalité russe.

Sages-femmes 59 aspirantes sages-femmes se sont inscrites du 1er au 15 octobre 1901.

13, pourvues du brevet de capacité pour l'Enseignement primaire, ont été admises en vue du diplôme de 1re classe.

10 ont été admises en qualité d'élèves sages-femmes de 2e classe, après avoir subi, les 19 et 21 octobre, les épreuves de l'examen établi par l'arrêté du 1er août 1879.

Certificats d'aptitude délivrés aux aspirantes sages-femmes en 1901-1902 :

24 certificats d'aptitude correspondant à l'examen de fin de 2e année (Nouveau régime).

26 certificats d'aptitude correspondant à l'examen de fin de 1re année (Nouveau régime).

Parmi les aspirantes sages-femmes qui ont été reçues à l'examen de fin de 2e année (nouveau régime) quatre avaient fait la première année d'études, savoir :

Poitiers	1	4
Rennes	1	
Rouen	1	
Reims	1	

5 sages-femmes de 2e classe, reçues pour les départements, ont été admises à postuler un nouveau diplôme pour exercer dans le département de la Seine.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

III. — Examens.

NOTES OBTENUES AUX EXAMENS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE.

ANCIEN RÉGIME.				Ajournés.	Passable.	Satisfait.	Bien satisfait.	Très satisfait.	Extrêmement satisfait.	Totaux.
Doctorat.	1er examen			»	»	1	1	»	»	2
	2e examen.	1re partie.	Épreuve pratique.	»	4	4	1	»	»	9
			Épreuve orale. . .	15	8	1	1	»	»	25
		2e partie		13	13	12	3	2	2	45
	3e examen.	1re partie.	Épreuve pratique.	16	57	65	17	5	2	162
			Épreuve orale. . .	83	83	50	28	13	5	262
		2e partie		76	106	56	56	23	1	318
	4e examen			71	102	94	39	15	1	322
	5e examen.	1re partie.	Épr. chirurgicale.	43	113	97	55	28	8	344
			Épr. obstétricale .	92	87	94	81	36	10	400
		2e partie		30	119	110	43	28	12	342
	Thèse			»	17	56	135	89	60	357
Officiat.	1er examen de fin d'année			1	»	»	»	»	»	1
	2e —			»	»	»	»	»	»	»
	3e —			1	»	»	»	»	»	1
	1er examen définitif . .		Épreuve pratique.	1	»	1	»	»	»	2
			Epreuve orale. . .	»	»	»	1	»	»	1
	2e examen définitif. . .		Épreuve pratique.	»	3	»	»	»	»	3
			Épreuve orale. . .	1	3	3	»	»	»	7
	3e examen définitif. . .			5	3	»	2	»	»	10
	Totaux.			448	718	644	463	239	101	2 613

NOUVEAU RÉGIME.				Ajournés.	Médiocre.	Assez bien.	Bien.	Très bien.	»	Totaux.
Doctorat.	1er examen		Épreuve pratique.	45	116	116	73	18	»	368
			Épreuve orale. . .	96	97	116	79	27	»	415
	2e examen.			203	144	108	65	32	»	552
	3e examen.	1re partie.	Épreuve pratique.	80	200	196	49	11	»	536
			Épreuve orale. . .	227	142	178	90	20	»	657
		2e partie.	Épreuve pratique.	81	148	146	48	5	»	428
			Épreuve orale. . .	85	151	150	49	10	»	445
	4e examen.			104	102	156	79	14	»	455
	5e examen.	1re partie.	Épr. chirurgicale.	41	141	121	31	3	»	337
			Épr. obstétricale .	59	90	115	73	17	»	354
		2e partie		13	92	124	49	11	»	289
	Thèse.			1	9	71	116	59	»	256
Sages-femmes.	Sages-femmes de 1re classe.	1er examen.		4	6	11	1	»	»	22
		2e examen.		»	1	5	8	3	»	17
	Sages-femmes de 2e classe.	1er examen.		5	8	5	»	1	»	19
		2e examen.		1	2	1	4	3	»	11
Chirurgiens-dentistes.	1er examen.			19	28	29	19	1	»	96
	2e examen.			19	40	30	10	2	»	101
	3e examen.			19	40	30	6	2	»	97
	Totaux.			1 102	1 557	1 708	849	239	»	5 455
Totaux (ancien et nouveau régime). .				1 550	2 275	2 352	1 312	478	101	8 068

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

8 068 candidats ont subi des examens en 1901-1902, soit 547 de moins que les années précédentes.

En 1900-1901, sur 8 615 épreuves, il y avait eu 1 660 ajournements.

En 1901-1902, sur 8 068 épreuves, il y a eu 1 550 ajournements.

Soit 547 épreuves en moins et 110 ajournements en moins.

La proportion pour cent est la suivante :

ANCIEN RÉGIME.

Doctorat.	1er examen			»
	2e examen	1re partie.	Epreuve pratique	»
			Epreuve orale	60. »
		2e partie		28.88
	3e examen	1re partie.	Epreuve pratique	9.87
			Epreuve orale	31.87
		2e partie		23.89
	4e examen			22.04
	5e examen	1re partie.	Epreuve chirurgicale	12.50
			Epreuve obstétricale	23. »
		2e partie		8.77
	Thèse			»
Officiat	1er examen de fin d'année			100. »
	2e examen de fin d'année			»
	3e examen de fin d'année			100. »
	1er examen définitif		Epreuve pratique	50. »
			Epreuve orale	»
	2e examen définitif		Epreuve pratique	»
			Epreuve orale	14.28
	3e examen définitif			50. »

NOUVEAU RÉGIME.

Doctorat.	1er examen		Epreuve pratique	12.22
			Epreuve orale	23.15
	2e examen			36.77
	3e examen.	1re partie.	Epreuve pratique	14.92
			Epreuve orale	34.55
		2e partie.	Epreuve pratique	18.92
			Epreuve orale	19.10
	4e examen			22.85
	5e examen.	1re partie.	Epreuve chirurgicale	12.16
			Epreuve obstétricale	16.66
		2e partie		4.49
	Thèse			0.39
Sages-femmes.	1re classe.	1er examen		18.18
		2e examen		»
	2e classe.	1er examen		26.31
		2e examen		9.09
Chirurgiens-dentistes.	1er examen			19.79
	2e examen			18.81
	3e examen			19.58
Moyenne totale				19.21 pour 100

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

IV. — Discipline.

La discipline a été parfaite.

V. — Études anatomiques en 1901-1902.

676 élèves ont pris part aux travaux pratiques de dissection pendant l'hiver, savoir :

A l'Ecole pratique	509	676
A l'Amphithéâtre des hôpitaux.	167	

422 élèves ont fait des exercices de médecine opératoire pendant l'été, savoir :

A l'École pratique.	342	422
A l'Amphithéâtre des hôpitaux	80	

La Faculté a reçu **1 632** sujets, savoir :

Du 1er octobre au 30 juin.	1 281	1 632
Du 1er juillet au 30 septembre	351	

Ont été utilisés :

Pour la dissection.	331		
Pour la médecine opératoire.	437		
Pour les épreuves pratiques	130	1 046	
Pour les cours et les concours (adjuvat, prosectorat, etc.)	22		
Pour les laboratoires	126		
			1 632

N'ont pu être utilisés :

Ayant été livrés dans un état de putréfaction complète..	569	586	
ont été rendus aux familles.	17		

VI. — Stage dans les hôpitaux.

Le nombre des étudiants qui ont suivi les hôpitaux en vue du stage réglementaire a été de :

Hiver .	Élèves de 4e année (Services d'accouchements et services spéciaux)	290	948
	Élèves de 3e année (Services généraux de médecine et de chirurgie)	285	
	Élèves de 2e année (Services généraux de médecine et de chirurgie)	373	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Été . . .	Élèves de 4e année (Services d'accouchements et services spéciaux)	287	908
	Élèves de 3e année (Services généraux de médecine et de chirurgie)	262	
	Élèves de 2e année (Services généraux de médecine et de chirurgie)	359	

Nous avons eu 67 services à notre disposition.

VII. — Prix décernés par la Faculté.

La Faculté avait à décerner pour l'année scolaire 1900-1901 :

1° Les prix provenant des libéralités de :

M.	le baron Barbier, de la valeur de	2 000	francs.
Mme	la comtesse de Chatauvillard.	2 000	—
M.	Corvisart, une médaille de vermeil.	400	—
M.	de Montyon, une somme de.	700	—
M.	Jeunesse (hygiène)	1 500	—
M.	Jeunesse (histologie)	750	—
M.	Saintour.	3 000	—

2° Les prix pour les thèses les plus remarquables soutenues devant elle pendant l'année;

3° Elle avait, en outre, à attribuer le legs Trémont dans les conditions indiquées par le testateur.

Le Conseil de la Faculté, après avoir entendu les rapports des commissions chargées d'examiner les titres de chacun des candidats, a dressé la liste des lauréats.

1° Legs Trémont.

Commission : MM. Brouardel, doyen, *président*, Mathias Duval, Ch. Richet, Pouchet, Joffroy, Debove, Brissaud.

Le legs de la valeur de 1000 francs a été partagé entre deux étudiants également méritants et remplissant les conditions du legs.

2° Prix Barbier.

Commission : MM. Terrier, *président*, Pozzi, Gariel, Berger, Kirmisson.

Cinq appareils ou instruments ont été présentés.

La Faculté a partagé le prix de la manière suivante :

1° 600 francs à M. Jayle, chef de clinique de la Faculté, pour sa *Nouvelle table d'examens et d'opérations;*

2° 500 francs à MM. Deguy et Benj. Weill : *Nouveaux instruments pour le tubage du larynx.*

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

La Commission a attribué en outre une mention honorable et une somme de 100 francs à M. Valéry : *Appareil aseptique pour les injections du rectum.*

La somme restant disponible (800 francs) a été affectée à la Bibliothèque de la Faculté, conformément aux dispositions du legs.

3° Prix Chatauvillard.

Commission : MM. Brouardel, doyen, *président*, Pinard, Le Dentu, Brissaud, Chantemesse.

Huit ouvrages ont été présentés.

La Faculté a décidé de partager le prix ainsi qu'il suit :

1° 1000 francs à M. Varnier, pour son volume intitulé : *L'obstétrique journalière ;*

2° 500 francs à MM. Hallopeau et Leredde, pour leur *Traité de dermatologie ;*

3° 500 francs à MM. Bezançon et Griffon, pour leur brochure intitulée : *Etude de la réaction agglutinante du sérum.*

4° Prix Corvisart.

Le sujet proposé pour le concours était ainsi conçu : *Recherches sur les faits relatifs à l'influence de l'hérédité paternelle de la syphilis.*

Ce prix, qui consiste en une médaille de vermeil et 400 fr., n'est pas attribué cette année (aucun candidat ne s'est fait inscrire).

La Faculté a décidé que le sujet du concours pour l'année 1902 serait : *Pleurésies putrides.*

5° Prix Montyon.

Commission : MM. Brouardel, doyen, *président*, Proust, Debove, Gautier, Dieulafoy.

La Faculté a partagé le prix de la manière suivante :

1° 400 francs à M. Griffon, pour son mémoire : *L'épidémie parisienne de méningite cérébro-spinale ;*

2° 300 francs à M. Bordas, pour son mémoire sur *L'Epidémie de névrite arsénicale.*

6° Prix Jeunesse (Hygiène).

Commission : MM. Brouardel, doyen, *président*, Proust, Debove, Gautier, Dieulafoy.

Neuf mémoires ont été présentés.

La Faculté a attribué le prix (1500 fr.) à M. Vaillard, médecin principal de l'armée, professeur au Val-de-Grâce, pour son *Etude sur les conserves de viande, accidents qu'elles provoquent, leurs causes, les moyens de les prévenir.*

Une mention honorable a été attribuée à :

1° M. Delobel, pour sa série de monographies sur *l'alcoolisme congénital ;*

2° M. Berthier, pour ses monographies sur *l'imperméabilité des vêtements du soldat par la suintine.*

7° Prix Jeunesse (Histologie).

Commission : MM. Cornil, *président*, Mathias Duval, Ch. Richet, Chantemesse, Brissaud.

Quatre mémoires ont été présentés.

La Faculté a partagé le prix de la manière suivante :

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

1° 300 francs à M. SEGALL, pour son mémoire sur *les Chromatocytes*;
2° 300 francs à M. DELAMARRE, pour son mémoire sur *l'Histologie;*
3° 150 francs à M. GUIEYSSE, pour son mémoire sur *la Capsule surrénale du cobaye.*

8° Prix Saintour.

Commission : MM. CORNIL, *président*, DIEULAFOY, RAYMOND, CHANTEMESSE, BRISSAUD.

Le sujet proposé pour le concours était : *Valeur séméiologique des variations leucocytaires.*

Trois mémoires ont été présentés.

La Faculté a partagé le prix de la manière suivante :

1° 1500 francs à MM. RAVAUT et RIBIERRE ;
2° 1000 francs à M. SICARD, chef de clinique des maladies nerveuses;
3° 500 francs à MM. Emile WEIL et Antoine CLERC.

9° Thèses récompensées.

Commission : MM. BROUARDEL, doyen, *président*, RICHET, HAYEM, COLIN, JOFFROY, BERGER, CHANTEMESSE, BUDIN, POZZI, KIRMISSON, TILLAUX, POUCHET.

1° Médailles d'argent.

BERNHEIM (Fernand). De l'aphasie motrice (Etude anatomo-clinique et physiologique).
CHALOCHET (Jean). Anatomie du bassin coxalgique chez l'enfant.
COUVELAIRE (Alexandre). Etudes anatomiques sur les grossesses tubaires.
DARTIGUES (Louis). Chirurgie conservatrice de l'utérus et des annexes dans le traitement des fibromes.
GHIKA (Charles). Etude sur le thymus. Travail du laboratoire de l'hôpital de la porte d'Aubervilliers.
LE FUR (René-Frédéric). Des ulcérations vésicales et en particulier de l'ulcère simple de la vessie.
LŒWY (Robert). Méthode des greffes péritonéales.
LUYS (Georges). Considérations sur les lésions traumatiques des sinus de la dure-mère.
NATTAN-LARRIER (Louis-Adrien-Albert). Les premiers stades de l'hérédité maternelle.
VEAU (Victor). Etude de l'épithélioma branchial du cou. Branchiome malin de la région cervicale.
WEIL (Emile). Le sang et les réactions défensives de l'hématopoièse dans l'infection variolique.
ZIMMERN (Adolphe). Hémorragies utérines, indications et contre-indications de leur traitement électrique, action excito-motrice de l'électricité.

2° Médailles de Bronze.

BACALOGLU (Constantin). Le cœur dans la fièvre typhoïde.
CRUVEILHIER (Louis). Sur les causes de la mort après la ligature brusque de la veine-porte.
DELESTRE (Marcel). Etude sur les infections chez le prématuré.
DURRIEUX (Alcée). Les diverticules de la vessie. Leur anatomie, leur pathologie.
DUVERNOY (Eugène). De la rhinoplastie partielle.
GUIEYSSE (Albert). La capsule surrénale du cobaye. Histologie et fonctionnement.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

HAUSER (Georges). Etude sur la syringomyélie (travail du laboratoire de M. le Professeur Déjérine à la Salpêtrière).

JALAGUIER (Albert). Le cacodylate de soude dans la tuberculose pulmonaire et quelques autres affections.

LAUFER (Joseph-Nutte). L'hypochloruration et l'action des bromures dans l'épilepsie (étude physiologique).

LAUVINERIE (Albert-Jean-Baptiste). Traitement non sanglant des luxations congénitales de la hanche. Méthode de Paci-Lorenz (modifications, résultats).

LEVEN (Gabriel). De l'obésité.

LHUILLIER (Paul). Ulcérations professionnelles des mains chez les ouvriers qui travaillent les peaux et principalement chez les mégissiers, les tanneurs et les teinturiers en peaux (Le Pigeonneau).

MALARTIC (Henri). Les injections rachidiennes de cocaïne en obstétrique.

MERKLEN (Jean-Prosper). Recherches sur les fonctions du foie et du rein dans les gastro-entérites et quelques autres maladies infectieuses.

MONOD (Fernand). Traitement chirurgical du pied-bot varus équin congénital chez l'enfant.

MULON (Paul). Applications médicales de cryoscopie.

PÉDEPRADE (Alfred). L'analgésie par injection de cocaïne sous l'arachnoïde lombaire en chirurgie.

SENTEX (Jacques). Des causes de la mort du produit de la conception pendant la grossesse.

TOURNEMELLE (Charles-Henri). Des éventrations post-opératoires. Causes et traitement.

3° Mentions honorables.

CABOCHE (Henri-Paul-René). La hernie cérébrale au cours et à la suite de la trépanation.

CALOGERO (J. Matsoukis). Etude des capsules surrénales avec recherches expérimentales.

CARRIÈRE (Pierre). De la précocité physique et intellectuelle chez l'homme.

CHADZYNSKA (M^lle^ Julia). De la graduation des tétées dans l'allaitement artificiel par le lait stérilisé.

COMPAIN (Henri-Pierre-René). Contribution à l'étude de l'emploi de l'oxycyanure de mercure dans les affections uréthrales (uréthrites et rétrécissements).

COTAR (Ch.). Des appendicites larvées.

COURGEON (Jules-Ernest-Constant-Joseph). L'exploration physiologique et clinique du sens musculaire.

FERRIER (Paul). Relations de nutrition entre le squelette et les dents. Odontocie, Ostéocie.

GUIHAL (Paul). Contribution à l'étude de la grossesse triple (diagnostic, pronostic et conduite à tenir.)

HERBÉCOURT (Jean-Victor-Eugène). De la vie vaginale sans hystérectomie. Indications, résultats opératoires.

JOUON (Eugène). Des luxations soudaines de la hanche au début des coxalgies.

LEH (Abel-Théodore). Considérations spéciales sur la structure et la pathogénie des sarcomes.

MEZGER (Guillaume-Chrétien). De l'oligo-amnios.

ORION (Marcel). Traitement de la septicémie gazeuse par l'oxygène (gaz oxygène, eau oxygénée).

PARANT (Armand-Victor). Les délires de la jalousie. Clinique (jalousie sénile, délire systématisé). Médecine légale.

POUQUET (Joseph). Les fistules rénales post-opératoires et leur traitement.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ROUAULT (Henri). Ankylose de la hanche. Ostéotomie, réaction orthopédique, interposition musculaire.

TARENTO (Isaac M. de). Les ostéomes de l'orbite.

Prix ne pouvant être partagés.

Prix Barbier.
— Béhier.
— Chatauvillard.
— Jeunesse (Hygiène).
— Jeunesse (Histologie).
— Lacaze.
— Legroux.
— Saintour.

Prix pouvant être partagés.

Prix Montyon (peut être partagé entre deux candidats).
— Corvisart — — —
— Trémont — — —

Donation Faucher (Les arrérages annuels de cette donation doivent être répartis entre deux étudiants français et deux étudiants polonais).

VIII. — BIBLIOTHÈQUE.

1° *Considérations générales.*

Les augmentations de crédit accordées à la bibliothèque depuis la création de l'Université de Paris et surtout le crédit extraordinaire de 30 000 francs, réparti sur trois années et qui s'éteint avec l'année courante, ont permis de combler bien des lacunes qui existaient dans les collections et de faire l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages classiques anciens et modernes dont l'absence était très préjudiciable aux travailleurs. Depuis deux ans le Conseil municipal de Paris alloue à la bibliothèque une somme de 2 000 fr. spécialement destinée à des abonnements; c'est une ressource précieuse, les périodiques étant le principal instrument de travail pour les nombreux lecteurs qui fréquentent la bibliothèque et pour tous ceux qui font des recherches sur des questions spéciales.

Le personnel de la bibliothèque continue à apporter à l'accomplissement de ses fonctions un zèle des plus louables. Il s'agit en effet de tenir au courant le catalogue et l'inventaire, ce qui représente une grande somme de travail en raison des nombreux ouvrages qui entrent à la bibliothèque par achat ou par don; il s'agit aussi de diminuer l'arriéré (plaquettes, mélanges, vieilles dissertations, etc.), pour finalement le liquider, ce qui demandera encore plusieurs années; il s'agit enfin de continuer à opérer la fusion des catalogues partiels dans l'ancien catalogue sur petites fiches, et dans

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

le nouveau sur fiches perforées, destiné à remplacer l'ancien dans un avenir plus ou moins rapproché.

Le besoin d'un nouveau sous-bibliothécaire existe toujours, mais il ne deviendra pressant que le jour où nous ne disposerons plus des deux bibliothécaires universitaires qui veulent bien continuer leur service à la bibliothèque à titre d'auxiliaires et sur le compte desquels le bibliothécaire s'exprime avec les plus grands éloges.

Le principal desideratum exprimé par le bibliothécaire est relatif au manque de place sur les rayons. Plusieurs séries de formats, en particulier les 20 000, les 70 000 et les 5 000, et toutes les séries des périodiques, ne trouvent plus de place, et force est de les disséminer un peu partout, au grand détriment du service.

L'aménagement de l'ancienne salle de lecture nous sera d'un grand secours; on pourra y transporter les collections et les mélanges d'une part, des séries de périodiques d'autre part. Cela ne doit pas faire perdre de vue la nécessité qui s'imposera très prochainement de prolonger les galeries sur la grande paroi de la salle de lecture actuelle.

Enfin la construction d'un vestiaire pour la bibliothèque est des plus urgentes; cette accumulation de parapluies et de pardessus, à l'entrée de la bibliothèque, produit un effet déplorable, et, dans les moments où les lecteurs se pressent pour entrer ou pour sortir, la surveillance est presque impossible.

De plus, le chassé-croisé qui en résulte est favorable aux détournements de livres, des lecteurs pouvant s'échapper sans avoir rendu ni volumes ni bulletins.

2° *Statistique.*

A. — Nombre de lecteurs ayant fréquenté la Bibliothèque.	108 560
B. — Nombre total des volumes communiqués dans les séances de lecture de ladite année.	153 800
C. — Nombre de volumes prêtés à l'extérieur à 2 620 emprunteurs.	3 988
Nombre de volumes prêtés à des Facultés de province.	1 230
D. — Nombre de cartes d'entrée dans la salle réservée.	210
E. — Dons et noms des donateurs :	
1° *Faculté de Médecine de Paris* (Thèses 1901-1902).	612
2° *Ministère de l'Instruction Publique*, Volumes, brochures et nos de périodiques	2 083
Thèses de la Faculté des Sciences de Paris (1900-1901)	19
Thèses de l'Ecole de Pharmacie de Paris (1900-1901)	13

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Thèses des Facultés de Médecine et de Pharmacie de province et écrits académiques. 512

Thèses, dissertations et écrits académiques venus des universités et facultés étrangères (1900-1901) y compris Wurtzbourg (1899-1901). . . 1 487

3° *Autres établissements publics, français et étrangers.*

Ministères de l'Intérieur, de la Guerre, de l'Agriculture, du Commerce, Assistance publique, Préfecture de Police, Ville de Paris, Ville de Lille, Académie de médecine de Bruxelles, Société royale de Dublin, Société royale de la Nouvelle-Galles du Sud, Société clinique de Londres, Académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg, Université M'Gill de Montréal, Université française de Montréal, Geological survey of Canada, Ministère de l'Intérieur des Etats-Unis, Collège américain de médecine, Institution smithsonienne, Association médicale de la Grande-Bretagne, Société pathologique de New-York, Département national d'hygiène de Buenos-Ayres, etc 810

4° Dons particuliers de :

MM. Auvard, Beurnier, Bibliothèque des internes de Tenon, Blanchard, Boks, Bonnefin, Broca, Brouardel, Buret, Castex, Chauveau, Collonges, Coquerelle, Debove, Dorveaux, Froussard, J. Gallegos, Gilbert, F. L. Kahn, Hartmann, Kirmisson, Lancereaux, Laquerrière, Le Dentu, Noé, Legrand, Legueu, Lepage, Mme de l'Escale, Lewin, Maurel, Monod, Niederlein, Panas, Pasteau, Pœy, famille Poincarré, Pouchet, Préfet de la Vienne, Richet, Regnault, Romme, Saint-Cène, Sawyer, Société obstétricale et gynécologique de Paris, Toulouse, Vauverts, de Vaulabelle, Vieillard, Vincent, Wuillomenet 1 811

Dans ce nombre figurent :
M. Brouardel, pour 625 volumes;
M. Panas, pour 107 volumes;
La Société obstétricale et gynécologique, qui a cessé d'exister, pour 680 volumes.

5° *Nombre de périodiques servis gratuitement*, dont 62 par MM. Broca, Hartmann, Romme, Saint-Cène, 3 journaux russes, 2 journaux scandinaves 201

Total. 7 548

IX. — Dons et legs.

La situation des dons et legs n'a pas changé.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'hommage de ma haute considération.

M. Debove.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

RAPPORT

DE

M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DES SCIENCES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Monsieur le Recteur,

L'année 1901-1902 s'est montrée particulièrement clémente. La Faculté n'a eu à déplorer la perte d'aucun de ses membres.

Obsèques de M. de Lacaze-Duthiers.

Elle a été cependant attristée par la célébration des obsèques du regretté et illustre professeur M. *de Lacaze-Duthiers*. Au printemps dernier, une émouvante cérémonie réunissait à Banyuls-sur-Mer, autour du cercueil de M. de Lacaze-Duthiers, les amis et les admirateurs de l'illustre savant. Il avait exprimé le désir de reposer auprès de cette Méditerranée qui lui avait donné ses premières joies de naturaliste, dans l'enceinte de ce laboratoire Arago, son œuvre et son séjour de prédilection, créé, incessamment agrandi et enrichi par lui avec une ardeur et une abnégation inlassables. L'Université de Paris a tenu à honneur de réaliser son vœu.

Les obsèques ont été célébrées le 9 mai 1902, au milieu d'un concours considérable de population. M. le Ministre de l'Instruction publique s'y est fait représenter par notre Recteur d'aujourd'hui, M. Liard, alors directeur de l'Enseignement supérieur. La Faculté des Sciences était représentée par son doyen, entouré de MM. Delage, Pruvot, Boutan, Hérouard et Robert, délégués. Malgré l'éloignement, de nombreuses délégations des Académies et des Universités françaises et étrangères sont venues attester par leur présence la grande place qu'occupait notre collègue dans le monde savant. La Faculté les remercie de s'être associés à son deuil et tient à proclamer une fois de plus sa reconnaissance envers l'homme qui a consacré sa vie à augmenter son patrimoine et à étendre le champ de son rayonnement.

I. — Enseignement.

La Faculté avait cette année à s'occuper du remplacement du regretté professeur M. de Lacaze-Duthiers, dans la chaire de zoologie et d'anatomie comparée qu'il occupait à la Sorbonne depuis 32 ans. Plusieurs de mes collègues auraient désiré voir transformer cette chaire (qui porte le même titre que celle de M. Delage) en une chaire d'Anatomie comparée. Après de longues discussions, la Fa-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

culté s'est arrêtée à une solution qui, tout en maintenant en principe la chaire, a permis de donner satisfaction à de multiples intérêts laissés en souffrance depuis quelque temps.

M. Le Dantec, chargé d'un cours d'Embryologie.

D'abord, le cours d'Embryologie générale que M. *Le Dantec* faisait avec beaucoup de succès, mais à titre provisoire, depuis l'année 1900, a été créé définitivement, et servira de très utile complément à l'enseignement de MM. les professeurs Delage et Giard.

M. Pruvot, chargé du cours d'Anatomie comparée.

Pour remplacer l'enseignement de M. Lacaze-Duthiers, un cours d'Anatomie comparée, accompagné de travaux pratiques, a été confié à M. le professeur *Pruvot*, déjà rattaché à la Faculté comme directeur du laboratoire de Banyuls.

M. Boutan, attaché à la chaire d'Evolution des Êtres organisés.

Comme conséquence nécessaire de ces dispositions, la maîtrise de conférences de M. de Lacaze-Duthiers a été rattachée à la chaire de M. Giard.

Cette combinaison, un peu compliquée, je suis prêt à le reconnaître, nous a permis de donner une installation convenable à la chaire d'Histologie créée par le Conseil de l'Université.

Extension du service d'Histologie.

Le titulaire de cette chaire, M. *Chatin*, pourvu, par la libéralité du Conseil, d'un préparateur et d'un garçon, pourra désormais recevoir de nombreux élèves et les faire travailler sous sa direction dans une partie des locaux laissés libres par M. de Lacaze-Duthiers. La plus grande partie du service, et en particulier la salle des collections, a été laissée au service d'anatomie de M. Pruvot.

Création du certificat d'Histologie.

Il était naturel dès lors de donner une sanction aux études d'histologie; c'est pourquoi la Faculté a créé un vingtième certificat d'études supérieures : le certificat d'histologie, auquel les étudiants intéressés pourront s'inscrire à partir de la session de juillet 1903.

Installation d'une collection de Géométrie supérieure.

Ces transformations ont eu une conséquence très heureuse, bien qu'indirecte. Depuis longtemps, la collection de Géométrie supérieure était confinée dans une vitrine inaccessible de la salle Saint-Jacques, annexe du Secrétariat. Il était presque impossible aux étudiants d'observer à loisir ces modèles, pourtant si suggestifs.

Comment acquérir, par un simple effort de représentation, une idée d'ensemble sur les formes des diverses familles de surfaces et sur les singularités si variées qu'elles présentent ? Nous avons pu enfin réaliser un vœu depuis longtemps formé et toujours remis : les collections se trouvent maintenant dans le local laissé libre par M. Chatin, et nos géomètres pourront désormais les manipuler à loi-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

sir et opérer des rapprochements qui ne peuvent manquer d'être féconds. La salle de travail est suffisante pour qu'il soit, en outre, possible de construire de nouveaux modèles et d'exécuter les diverses opérations qui concernent le relief.

Centenaire d'Abel.

La Faculté adresse ses plus vifs remerciements à M. le professeur E. Picard, qui a bien voulu représenter l'Université de Paris aux fêtes données, du 5 au 7 septembre, par l'Université de Christiania, en l'honneur du grand géomètre Henri Abel. Elle le félicite du succès et de la distinction avec lesquels il s'est acquitté de sa mission. Le rôle de notre éminent collègue s'est progressivement élargi; chargé tout d'abord de rédiger et de déposer une adresse au nom de l'Université de Paris, il est devenu bientôt le porte-parole autorisé des nombreux délégués envoyés par les corps savants du monde entier. M. E. Picard a loué en termes éloquents le génie d'Abel, dont il a caractérisé, avec l'autorité et la compétence qu'on lui connaît, l'œuvre si merveilleusement féconde. Il a salué avec une respectueuse admiration ce beau pays de Norvège, qui peut citer tant de noms illustrés par la science ou par l'art et qui professe à l'égard de la France une si vibrante et si profonde sympathie.

Administration.

Quelques mutations inséparables de la vie normale de toute grande institution sont à signaler.

M. *Foussereau*, secrétaire de la Faculté des Sciences, atteint d'une maladie chronique qui le mettait hors d'état de continuer ses fonctions, a dû se résigner à se séparer de nous. La Faculté regrette de voir partir ce collègue si profondément dévoué à ses intérêts, dont la bonhomie et la grâce accueillante rendaient les relations administratives si agréables.

M. Foussereau n'était pas seulement un administrateur bienveillant et avisé, c'était aussi un professeur écouté et un excellent physicien. Ses travaux — sur la résistance électrique des substances isolantes, — sur la décomposition lente des chlorures par l'eau, — sur l'altération des chlorures par l'eau sous des pressions variables, — sur la décomposition réversible de divers sels par l'eau, — sur la décomposition des hyposulfites par les acides, — portent la marque d'une habileté expérimentale peu commune, de connaissances très étendues en physique et en chimie.

M. *A. Guillet*, appelé à succéder à M. Foussereau, a débuté en 1891, comme préparateur adjoint au laboratoire de M. le professeur Lippmann. Il était, depuis 1899, professeur des lycées de Paris au Collège Chaptal.

Citons parmi les travaux dont il est l'auteur: — Détermination directe d'un kilohm absolu; — Nouveau mode d'entretien du pendule sans perturbation, de M. Lippmann; — Magnétomètre unipo-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

laire; — Entretien microphonique des corps vibrants; — Oscillomètre balistique; — Propriété des aimants rectilignes : position et distance des pôles.

Mathématiques : M. Andoyer.

M. *Andoyer*, chargé d'un cours complémentaire d'Astronomie mathématique à la Faculté des Sciences, a été nommé professeur adjoint, en janvier 1902. A partir de cette année, il fera une conférence complémentaire d'astronomie physique pendant le second semestre.

Zoologie : M. Hérouard.

M. *Hérouard*, maître de conférences d'anatomie, a été nommé sous-directeur du laboratoire de zoologie maritime à Roscoff.

Botanique : M. Matruchot, M. Molliard.

M. *Matruchot*, professeur-adjoint à la Faculté des Sciences, a été nommé maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. M. *Molliard* a remplacé ce jeune savant dans les fonctions qu'il remplissait à la Faculté.

M. Matruchot, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, à laquelle il était resté attaché à divers titres de 1888 à 1894, a été nommé maître de conférences de botanique à la Faculté des Sciences en 1895. Depuis 1899, il était professeur adjoint. De 1892 à 1902, il a poursuivi, seul ou en collaboration, de remarquables travaux se rapportant tous aux plantes cryptogames et plus spécialement aux Microorganismes (champignons et bactéries).

Le résultat de ces études, publié dans de nombreux articles ou mémoires, a beaucoup contribué au progrès de la culture des champignons supérieurs, de la technique du protoplasma vivant et de quelques-uns de ses modes de dégénérescence, de la prophylaxie des maladies cryptogamiques de la peau.

En 1901, le prix Bordin a été décerné par l'Institut à MM. Matruchot et Molliard pour leur travail relatif à l'influence des conditions du milieu sur la structure du protoplasma et du noyau.

Cours libres.

Quatre cours libres ont complété ou enrichi cette année l'enseignement normalement donné par la Faculté.

M. *A. Michel*, préparateur d'embryologie générale à la Faculté des Sciences, a développé en 12 leçons, suivies assidûment par 20 auditeurs, diverses questions de morphogénie générale et expérimentale. M. Michel s'est occupé principalement des premiers états embryonnaires et de l'embryogénie spéciale des spongiaires, cnidaires, vers plats et échinodermes.

M. *G. Loisel*, préparateur de zoologie au P. C. N., a traité en 11 leçons, et devant 50 auditeurs, de l'embryogénie de l'homme et des vertébrés.

Ce cours, ouvert par une leçon relative à l'état actuel de la science sur la question de la Fécondation, s'est poursuivi par le développe-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ment du programme suivant : La spermatogénèse, le spermatozoïde et la Fécondation ; — Développement du système nerveux et des organes des sens.

Des travaux pratiques dirigés par M. Loisel ont accompagné chaque conférence.

M. *E. Martel*, lauréat de l'Institut, a exposé en 13 leçons, et devant 60 auditeurs, d'intéressantes questions de spéléologie. Ce sont les régions caverneuses du bassin du Rhône que M. Martel a étudiées cette année. Il a conduit ses auditeurs à travers les « gaules et les avens » de l'Ardèche, les « embuts regagés et garagaïs de Provence », les « chourins » du Devoluy (Hautes-Alpes), les « scialets » du Vercors (Drôme), les cavernes de la Grande-Chartreuse (Isère), les souterrains du Jura, les « Douis et Peuptus » de la Côte-d'Or. Le savant spéléologue s'est occupé chemin faisant de l'origine et du problème de la fontaine de Vaucluse.

M. *Labbé*, chef des travaux de zoologie à la Faculté des Sciences, a développé en 10 leçons, et pour 15 auditeurs, une importante question de cytologie : Des éléments épithéliaux et paraépithéliaux (morphologie et physiologie).

M. *Favre*, empêché par une soudaine et longue maladie, a dû remettre à une autre année l'exposé du programme qu'il avait choisi : La méthode expérimentale chez Montaigne.

Echange entre l'Etat et M. Lonquéty.

Je dois signaler également au cours de ce rapport que toutes les formalités relatives à l'échange de l'immeuble domanial dit « Tour d'Ambleteuse » contre le beau laboratoire maritime situé à Aubengue près de Wimereux et construit pour nous par M. *Lonquéty* étant enfin remplies, la Faculté entre définitivement en possession de cette station zoologique de 2 500 mètres carrés, représentant une valeur de 50 000 francs, qu'elle devra aux démarches de M. Giard et à la libéralité de M. Lonquéty.

Création d'emplois.

Nous devons à la sollicitude de l'Université la création, à partir du 1er novembre 1902, d'emplois complétant le personnel nécessaire au fonctionnement normal de divers services.

Près la chaire d'histologie : un préparateur et un garçon, comme il a été indiqué plus haut.

Près la chaire de mécanique physique : un chef des Travaux pratiques.

Près l'Institut de chimie appliquée : un préparateur.

Réfection de l'Institut de chimie appliquée.

En outre, le Conseil de l'Université a voté : 1° 60 000 fr. pour servir à la réfection de l'Institut de chimie appliquée ; 2° 990 fr. pour l'installation d'un régulateur dans l'ampithéâtre Le Verrier ; 3° 907 fr. pour la réparation et le nettoyage de la toiture du laboratoire de chimie minérale.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Laboratoires de Banyuls et de Roscoff.

L'Etat, de son côté, nous a accordé 17 000 fr. pour l'installation d'un réservoir d'eau douce au laboratoire de Banyuls et 13 300 fr. pour l'amélioration des bâtiments du laboratoire de Roscoff et la construction d'une nouvelle cuve à eau de mer.

Société des Amis de l'Université.

Enfin la Société des Amis de l'Université a alloué à la Faculté une subvention de 2 500 francs pour l'installation d'un laboratoire rudimentaire de chimie biologique à la station de Roscoff et pour l'acquisition d'une série de plans en relief des Alpes suisses destinés au service de la géographie physique.

La Faculté est heureuse de toutes ces marques de sollicitude données à un enseignement dont le succès importe au plus haut point à l'avenir de notre pays.

Certificats d'études supérieures. Coup d'œil rétrospectif.

Pendant la période quinquennale qui vient de s'écouler, le nombre total des examens subis en vue des certificats d'études supérieures a été de 3 776 répartis par année scolaire de la manière suivante :

1897 (juillet seulement)	1897-98	1898-99	1899-1900	1900-01
414	734	804	901	923

Ajoutons que l'année scolaire 1901-1902 a compté 1 043 examens.

Cette progression ascendante s'explique par la perfection et la multiplicité des moyens de travail mis à la disposition des étudiants. La possibilité d'obtenir une licence en trois temps est aussi un encouragement pour ceux qu'effraye l'étude simultanée de plusieurs sciences. L'étendue croissante du domaine de chacune d'elles rend d'ailleurs cette spécialisation d'enseignement de plus en plus nécessaire. Les dispositions de la loi militaire de 1889 ne paraissent pas non plus étrangères à ce mouvement si l'on en juge par le tableau ci-dessous : les certificats qui exigent une préparation préliminaire peu laborieuse sont aussi généralement les plus recherchés. Ceux qui supposent au contraire une haute culture mathématique : Géométrie supérieure, — Analyse supérieure, — Mécanique physique, — Physique mathématique, — Mécanique céleste, — sont un peu délaissés.

Tous les candidats n'obtiennent pas d'ailleurs le diplôme de licencié : de 1897 à 1902, 4819 examens ont été subis, mais 425 étudiants seulement ont obtenu les trois certificats d'études supérieures qui assurent le grade de licencié.

Création des certificats nouveaux de Chimie appliquée et d'Histologie.

Il y aura lieu dans l'avenir de faire entrer en ligne de compte les certificats de Chimie appliquée et d'Histologie. La création du certificat de Chimie appliquée répondait à un réel besoin, si on en juge par les résultats obtenus dès les premières sessions. En 1902, juillet et octobre, 48 candidats s'y sont inscrits. Ils se trouvaient dans

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

d'excellentes conditions de préparation, puisque 35 d'entre eux ont été déclarés dignes du diplôme.

L'importance des inscriptions pour les études histologiques fait bien augurer du dernier certificat créé, qui sera certainement envié par un grand nombre de nos étudiants en médecine.

La multiplicité des certificats d'études, loin d'être funeste aux études supérieures, semble donc au contraire un facteur essentiel de leur prospérité en ouvrant aux divers besoins et aux diverses aptitudes un horizon favorable à leur satisfaction et à leur développement.

EXAMENS DE CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

SUBIS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

CERTIFICATS.	NOMBRE d'examens subis.	NOMBRE d'admis.	PROPORTION des admis p. 100 examinés.
Chimie générale.	640	214	33 0/0
Calcul différentiel et Calcul intégral.	422	161	38
Botanique.	402	220	54
Physique générale	374	173	46
Minéralogie.	372	243	64
Mécanique rationnelle	298	176	59
Astronomie	248	107	42
Géologie.	219	124	56
Chimie biologique	210	116	55
Zoologie.	154	81	53
Physiologie générale	146	96	65
Géographie physique.	143	94	65
	depuis juillet 1898		
Géométrie supérieure.	49	39	81
Mécanique physique	48	34	70
Embryologie générale.	26	17	65
	depuis juillet 1899		
Analyse supérieure.	12	11	91
Physique mathématique . . .	10	9	90
Mécanique céleste.	3	2	66
Totaux.	3 776	1 918	50 0/0

II. — Statistiques des étudiants et des examens.

La Faculté a compté pendant l'année scolaire **1901-1902** :

1 363 étudiants, qui se sont répartis par ordre d'études ainsi qu'il suit :

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Agrégation.	Sciences mathématiques	23
	Sciences physiques	17
	Sciences naturelles	10
Doctorat d'État		30
Doctorat de l'Université		8
Certificats d'Études supérieures (Licence)		743
Certificat d'Études P. C. N.		345
Chimie appliquée		108
Étudiants immatriculés ne postulant pas de grade		79
Total		1 363

En 1900-1901 le nombre d'étudiants était de 1 360.

Inscriptions. Il a été pris sur les registres de la Faculté 2 433 inscriptions, dont 1 282 prises en vue du certificat d'études P. C. N., 1 151 en vue des certificats d'études supérieures. Sur les 1 282 iuscriptions P. C. N. il y en a 1 165 payantes et 117 gratuites, et sur les 1 151 inscriptions de licence, 757 étaient payantes, 394 gratuites.

L'année dernière le nombre total des inscriptions relatives au P. C. N. était de 1 289 et le nombre des inscriptions de licence de 1 105.

Nationalité. Le tableau ci-dessous donne la répartition par nationalité des 1 363 étudiants immatriculés, parmi lesquels se trouvent 57 dames, dont 21 Françaises et 36 étrangères ; ces dernières sont en majorité Russes, Polonaises ou Roumaines.

Étudiants français	1 185
Iles-Britanniques	2
Suisse	7
Luxembourg	4
Hollande	1
Italie	1
Allemagne	10
Autriche-Hongrie	3
Espagne	4
Grèce	10
Serbie. Bulgarie	6
Roumanie	29
Turquie	7
Russie	87
Perse	1
Egypte	1
Etats-Unis	1
Brésil	1
Amérique Centrale	2
Japon	1
Total	1 363

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Parmi les candidats aux certificats d'études supérieures, 79 étaient déjà immatriculés dans d'autres Facultés.

L'École de pharmacie en a fourni	34	79
La Faculté de Médecine	39	
La Faculté de Droit	4	
La Faculté des Lettres.	2	

Boursiers. La Faculté a compté parmi ses élèves 32 boursiers :

18 boursiers d'études dont 14 remplissent les fonctions de préparateurs dans les laboratoires du P. C. N. ou de la Faculté.

7 boursiers d'agrégation dont 2 pour les sciences mathématiques, 3 pour les sciences physiques, 2 pour les sciences naturelles.

7 boursiers de licence dont 4 de 3e année, 1 de 2e et 2 de 1re année.

Boursiers et anciens Boursiers admis aux grades.

1° Certificats d'études supérieures. — La Faculté a compté cette année 7 boursiers de licence. Les résultats des examens auxquels se sont présentés ces étudiants, soit à la session de juillet, soit à la session d'octobre 1902, sont les suivants :

3 boursiers de 3e année, possesseurs de 4 certificats, n'ont pas demandé de bourse d'agrégation.

1 boursier de 3e année a obtenu un 5e certificat à la session de juillet 1902.

1 boursier de 2e année, possesseur de 4 certificats, a obtenu une bourse d'agrégation des sciences naturelles.

2 boursiers de 1re année, l'un possesseur de 3 certificats, l'autre de 2 certificats, ont bénéficié de leur prolongation de bourse.

2° Agrégation. — *Sciences mathématiques.* — La Faculté a compté parmi les candidats admissibles aux épreuves orales du concours d'agrégation des sciences mathématiques trois de ses étudiants, dont un boursier de première année. Ils ont été définitivement admis.

Sciences physiques. — Parmi les candidats admissibles à l'agrégation des sciences physiques, la Faculté a compté 7 de ses étudiants, dont 3 anciens boursiers et 4 élèves libres. Deux ont été définitivement admis : 1 ancien boursier et 1 élève libre.

Sciences naturelles. — Parmi les 5 candidats admissibles à l'agrégation des sciences naturelles, la Faculté a compté 3 de ses étudiants : 1 boursier de première année, 1 boursier de seconde année et 1 élève libre.

Un seul a été définitivement admis (boursier de deuxième année).

3° Doctorat. — Deux anciens boursiers de la Faculté ont soutenu devant la Faculté une thèse de doctorat, l'un en vue du

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

doctorat ès sciences physiques, le second en vue du doctorat ès sciences naturelles.

III. — Baccalauréats.

1 109 candidats se sont présentés au baccalauréat classique, lettres-mathématiques (2e partie, 2e série), sur lesquels 625 ont été éliminés après l'épreuve écrite et 48 ajournés après l'épreuve orale. 436 ont été définitivement reçus, dont 3 avec la mention *très bien*, 21 avec la mention *bien*, 104 avec la mention *assez bien* et 307 avec la mention *passable*. Sur ces 1 109 candidats, 337 étaient déjà bacheliers philosophie : 165 de ces derniers ont été admis et 172 ont été éliminés.

La proportion des admis pour 100 examinés a été de 39 p. 100. Pendant l'année scolaire 1900-1901 le nombre des candidats avait été de 1 077, sur lesquels 452 avaient été admis au grade, soit une proportion de 42 p. 100.

267 candidats se sont présentés au baccalauréat moderne (2e partie, 2e série), lettres-sciences, sur lesquels 46 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 11 ajournés après l'épreuve orale; 210 ont été définitivement reçus, dont 2 avec la mention *très bien*, 10 avec la mention *bien*, 82 avec la mention *assez bien* et 116 avec la mention *passable*. Sur ces 267 candidats, 1 était déjà bachelier moderne, lettres-philosophie, et a été refusé, et 7 étaient bacheliers modernes, lettres-mathématiques, sur lesquels 5 ont été admis et 2 refusés.

La proportion des admis pour 100 examinés a été de 78 p. 100. Pendant l'année scolaire 1900-1901, le nombre des candidats avait été de 257, sur lesquels 185 avaient été admis au grade, soit une proportion de 71 p. 100.

397 candidats se sont présentés au baccalauréat moderne, 2e partie, 3e série (lettres-mathématiques), sur lesquels 197 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 25 ajournés après l'épreuve orale; 175 ont été définitivement reçus, dont 4 avec la mention *très bien*, 6 avec la mention *bien*, 39 avec la mention *assez bien* et 126 avec la mention *passable*.

Sur ces 397 candidats, 4 étaient déjà bacheliers modernes, lettres-philosophie; sur ces 4 candidats, 2 ont été éliminés et 2 ont été reçus; 57 étaient pourvus du baccalauréat moderne, lettres-sciences, sur lesquels 27 ont été éliminés et 30 reçus.

La proportion des admis pour 100 examinés a été de 44 p. 100.

Pendant l'année scolaire 1900-1901, le nombre des candidats avait été de 365, sur lesquels 163 avaient été admis au grade, soit une proportion de 44 p. 100.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

En résumé, le nombre des candidats aux divers baccalauréats a été plus élevé pendant l'année scolaire 1901-1902 que pendant l'année 1900-1901.

La différence en plus est de 32 pour le baccalauréat classique, lettres-mathématiques, 10 pour le baccalauréat moderne, lettres-sciences, et 32 pour le baccalauréat moderne, lettres-mathématiques; soit un total pour les divers baccalauréats de 74 candidats en plus.

IV. — Certificats d'études supérieures.

Le nombre d'examens subis cette année en vue des divers certificats d'études supérieures a été de 1 043.

L'augmentation sur l'année dernière est de 120 examens.

Cette augmentation se répartit ainsi :

Augmentation de	35	pour les certificats de	sciences mathématiques.
—	27	—	— physiques.
—	58	—	— naturelles.

Pendant l'année scolaire 1901-1902, 153 étudiants ont acquis des certificats d'études supérieures complétant la licence ou s'y ajoutant.

Sur ces 153 étudiants, 35 possèdent plus de 3 certificats :

1	étudiant possède	8	certificats.
1	—	6	—
6	—	5	—
27	—	4	—

Parmi ces 35 licenciés, possesseurs de quatre certificats au moins, 23 ont acquis des certificats correspondant aux groupes des agrégations :

1° agrégation	des sciences	mathématiques . . 12
2° —	—	physiques 7
3° —	—	naturelles 4

12 ont obtenu des certificats dont le groupement ne correspond à aucune agrégation; mais, pour ces derniers, 5 possèdent les certificats exigés pour la licence naturelle d'enseignement, 1 pour celle des sciences physiques.

Les 118 licenciés munis de trois certificats seulement se répartissent ainsi :

Possèdent les certificats exigés pour l'enseignement :

1°	des sciences	mathématiques. 21
2° —	—	physiques. 16
3° —	—	naturelles. 14

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Enfin 67 possèdent une licence qui ne correspond à aucun des groupements pour les divers ordres d'enseignement scientifique. Ces derniers réunissent 201 certificats :

1°	Certificats de sciences	mathématiques. . .	18
2°	—	— physiques.	91
3°	—	— naturelles.	92

(Pour le détail, consulter les tableaux annexés au présent rapport.)

Etat comparatif : 1888-1889 1901-1902.

Au moment où le changement prévu de notre loi militaire va modifier profondément le régime de nos études et aussi sans doute le nombre des étudiants, il m'a paru intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les progrès accomplis dans le cycle qui va se terminer. Si je compare l'année qui vient de finir à l'année 1889, où la confiance de mes collègues m'a appelé à l'honneur de diriger la Faculté, je constate les résultats suivants. Le nombre des inscriptions prises en 1888-1889, qui était de 476, s'est élevé en 1901-1902 au chiffre quintuple de 2 433, dont 1 131 pour les études de licence et 1 282 pour le nouvel enseignement P. C. N. Je rappelle que nos 106 étudiants de chimie appliquée ne prennent pas d'inscriptions.

Les étudiants étrangers étaient en 1889 au nombre de 60 ; ce nombre a triplé et s'est élevé l'année dernière à 178.

De même le nombre de nos élèves du sexe féminin s'est élevé de 12 à 57.

En 1889, nous avions reçu 29 docteurs; leur nombre s'est élevé l'année dernière à 41.

Le nombre total de nos enseignements était, dans le premier semestre de 1889, de 27. Dans le premier semestre de 1901 ce nombre a presque doublé et s'est élevé à 47. Dans le second semestre nous remarquons une progression analogue, et le nombre des cours a passé de 28 à 41.

Le nombre de nos chaires magistrales a passé de 20 à 26.

Par contre, le chiffre de nos boursiers effectifs de toute nature a beaucoup diminué et s'est abaissé de 55 à 18.

Nos candidats à l'agrégation étaient en 1889 au nombre de 75 ; nous n'en avons plus que 50. Cette grande diminution doit être attribuée à la réduction très considérable du nombre des places d'agrégés mises au concours pour les diverses sections scientifiques. Tout fait prévoir que cette réduction ne sera pas maintenue et que les récentes réformes de l'enseignement secondaire réclament au contraire une augmentation notable du nombre des agrégés scientifiques. La Faculté, comme par le passé, s'efforcera de contribuer avec toute la sollicitude et le dévouement possible à cette rénovation de l'enseignement secondaire.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Ces résultats sont assurément bien dignes d'intérêt ; je ne les mets pourtant pas en comparaison avec le développement de nos travaux pratiques et des recherches de haute science dans nos laboratoires.

Nous avions, en 1889, seulement six séries de travaux pratiques pour la licence, nous les avons toutes développées et nous en avons créé neuf nouvelles. Aux travaux pratiques de physique, de chimie, de minéralogie, de botanique, de géologie, de zoologie, sont venus se joindre successivement ceux de chimie biologique, de physiologie générale, d'embryologie, de géographie physique, de mécanique physique, d'astronomie, de chimie appliquée, d'histologie.

On le voit, les études dans la Faculté des sciences de Paris ont participé à ce développement remarquable de l'enseignement supérieur que nous constatons avec joie dans notre pays. La Faculté a été heureuse de consacrer tous ses efforts au développement du nouvel enseignement P. C. N., créé en 1895 et destiné à la préparation des futurs médecins.

Elle s'est attachée à tirer le meilleur parti de cette refonte totale de nos études de licence qu'elle avait désirée et provoquée par ses délibérations.

Aux laboratoires maritimes de Roscoff et de Banyuls elle a ajouté le laboratoire de biologie végétale de Fontainebleau et la station zoologique de Wimereux.

Tout en restant fidèle à sa tradition la plus constante et en développant les travaux de recherches dans ses nombreux laboratoires, elle a tenu aussi à organiser dans les meilleures conditions cet enseignement de chimie appliquée dont le succès importe tant à l'avenir industriel de notre pays. Dans cette tâche si variée et si difficile, elle a été généreusement aidée de tous côtés : par l'Etat et la Ville d'abord, qui ont mis à sa disposition une installation aussi parfaite qu'on pouvait le désirer, étant donné que l'on restait à la Sorbonne ; par le Conseil de l'Université, qui n'a cessé de lui donner les subventions dont elle avait besoin. De 1889 à 1901, notre budget du personnel s'est élevé de 621 710 à 815 800 francs ; le budget du matériel de 153 180 à 451 374 francs, et j'ose dire au nom de mes collègues que bon parti a été tiré des ressources ainsi mises à notre disposition. Nos étudiants, rendant justice à notre sollicitude, ont acquitté sans récriminer les droits relativement élevés que comporte le nouveau régime des études ; 48 490 francs sont actuellement perçus dans nos laboratoires pour les travaux pratiques de licence ; 48 750 francs pour les travaux pratiques de la chimie appliquée ; 33 952 fr. 50 pour les travaux pratiques du P. C. N., et 17 210 francs pour les laboratoires de recherches. J'ai confiance que tant de bonne volonté, tant d'efforts, tant de travaux

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ne seront pas perdus et que les années qui vont suivre verront pour le bien de l'Université un développement nouveau de notre organisation et de nos services.

Le doyen,

GASTON DARBOUX.

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES.

Année scolaire 1901-1902.

(Session d'octobre 1901, mars et juillet 1902.)

DÉSIGNATION DES CERTIFICATS.	EXAMENS. 1900-1901.	1901-1902			
		Examinés.	Éliminés.	Ajournés.	Admis.
1° SCIENCES MATHÉMATIQUES.					
Calcul différentiel et intégral. . .	75	84	39	3	42
Mécanique rationnelle	61	81	37	1	43
Astronomie	58	61	33	3	25
Analyse supérieure.	5	1	1	»	»
Physique mathématique.	2	3	»	»	3
Mécanique céleste	»	»	»	»	»
Mécanique physique et expériment.	13	16	6	»	10
Géométrie supérieure.	15	18	7	»	11
TOTAUX. . .	229	264	123	7	134
2° SCIENCES PHYSIQUES.					
Physique générale.	85	99	47	2	50
Chimie générale	144	165	95	»	70
Chimie appliquée.	»	35	2	6	27
Minéralogie.	106	73	34	3	36
Chimie biologique	47	37	12	1	24
TOTAUX. . .	382	409	190	12	207
3° SCIENCES NATURELLES.					
Zoologie.	33	42	16	4	22
Botanique.	110	135	47	22	66
Géologie.	67	73	35	5	33
Physiologie générale.	39	48	15	3	30
Embryologie	12	9	1	2	6
Géographie physique.	51	63	30	2	31
TOTAUX. . .	312	370	144	38	188
TOTAUX GÉNÉRAUX. .	923	1 043	457	57	529

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

NATURE DES ACTES.	ANNÉES SCOLAIRES.	EXAMINÉS.	RÉSULTATS DE L'EXAMEN.				CANDIDATS DÉJA POURVUS de la mention :		
			Éliminés.	Ajournés après l'épreuve orale.	Admis.	Proportion des admis pour 100 examinés.	Examinés.	Ajournés.	Admis.
Baccalauréat classique (lettres-mathématiques).	1901-1902.	1 109	625	48	436	39	337	172	165
	1900-1901.	1 077	574	51	452	42	349	177	172
Baccalauréat moderne (lettres-mathématiques).	1901-1902.	397	197	25	175	44	LETTRES-SCIENCES OU LETTRES-PHILOSOPHIE.		
	1900-1901.	365	182	20	163	44	61	29	32
							64	26	38
Baccalauréat moderne (lettres-sciences).	1901-1902.	267	46	11	210	78	LETTRES-MATHÉMATIQUES. LETTRES-PHILOSOPHIE.		
	1900-1901.	257	68	4	185	72	8	3	5
Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles.	1901-1902.	453	183	»	270	59	4	1	3
	1900-1901.	480	178	»	302	63			
Chimie appliquée.	1901-1902.	106	5	»	101	93			
	1900-1901.	111	18	»	93	83			
Certificats d'études supérieures. — Sciences mathématiques.	1901-1902.	264	123	7	134	50			
	1900-1901.	229	102	6	121	53			
Certificats d'études supérieures. — Sciences physiques.	1901-1902.	469	190	12	207	50			
	1900-1901.	382	197	5	180	47			
Certificats d'études supérieures. — Sciences naturelles.	1901-1902.	370	144	38	188	51			
	1900-1901.	312	98	36	178	57			

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

EXAMENS DU DOCTORAT.

NATURE DU DOCTORAT.	NOMS.	DATE DE L'EXAMEN.	MENTIONS OBTENUES.
1° Sciences mathématiques. 7	ALEZAIS.	15 novembre 1901.	Très honorable.
	RICHARD	22 novembre 1901.	Honorable.
	GRANDJEAN. . .	22 janvier 1902.	Honorable.
	CLAIRIN.	21 février 1902.	Très honorable.
	COMBEBIAC . . .	21 avril 1902.	Honorable.
	COULON.	28 mai 1902.	Très honorable.
	LEBESGUE . . .	30 juin 1902.	Très honorable.
2° Sciences physiques. 7	FAVREL.	22 novembre 1901.	Honorable.
	LAMBLING. . . .	21 janvier 1902.	Très honorable.
	BOUGAULT. . . .	7 février 1901.	Très honorable.
	GUILLET.	26 mai 1902.	Honorable.
	IMBERT	14 juin 1902.	Honorable.
	MARCH	19 juin 1902.	Très honorable.
	CHAUVEAU . . .	24 juin 1902.	Très honorable.
3° Sciences naturelles. 25	CHEVALIER . . .	4 novembre 1901.	Très honorable.
	BOHN	12 novembre 1901.	Très honorable.
	BERNARD	19 novembre 1901.	Très honorable.
	BROCARD	17 décembre 1901.	Honorable.
	DE SINÉTY . .	24 décembre 1901.	Très honorable.
	MAUMUS	24 janvier 1902.	Très honorable.
	MARTEL.	13 février 1902.	Très honorable.
	GAUCHER	20 février 1902.	Très honorable.
	HUOT.	28 février 1902.	Très honorable.
	BEILLE	5 mars 1902.	Très honorable.
	FRIEDEL.	18 mars 1902.	Très honorable.
	VIGNON	20 mars 1902.	Très honorable.
	LAMY	21 mars 1902.	Très honorable.
	DUCAMP.	17 avril 1902.	Très honorable.
	PEREZ.	18 avril 1902.	Très honorable.
	GIRAUD.	22 mai 1902.	Très honorable.
	GENTIL	29 mai 1902.	Très honorable.
	GUILLERMOND..	9 juin 1902.	Très honorable.
	COUTAGNE. . . .	16 juin 1902.	Très honorable.
	CALUGARÉANU .	18 juin 1902.	Honorable.
	MOUTON.	23 juin 1902.	Très honorable.
	BOUNHIOL. . . .	24 juin 1902.	Très honorable.
	PÉCHOUTRE. . .	25 juin 1902.	Très honorable.
	BOUYGUES. . . .	27 juin 1902.	Très honorable.
	Mme RONDEAU-LUZEAU. . . .	28 juin 1902.	Très honorable.
4° Doctorat d'Université. 2	PAULESCO. . . .	13 novembre 1901.	Sans mention.
	LESAGE.	31 janvier 1902.	Très honorable.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Les sujets traités dans les thèses de doctorat sont les suivants :

I. — Sciences Mathématiques.

MM.	
Alezais.	Sur une classe de fonctions hyperfuchsiennes.
Richard.	Sur la surface des ondes de Fresnel.
Grandjean.	Sur le régime permanent graduellement varié qui se produit à la partie amont des tuyaux de conduite et sur l'établissement du régime uniforme dans ces tuyaux.
Clairin.	Sur les transformations de Bœcklund.
Combebiac.	Calcul des triquaternions.
Coulon.	Sur l'intégration des Equations aux dérivées partielles du second ordre par la méthode des caractéristiques.
Lebesgue.	Intégrale, Longueur, Aire.

II. — Sciences Physiques.

Favrel.	Contribution à l'étude de quelques hydrazines.
Lambling.	Action de l'isocyanate de phényl sur quelques oxyacides et leurs éthers.
Bougault.	Oxydation de l'anéthol et des composés analogues à chaîne latérale propénylique.
Guillet.	Contribution à l'étude des alliages d'aluminium.
Imbert.	De quelques dérivés des benzoquinones tétrahalogénées.
March.	Action des éthers et cétones monohalogénés sur l'acétylacétone sodée.
Chauveau.	Etude de la variation diurne de l'électricité atmosphérique.

III. — Sciences Naturelles.

Chevalier.	Monographie des Myricacées. — Anatomie et histologie. — Organographie. — Classification et description des espèces. — Distribution géographique.
Bohn.	Des mécanismes respiratoires chez les Crustacés décapodes. Essai de physiologie évolutive, éthologique et phylogénique.
Bernard.	Etudes sur la tubérisation.
Brocard.	L'utilisation des sucres dans la nutrition : Les hexoses et les bihexoses.
de Sinéty.	Recherches sur la biologie et l'anatomie des Phasmes.
Maumus.	Les Cœcums des oiseaux.
Martel.	Recherches expérimentales sur la variabilité des Bacillus anthracis.
Gaucher.	Recherches anatomiques sur les Euphorbiacées.
Huot.	Recherches sur les poissons lophobranches.
Beille.	Recherches sur le développement floral des Disciflores.
Friedel.	L'assimilation chlorophyllienne aux pressions inférieures à la pression atmosphérique.
Vignon.	Recherches de Cytologie générale sur les Epitheliums. L'appareil pariétal protecteur ou moteur. Le rôle de la coordination biologique.
Lamy.	Recherches anatomiques sur les trachées des araignées.
Ducamp.	Recherches sur l'Embryogénie des Araliacées.
Perez.	Contribution à l'étude des Métamorphoses.
Giraud.	Etudes géologiques de la Limagne (Auvergne).
Gentil.	Esquisse stratigraphique et pétrographique du bassin de Tafna (Algérie).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

GUILLERMOND. Recherches cytologiques sur les levures et quelques moisissures à formes levures.

COUTAGNE. Recherches expérimentales sur l'hérédité chez les vers à soie.

CALUGARÉANU. Recherches de physiologie expérimentale et de chimie physique sur l'Hématolyse.

MOUTON. Recherches sur la digestion chez les Amibes et sur leur diastase intracellulaire.

BOUNHIOL. Recherches biologiques expérimentales sur la respiration des Annélides polychètes.

PÉCHOUTRE. Contribution à l'étude du développement de l'ovule et de la graisse des Rosacées.

BOUYGUES. Structure. Origine et développement de certaines formes vasculaires anormales du pétiole des Dicotylédones.

Mme RONDEAU-LUZEAU. Action des chlorures en dissolution sur le développement des œufs des Batraciens.

DOCTORAT D'UNIVERSITÉ.

PAULESCO. Etude comparative de l'action des chlorures alcalins sur la matière vivante.

LESAGE. Recherches expérimentales sur la résorption du sang par le péritoine.

RÉCAPITULATION DU NOMBRE DES EXAMENS

	1901-1902	1900-1901
1° Baccalauréat classique (Lettres-Mathématiques)	1 109	1 077
2° Baccalauréat moderne (Lettres-Mathématiques)	397	365
3° Baccalauréat moderne (Lettres-Sciences)	267	257
4° Baccalauréat ès lettres (Partie scientifique). 1re partie. (Rhétorique)	4 089	4 132
4° Baccalauréat ès lettres (Partie scientifique). 2e partie. (Philosophie)	2 273	2 208
5° Chimie appliquée	106	111
6° Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles	453	480
7° Concours des bourses de licence	15	17
8° Certificats d'études supérieures (Licence)	1 043	923
9° Doctorat de l'Université de Paris	2	9
10° Doctorat d'État	39	33
TOTAUX	9 793	9 612

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

RAPPORT

DE

M. LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

I. — Personnel enseignant.

Les changements survenus dans le personnel enseignant de la Faculté ont présenté cette année cet heureux caractère que, s'ils m'amènent à signaler quelques très précieuses acquisitions, ils ne mêlent aucune pensée triste à nos souhaits de bienvenue.

Suppléances de chaires. Chargés de cours : MM. Andler, G. Dumas, Durkheim, Lévy-Brühl.

M. *Lichtenberger*, après vingt années d'un enseignement très laborieux, a senti le besoin d'un peu de repos. Il a eu la satisfaction de voir sa place occupée provisoirement par celui-là même qu'il avait désigné au choix de ses collègues, M. *Andler*, qui n'était pas un inconnu à la Faculté, et que tous, maîtres et étudiants, ont été heureux de voir associé plus étroitement à leurs travaux.

M. *Pierre Janet*, qui a eu l'honneur d'inaugurer à la Faculté l'enseignement de la psychologie expérimentale, a été appelé au Collège de France. Sa succession a été remise aux mains de M. *Georges Dumas*, qui continuera dignement la tradition créée par lui à la Sorbonne, celle d'une alliance féconde entre la philosophie proprement dite et les sciences expérimentales.

M. *Buisson*, élu député, a été remplacé, dans l'enseignement de la science de l'Éducation, par M. *Durkheim*, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. Le nom et les travaux de M. Durkheim sont universellement connus et me dispensent de justifier plus longuement le choix de la Faculté.

M. *Boutroux*, enfin, a remplacé un autre maître de la Faculté, le regretté M. Jules Girard, dans la direction de la fondation Thiers. Nous serons donc privés d'un enseignement qui a fait grand honneur à la Sorbonne. Mais nous devons songer que notre collègue et ami, en cessant d'être professeur, aura sans doute plus de loisir pour être écrivain, et que la science n'y perdra rien. Il reste d'ailleurs l'un des nôtres, et nous aurons encore le plaisir, dans les soutenances de doctorat, d'entendre sa parole si profonde, si pénétrante et si lumineuse. M. *Lévy-Brühl* a été chargé à sa place d'un cours d'histoire de la philosophie moderne. M. Lévy-Brühl n'est pas un nouveau venu parmi nous. Tous ses élèves, tous ses lecteurs se sont réjouis d'une désignation qui ne fait que consacrer leur jugement et répondre à leur désir.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Professeurs adjoints : MM. Egger, Dejob.

Deux autres de nos collègues, MM. *Egger* et *Dejob*, chargés de cours ou maîtres de conférences, sont devenus professeurs adjoints. La Faculté a été heureuse de pouvoir leur témoigner par là l'estime où elle tient depuis longtemps leur collaboration.

Maître de conférences : M. Haumant.

Une dernière nomination, que je signale avec un vif plaisir, c'est celle de M. *Haumant* comme maître de conférences de Langue et de littérature russes. Cet enseignement nous manquait. Il était de ceux que la Faculté réclamait depuis quelques années. La place immense occupée par la Russie contemporaine dans la littérature et dans la politique, le nombre considérable des étudiants Russes à Paris, le goût si vif du public français pour les choses de Russie, tout concourait à nous faire désirer que l'enseignement du Collège de France et celui de l'École des langues orientales vivantes fussent complétés à la Sorbonne par des cours appropriés aux besoins de notre public. Le Conseil de l'Université, présidé par M. Gréard, est entré dans ces vues. C'est grâce à lui que la nouvelle conférence a pu être créée sur les fonds de l'Université de Paris. M. Haumant, professeur à l'Université de Lille, va l'inaugurer cette année. Je lui souhaite la bienvenue et je ne doute pas que son talent n'assure à notre nouvelle création le succès que nous devons en attendre.

II. — Étudiants.

J'arrive, Messieurs, à quelques chiffres indispensables, dont l'intérêt sera de vous rendre sensible l'accroissement continu de la Faculté.

Immatriculation.

L'année précédente, le chiffre des étudiants immatriculés était de 1685. Il a été, l'année dernière, de 1785, soit un accroissement de 100 inscriptions. La répartition est la suivante :

Licence	761
Agrégation	424
Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes	49
Certificat d'études françaises	101
Diplôme d'Etudes supérieures d'Histoire	19
Doctorat d'Université	19
Travail libre	412
Total	1 785

Je ferai remarquer à ce sujet qu'il n'y a pas, dans cette liste, d'inscriptions pour le doctorat d'État. Des personnes mal

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

informées pourraient en conclure que le doctorat d'État est en baisse. Elles auraient tort. Nos candidats au doctorat ès lettres ne se font pas inscrire à la Faculté comme étudiants. C'est dans une autre partie de ce rapport qu'il en sera question.

Étudiants étrangers.

Sur ces 1785 étudiants, les étrangers sont au nombre de 368 (197 étudiants, 171 étudiantes), contre 282 l'année précédente. Les plus forts contingents nous sont fournis par la Russie (99), l'Allemagne (80) et l'Amérique (39).

Étudiants admis à l'agrégation.

Près de la moitié des étudiants inscrits ont suivi régulièrement les cours et conférences et pris part aux travaux qui s'y font. A la licence, un tiers des reçus nous appartient. Aux diverses agrégations, la Faculté des Lettres tient honorablement sa place à côté de l'École normale, avec 27 admissions, qui se répartissent ainsi :

Philosophie	1
Histoire	5
Lettres	11
Grammaire	2
Anglais	4
Allemand	3
Italien	1
Total	27

Au sujet de cette admission à l'agrégation d'italien, je dois faire observer qu'elle justifie dès la première année la création de la conférence d'italien dont je vous parlais l'année dernière. Il a paru juste, en conséquence, d'attribuer à l'italien, pour l'année qui s'ouvre, une des bourses de langues vivantes que l'administration nous accorde. C'est là une nouveauté heureuse et une consécration significative.

III. — Examens.

Baccalauréat.

L'année dernière, le total des examens subis devant la Faculté s'élevait à 10141. Ce chiffre, un peu effrayant, s'est encore accru de 142 unités, soit un total de 10283 examens, sur lesquels d'ailleurs la plus forte part (8122) appartiennent aux divers baccalauréats, classiques, modernes, lettres-mathématiques, et ne concernent pas, par conséquent, les études qui se font à la Faculté.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Voici le détail des chiffres.

I. Total des candidats :

Bacc. classique,	1re partie. .	4 089	6 363 (contre 6 343 l'an dernier).
—	2e partie. .	2 274	
Bacc. moderne,	1re partie. .	1 577	1 759 (contre 1 618 —).
—	2e partie. .	182	
	Total.	8 122	(contre 7 961 —).

II. Proportion des reçus :

Bacc. classique,	1re partie.	1 649	sur 4 089	soit 41 0/0.	
—	2e partie.	1 329	sur 2 274	soit 60 0/0.	
Bacc. moderne,	1re partie.	589	sur 1 577	soit 40 0/0.	
—	2e partie.	110	sur 180	soit 60 0/0.	
	Total.	3 677	sur 8 122	soit 50 0/0	environ

Je signale, une fois de plus, ces proportions d'environ 40 pour 100 pour la première partie du baccalauréat, et 60 pour 100 pour la seconde, qui sont à peu près constantes, quelles que soient la nature du baccalauréat et la composition des jurys.

Bourses de Licence. Le nombre des aspirants aux bourses de licence a été de 47, sur lesquels 26 ont été admissibles et 21 définitivement reçus (18 l'année précédente, sur 42). Le jury signale ce fait, peut-être inattendu, que les épreuves latines, dont l'importance est prépondérante, ont été fort satisfaisantes.

Licence. Aux deux sessions de licence (novembre et juillet), 615 candidats se sont présentés. C'est le même chiffre exactement que l'année dernière. Sur ce total, 247 ont été reçus (contre 227 précédemment); soit : lettres, 106; philosophie, 62; histoire, 48; langues vivantes, 31. Ces résultats font voir que la licence reste un examen sérieux, et que cependant le nombre des candidats bien préparés est satisfaisant.

Doctorat. Le doctorat ès lettres reste digne de son passé. Le chiffre des soutenances, qui avait été successivement, dans ces dernières années, de 23, de 20, de 16, puis de 23, a été de 24, c'est-à-dire le plus élevé que nous ayons vu depuis cinq ans. J'ai déjà dit, et je répète, que ces oscillations ont d'ailleurs peu d'importance, à cause de leur caractère évidemment accidentel. Sur ces 24 soutenances, 10 ont été suivies de la mention *très honorable*, 10 de la mention *honorable*. C'est assez dire que presque toutes nos thèses sont des travaux distingués, et que quelques-unes sont remarquables. Je parle, encore une fois, des thèses françaises. Pour les thèses latines, il y aurait à distinguer entre le fond, qui est souvent intéressant, et

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

la forme, qui prouve de plus en plus que nous sommes très loin du temps où le latin était, pour ainsi dire, la langue naturelle de la science dans tous les ordres. La Faculté a dû se préoccuper de ce fait incontestable. Elle s'est demandé s'il était vraiment utile d'imposer à tous nos jeunes savants un exercice devenu très artificiel et qui ne répondait évidemment plus aux conditions de la science. Elle a émis un avis tendant à rendre la thèse latine facultative et à permettre de la remplacer par un travail d'érudition plus conforme à nos besoins et à nos habitudes. Cet avis a été soumis à l'autorité supérieure, et j'espère que j'aurai prochainement à prononcer l'oraison funèbre de la thèse latine.

Diplôme d'histoire et géographie.

Nos examens purement universitaires, diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, certificat d'études françaises, doctorat d'Université, continuent à nous donner toute satisfaction. Ici, les chiffres sont nécessairement moins forts, mais correspondent à des réalités tout aussi encourageantes.

Le diplôme d'études a été recherché par 18 candidats, sur lesquels 14 l'ont obtenu (contre 17 et 12 l'année précédente).

Certificat d'Études françaises.

Le certificat d'études françaises, qui est une création de la Faculté, ne cesse de justifier son existence par le nombre croissant des candidats étrangers qui le recherchent. Ce nombre, qui était de 48 l'année précédente, a été cette année de 81, sur lesquels 52 l'ont obtenu (3 mentions *très honorables*, 11 mentions *honorables*). Cet accroissement, qui montre le cas qu'on en fait au dehors, indique aussi à la Faculté son devoir, qui est de maintenir à l'examen toute sa valeur par une fermeté nécessaire dans l'élimination de ceux ou de celles des candidats et des candidates qui ne semblent pas encore suffisamment initiés à notre langue, à notre culture et à nos idées.

Doctorat d'Université.

Le doctorat d'Université a été subi par 7 candidats (contre 3 l'année dernière et 4 la précédente, qui était l'année de la création). Sur ces 7 candidats, 4 ont obtenu la mention *très honorable* et 3 la mention *honorable*. Nous ne saurions évidemment demander davantage pour le moment.

IV. — Conclusion.

Je n'ai plus, Messieurs, qu'à vous signaler quelques-uns des traits de notre vie universitaire qui ne rentrent pas dans le cadre de ces statistiques.

L'aménagement des locaux de la Faculté est aujourd'hui achevé. La nouvelle salle de doctorat a été inaugurée l'année dernière. Nos

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

musées d'étude, nos collections, nos salles de travail s'installent et s'organisent peu à peu. Si nous comparons ce qui existe aujourd'hui à ce qui existait il y a dix ou quinze ans, nous avons lieu d'être grandement satisfaits. Mais le désir du mieux s'éveille à mesure que le bien se réalise. Les besoins d'ailleurs s'accroissent avec une rapidité qu'il était difficile de prévoir. L'exemple des autres Universités nous avertit aussi de ce qui peut encore nous manquer. Pour ne citer qu'un exemple, je ne crois pas que notre collègue M. Collignon, justement exigeant pour l'enseignement archéologique, puisse contempler sans quelque envie certains musées de moulages de la province ou de l'étranger. J'indique ces lacunes sans y trop insister, et surtout sans la moindre amertume. Nous pouvons déjà faire ici de bonne, d'excellente besogne. Les instruments sont suffisants, et ce qui importe le plus, en toutes choses, c'est la volonté de l'ouvrier, son intelligence, son habileté à user des ressources mises à sa disposition. Nous voulons bien faire, et l'esprit de cette grande maison est un esprit de travail, de recherche libre et vraiment scientifique. Le succès est donc assuré. Mais il est utile aussi de ne pas s'engourdir dans une satisfaction de soi-même qui serait dangereuse. Il faut chercher à faire mieux encore, et il faut ouvrir sans cesse les yeux sur ce qui nous manque, sur ce que d'autres ont essayé de faire ou ont déjà réalisé.

Laissez-moi donc, en terminant, m'applaudir de cette habitude nouvelle, chaque jour grandissante, qui met en relations les unes avec les autres les Universités des divers pays. La France du XIX^e^ siècle, avec son système d'écoles spéciales et fermées, avec des Facultés isolées, était restée pendant longtemps trop étrangère à ce mouvement. C'était un grand tort. D'abord, à rester toujours chez soi, on se laisse oublier. Ensuite on ignore trop de choses. Aujourd'hui, tout est changé. Nos Universités sont redevenues voyageuses. Cette année même, des délégations de l'Université de Paris sont allées à Manchester, puis en Amérique, puis à Oxford. Ces voyages des professeurs ont pour corollaire un mouvement analogue des étudiants. L'Université Columbia, de New-York, nous envoie des boursiers. Nous allons, à notre tour, envoyer des étudiants aux États-Unis. Le nombre des étrangers qui fréquentent nos cours s'accroît d'année en année. Tout cela, Messieurs, est excellent. Les barrières qui séparent les peuples civilisés sont faites surtout d'ignorance réciproque. Il faut que le XX^e^ siècle abaisse ces barrières ou les abatte. En connaissant mieux les autres, on les estime davantage, et en outre on prend une conscience plus claire de soi-même. On est ainsi conduit à cultiver sa propre originalité en ce qu'elle a de bon, mais dans un esprit de sympathie qui exclut les étroitesses méprisantes ou provoquantes. Ce n'est ni le lieu ni le moment de vous dire ce que j'ai pu voir par moi-même en divers pays et les

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

leçons qui se sont dégagées pour moi de ces spectacles. L'exposé serait trop long. Mais nous essayerons de mettre ces leçons à profit. Nous essayerons de faire en sorte, notamment, que l'Université devienne chaque jour davantage la maison des étudiants, un lieu où leur pensée reviendra plus tard avec plaisir, pour y retrouver non des souvenirs d'examen seulement, mais des souvenirs de vie intellectuelle et morale, de travail et de camaraderie, et toutes ces belles images que doit évoquer en nous le nom de ce qui fut la patrie de notre jeunesse.

Je ne veux plus ajouter qu'une chose : c'est que l'Université de Paris, celle qu'on appelait au moyen âge *Mater Universitatum* (et j'ai entendu rappeler plus d'une fois cette glorieuse appellation), a trouvé partout l'accueil le plus cordial, et que cet accueil, qui s'adressait à la fois à son passé et à son présent, a été et doit être, pour nous tous, un très puissant encouragement à lui assurer, par nos efforts, un souvenir digne de ce passé.

Le Doyen,

A. Croiset.

THÈSES SOUTENUES EN 1901-1902.

DATES de la SOUTENANCE.	NOMS.	SUJETS TRAITÉS.	RÉSULTATS.
		DOCTORAT ÈS LETTRES.	
1901 10 décembre.	Delfour.	De Nicolai Josephi Selisii vita et scriptis (1737-1802).	Mention honorable.
		Les Jésuites à Poitiers.	
— 18 —	Joubin.	De sarcophagis Clazomeniis.	Mention honorable.
		La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès.	
— 24 —	Pineau.	Saxo Grammaticus quid et quo modo ad gesta Danorum conficienda ex carminibus patrio sermone traditis hauserit.	Mention très honorable.
		Les vieux chants populaires scandinaves.	
1902 17 janvier.	Schœn.	Quid boni periculosive habeat Gœthianus liber qui « affinitates electivæ » inscribitur.	Sans mention.
		La Métaphysique de Hermann Lotze ou la philosophie des actions et des réactions réciproques.	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

THÈSES SOUTENUES EN 1901-1902. (Suite.)

DATES de la SOUTENANCE.	NOMS.	SUJETS TRAITÉS.	RÉSULTATS.
1902 22 janvier.	VIAL.	De Condorceto institutionis liberalis ad popularis civitatis formam accommodatæ conditore. Les principes de l'enseignement libéral dans leur application à la question de l'enseignement secondaire.	Mention très honorable.
— 29 —	THOMAS.	De epico apud Johannem Miltonium versu. Le poète Edward Young (1683-1765).	Mention très honorable.
— 5 février.	GODARD.	De Stephano Baluzio tutelensi libertatum Ecclesiæ gallicanæ propugnatore. Les pouvoirs des Intendants sous Louis XIV particulièrement dans les pays d'élections, de 1661 à 1715.	Mention honorable.
— 14 —	LAFONTAINE.	De Johanne Gersonio puerorum adulescentiumque institutore. Le Plaisir d'après Platon et Aristote.	Sans mention.
— 27 —	LAFOSCADE.	De Epistulis aliisque titulis imperatorum magistratuumque romanorum quas ab ætate Augusti usque ad Constantinum græce scriptas lapides papyrive servaverunt. Le Théâtre d'Alfred de Musset.	Mention honorable.
— 12 mars.	LIÉBY.	Quantum philosophiæ studio ad augendam dicendi facultatem Cicero tribuerit. Etude sur le Théâtre de Marie-Joseph Chénier.	Mention très honorable.
— 16 avril.	KONT.	Quid Herderus de antiquis scriptoribus senserit. Etude sur l'influence de la Littérature française en Hongrie (1772-1896).	Mention honorable.
— 25 —	LAPIE.	De justitia apud Aristotelem. Logique de la volonté.	Mention très honorable.
— 30 —	GUERLIN.	Rustica vocabula qua ratione in quinquaginta Normanniæ inferioris vicos distribuantur. Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados).	Mention honorable.
— 7 mai.	KLEINCLAUSZ.	Quomodo primi duces Capetianæ stirpis Burgundiæ res gesserint (1032-1162). L'Empire carolingien. Ses origines et ses transformations.	Mention très honorable.

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

THÈSES SOUTENUES EN 1901-1902. (Suite.)

DATES de la SOUTENANCE.	NOMS.	SUJETS TRAITÉS.	RÉSULTATS.
1902 14 mai.	VENDRYÈS.	De Hibernicis vocabulis quæ a latina lingua originem duxerunt. Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin.	Mention très honorable.
— 28 —	MENGIN.	De idea felicitatis terrestris apud Benotium pictorem Florentinum. L'Italie des Romantiques.	Sans mention.
— 30 —	GAUTIER.	Quatenus Indici Oceani pars quæ ad Africam pertinet Græcorum et Homeritarum navibus patuerit. Madagascar. Essai de géographie physique.	Mention très honorable.
— 4 juin.	DÉPREZ.	Hugo Aubriot præpositus pariensis et urbanus prætor (1367-1381). Quo pacto cum Ecclesia atque Universitate certaverit. La Papauté, la France et l'Angleterre (1328-1342).	Mention honorable.
— 11 —	GUIGNEBERT.	De imagine mundi ceterisque Petri de Alliaco geographicis opusculis. Tertullien. Etude sur ses sentiments à l'égard de l'empire et de la société civile.	Mention très honorable.
— 13 —	BAYARD.	De gerundivi et gerundii vi antiquissima et usu recentiore. Le latin de saint Cyprien.	Mention honorable.
— 18 —	ANDRAUD.	Quæ judicia de litteris fecerint Provinciales. La vie et l'œuvre du troubadour Raimon de Miraval.	Mention honorable.
— 25 —	JUGLAR.	Quomodo per servos libertosque negotiarentur Romani imperii temporibus. Le style dans les arts et sa signification historique.	Sans mention.
— 27 —	ESTÈVE.	De formis quibusdam dochmii et versus dochmiaci apud Æschylum, Sophoclem, Euripidem exstantibus. Les innovations musicales dans la tragédie grecque à l'époque d'Euripide.	Mention honorable.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

THÈSES SOUTENUES EN 1901-1902. (Suite.)

DATES de la SOUTENANCE.	NOMS.	SUJETS TRAITÉS.	RÉSULTATS.
1902 2 juillet.	BRUNHES.	De vorticum opera seu quo modo et quatenus aquæ currentes per vortices circumlatæ ad terram exedendam operam navent.	Mention très honorable.
		L'irrigation. — Ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord.	
		DOCTORAT D'UNIVERSITÉ	
1901 13 décembre.	BENAZET.	Le Théâtre au Japon (Esquisse d'une histoire littéraire).	Mention honorable.
— 20 —	CAGNAC.	Fénelon directeur de conscience.	Mention honorable.
— 27 —	NAZELLE.	Etude sur Alexandre Vinet (critique de Pascal).	Mention honorable.
1902 14 janvier.	EGGER.	Denys d'Halicarnasse. (Essai sur la critique littéraire et la rhétorique chez les Grecs au siècle d'Auguste.)	Mention très honorable.
— 5 mars.	KATTEIN.	Theocriti idylliis octavo et nono cur abroganda sit fides Theocritæ.	Mention très honorable.
— 28 juin.	AZAN.	Annibal dans les Alpes.	Mention très honorable.
— 18 juillet.	CANDREA.	Les éléments latins de la langue roumaine.	Mention très honorable.

A. CROISET.

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

RAPPORT

DE

M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

ECOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous adresser le Compte-rendu des travaux et des actes de l'École supérieure de pharmacie pendant la dernière année scolaire.

I. — Personnel enseignant.

Les vides laissés dans les rangs du personnel enseignant par la mort de MM. *Planchon* et *Milne-Edwards*, titulaires des chaires d'Histoire naturelle des médicaments et de Zoologie, ont été comblés récemment par la nomination au professorat de nos deux agrégés d'histoire naturelle, MM. *Perrot* et *Coutière*. Mais une nouvelle vacance, celle de la chaire de Physique, s'est produite par suite de l'admission à la retraite de son titulaire, M. *Le Roux*, atteint par la limite d'âge et nommé, par décret du 5 avril dernier, professeur honoraire.

Chaire de matière médicale : M. Perrot.

M. *Perrot* (Emile)[1] appartient depuis dix ans à l'École de pharmacie, où il a rempli successivement les fonctions de préparateur et celles de chef des travaux pratiques de micrographie. Nommé agrégé au concours de 1899, il a été, dès l'année suivante, après la mort de nos regrettés collègues, H. Beauregard et G. Planchon, chargé d'abord pendant un semestre du cours de Cryptogamie, ensuite, pendant deux ans, du cours de Matière médicale.

Secrétaire général de la Société mycologique de France depuis cinq ans et, par suite, versé dans la connaissance des Champignons comme dans celle des autres branches de la Cryptogamie, habitué d'autre part, en raison de la nature même des fonctions qu'il avait

1. Perrot (Emile-Constant), né le 14 août 1867, à Martilly-sur-Seine (Marne). — Pharmacien de 1re classe. — Docteur ès sciences. — Agrégé des Ecoles supérieures de pharmacie. — Préparateur des travaux pratiques de micrographie à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris (1892). — Chef des travaux pratiques de micrographie (1894-1899). — Agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie (1899). — Chargé du cours de cryptogamie (1900). — Chargé du cours de matière médicale (1900-1902). — Professeur d'histoire naturelle des médicaments (1902).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

remplies dans nos laboratoires, à traiter des questions qui relèvent de la matière médicale, il se trouvait bien préparé à ces deux enseignements. La compétence et le succès avec lesquels il s'en est acquitté lui ont valu l'unanimité de nos suffrages.

Les travaux qu'il a publiés présentent pour la plupart le caractère théorique et pratique qui convient dans un établissement professionnel comme le nôtre. Tel est le cas de sa thèse pour le doctorat ès sciences, sur l'Anatomie comparée des Gentianacées, et d'autres mémoires sur les Lauracées, les Strychnées et divers groupes de végétaux particulièrement intéressants au point de vue de l'histoire naturelle médicale.

Les plantes coloniales, qui sont aujourd'hui la principale source des médicaments nouveaux d'origine végétale, lui ont déjà fourni le sujet d'intéressantes recherches.

En orientant ses études dans cette voie, M. Perrot ne manquera pas de donner un nouvel attrait à son enseignement et en même temps de contribuer à enrichir encore nos belles collections de matière médicale.

Chaire de zoologie : M. Coutière.

M. *Coutière* (Henri)[1], nommé agrégé en 1899, succède à M. Milne-Edwards, dont il a été l'élève.

Par suite de la maladie, puis du décès de cet éminent maître, il a été chargé, à titre officieux en 1900, officiellement en 1901 et 1902, du cours de Zoologie à l'École. Il a rempli ces fonctions avec le plus grand succès, s'efforçant de donner à son enseignement un tour attrayant et pratique; ses leçons ont été suivies par les étudiants avec une assiduité qui ne s'est pas démentie.

Ancien élève et lauréat de l'École, puis chef de travaux au laboratoire de M. Milne-Edwards, au Muséum, il avait été chargé, à la suite de ses premières recherches, d'une mission ayant pour but l'étude de la faune et de la flore de la mer Rouge. Les matériaux recueillis durant ce voyage forment une importante collection d'espèces marines et terrestres et ont donné lieu à de très intéressantes observations biologiques. L'Académie des Sciences a récompensé M. Coutière en lui accordant, en 1898, le prix Savigny.

Ses travaux se rapportent surtout à des groupes variés de Crustacés, étudiés au point de vue de leur morphologie et des affinités naturelles qui en découlent. Ils ont été assez appréciés pour que l'on confie à leur auteur l'étude de collections considérables et très

1. Coutière (Henri-François-Louis), né le 4 mars 1869, à Saulzet (Allier). — Pharmacien de 1re classe. — Docteur ès sciences. — Agrégé des Ecoles supérieures de pharmacie (section d'histoire naturelle et de pharmacie). — Chef des travaux de zoologie à l'Ecole des Hautes-Etudes. — Agrégé à l'Ecole supérieure de Pharmacie (1899). — Chargé du cours de zoologie (1900-1901-1902). — Professeur de zoologie (juillet 1902).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

précieuses, provenant de la plupart des grandes expéditions modernes d'exploration des mers, telles que celles du *Blake*, du *Travailleur*, du *Talisman*, de la *Princesse-Alice*, de la *Belgica*. M. Coutière se trouve donc à l'honneur et à la tâche; les recherches qu'il a déjà publiées dans cette voie montrent qu'il est à la hauteur d'une pareille mission.

La connaissance plus particulière d'un groupe zoologique aussi vaste n'a pas empêché M, Coutière d'aborder d'autres sujets, ainsi qu'en témoignent ses observations étendues sur les parasites Rhizocéphales, les Insectes hémiptères, les Poissons nuisibles.

L'enseignement zoologique de l'École, dont le programme comprend à la fois l'étude appliquée des divers groupes d'animaux, ainsi que l'anatomie et la physiologie de l'homme, se trouve donc en bonnes mains.

Retraite de M. Le Roux.

Par décret du 18 avril dernier, M. le Professeur *Le Roux* a été nommé professeur honoraire.

Sans attendre qu'il ait été procédé aux formalités d'usage pour la désignation des candidats à la chaire de Physique, je tiens à exprimer dès aujourd'hui les sentiments de regret et de sympathie avec lesquels l'École voit s'éloigner d'elle un collègue dont elle appréciait le mérite scientifique et les longs services.

M. Le Roux est entré à l'École comme agrégé en 1869; il a succédé à Buignet dans la chaire de Physique en 1876. Il a rempli pendant longtemps, et jusqu'au commencement de l'année actuelle, les fonctions d'examinateur d'entrée à l'École polytechnique.

On lui doit de nombreux et importants travaux sur presque toutes les branches de la physique expérimentale. La propagation de l'électricité, de la lumière, des mouvements vibratoires dans les corps, ainsi que les relations qui existent entre ces différentes forces physiques, ont été étudiées par lui à l'aide de méthodes ingénieuses. On peut rappeler notammment ses recherches sur les courants thermo-électriques, les phénomènes d'induction, l'arc voltaïque, la distribution des lignes de force magnétique autour des pôles des aimants.

Dans l'étude des actions moléculaires, M. Le Roux a imaginé une méthode expérimentale nouvelle pour déterminer la vitesse de propagation du son dans les tuyaux cylindriques; les résultats obtenus ont trouvé plus tard leur confirmation dans les expériences de Regnault. Ces recherches l'ont conduit ensuite à s'occuper de la perception des sons par l'oreille et à expliquer certains faits, de nature paradoxale en apparence, relatifs aux sensations auditives.

L'optique lui est également redevable de nombreuses observations sur la perception des sensations lumineuses, la formation des images sur la rétine, la théorie de l'accommodation de l'œil, et surtout sur

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

les indices de réfraction des corps qui ne prennent l'état gazeux qu'à des températures élevées, tels que le mercure, le soufre, l'arsenic. Ces dernières recherches avaient pour but d'introduire dans la science physico-chimique une nouvelle méthode d'investigation. La haute température des vapeurs à produire, ainsi que la délicatesse des mesures optiques, créaient à l'expérimentateur des difficultés particulières qu'il a su vaincre à force de persévérance et d'habileté. Un des faits les plus importants observés par M. Le Roux dans cet ordre de recherches consiste dans la dispersion anormale de la vapeur d'iode, dont le spectre se trouve renversé, les radiations étant disposées dans un ordre inverse de celui qu'on observe chez les autres corps. On a trouvé, depuis, d'autres substances qui dérogent à la loi newtonienne; mais c'est à M. Le Roux que revient le mérite d'avoir découvert ce nouvel ordre de phénomènes.

Ces travaux, dont plusieurs ont été l'objet de rapports élogieux à l'Académie des Sciences, avaient classé depuis longtemps notre savant collègue au nombre des physiciens les plus distingués.

Conférences préparatoires de Chimie organique : M. Moureu.

M. *Moureu*, agrégé, a continué pendant le semestre d'hiver ses conférences préparatoires au cours de Chimie organique. Le succès qu'il avait obtenu antérieurement n'a fait que s'accroître encore, et nos étudiants ont retiré le plus grand profit de ses leçons, professées avec une science, une méthode et un talent d'exposition remarquables, qualités qui se retrouvent naturellement dans l'ouvrage que M. Moureu vient de publier sous le titre de *Notions fondamentales de Chimie organique*.

Les agrégés.

Avant d'aborder la partie statistique de ce rapport, je crois devoir signaler au Conseil la situation dans laquelle l'École se trouve actuellement, au point de vue de la suppléance éventuelle des professeurs d'histoire naturelle et du service des examens, par suite de la titularisation de nos deux agrégés des sciences naturelles.

Le dernier concours d'agrégation, auquel MM. Coutière et Perrot ont été reçus, ayant eu lieu en 1899, avant la mort de MM. Milne-Edwards et Planchon qu'ils remplacent aujourd'hui définitivement, les quatre chaires de Botanique générale, de Cryptogamie, de Zoologie et de Matière médicale seront privées d'agrégés jusqu'au prochain concours, qui s'ouvrira en 1904. Que pour une raison quelconque le titulaire de l'une de ces quatre chaires vienne à être forcé d'interrompre son cours, l'enseignement se trouvera fatalement en souffrance.

Une autre conséquence très regrettable va résulter à bref délai de cette situation. L'École a institué, il y a deux ans, avec l'assentiment du Conseil de l'Université, des interrogations trimestrielles portant sur le programme des travaux pratiques effectués par les étudiants

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

dans les laboratoires. Ces interrogations, d'une utilité incontestable, et dont les notes figurent au dossier des élèves et sont communiquées aux familles, avaient été confiées aux agrégés, qui nous paraissaient tout désignés pour ce service spécial. En stimulant le travail des étudiants, constamment tenus en haleine, elles ont donné de très bons résultats.

Nous allons être forcés de les interrompre pour ce qui concerne les sciences naturelles, si l'Administration supérieure ne peut confier les fonctions d'agrégé tout au moins à l'un de nos chefs de travaux.

Nous espérons qu'elle voudra bien faire bon accueil à une demande qne l'intérêt des études nous oblige à lui présenter sans retard.

D'ailleurs, par suite des vides répétés qui se sont produits depuis plusieurs années dans le cadre du personnel enseignant, le service des examens où figurent les sciences naturelles est des plus chargés, surtout à certaines époques de l'année; il n'a pu être assuré que grâce à la délégation de l'un de nos anciens agrégés, aujourd'hui professeur au Muséum et membre de l'Institut, M. Bouvier, qui veut bien nous prêter son concours.

II. — Étudiants.

Le dénombrement des élèves de toute catégorie inscrits à l'École supérieure de Pharmacie pendant l'année scolaire **1901-1902** accuse un chiffre total de **1 683** immatriculés, sur lesquels **1 053** doivent être attribués à la première classe d'études et **630** à la seconde.

Ce contingent, inférieur de **59** unités à celui de l'exercice antérieur, confirme, en la continuant, la décroissance numérique que nous sommes appelés à constater depuis plusieurs années et que nous avions pressentie avec une certitude presque absolue dans les rapports précédents.

La diminution porte à la fois sur les deux degrés d'études, de même qu'elle s'étend aux trois séries d'élèves en cours de stage, de scolarité et d'examens probatoires. Le fléchissement est donc général; nous venons de montrer qu'il est ininterrompu.

Exposons d'abord les résultats généraux de la statistique.

Le tableau ci-après précise la répartition des étudiants entre les divers ordres d'études dont ils relèvent :

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

NOMENCLATURE DES ÉTUDIANTS.	Diplôme supérieur.	1re classe.	2e classe.	TOTAUX.
1° Élèves stagiaires en cours d'inscriptions ou de validation.	»	227	148	375
2° Élèves en cours d'inscriptions de scolarité.	I	403	214	618
3° Élèves en cours d'examens probatoires	»	294	153	447
4° Élèves dont la scolarité est interrompue depuis un ou deux ans.	5	123	115	243
TOTAUX.	6	1 047	630	1 683

Il y a lieu de faire remarquer que le nombre des étudiants de 1re classe s'est abaissé de 47 unités d'un exercice à l'autre, celui des élèves de 2e classe de 12 seulement. Le déficit pèse donc principalement sur le premier ordre d'études.

Examinées dans leurs détails, les deux sections principales de ce groupement révèlent d'autres particularités qui méritent de retenir l'attention.

C'est ainsi que nous devons signaler, toujours en procédant par comparaison avec la situation antérieure, un abaissement de 32 élèves sur l'ensemble des stagiaires (375 au lieu de 407) au préjudice exclusif de la 2e classe, car la 1re fait un bénéfice modeste de 5 unités; une diminution de 46 élèves en cours d'inscriptions de scolarité, cette fois au détriment de la 1re classe, qui perd 50 unités, tandis que la 2e en regagne 4; enfin une légère réduction de 5 candidats sur le nombre de ceux appelés à subir des examens probatoires. Ici encore la 1re classe est en état d'infériorité vis-à-vis de la 2e, car elle trahit un déficit de 15 actes et la seconde un gain de 10.

La perte la plus sensible est évidemment celle qui résulte du chiffre réduit des inscriptions, car elle entraîne une diminution des recettes correspondantes, lesquelles concourent, on le sait, à alimenter le budget général de l'Université.

Une mention pour ordre doit être réservée aux étudiants, au nombre de 243, qui, pour des causes majeures, le service militaire dans la plupart des cas, ont suspendu leurs études. Ces jeunes gens gardent le droit d'être maintenus sur les contrôles jusqu'au moment où ils seront normalement rappelés à l'activité scolaire. Ceux qui, par incurie ou un motif injustifié, excèdent le sursis imparti, sont frappés par la péremption des dernières inscriptions prises. Ils sont tenus d'en appeler à l'indulgence du Conseil de l'École pour obtenir leur réintégration lorsqu'ils viennent à résipiscence. Il ne m'en coûte pas de reconnaître qu'elle leur fait rarement défaut.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Je suis maintenant appelé à exposer les diverses phases du double mouvement d'entrée et de sortie des élèves au cours de la période écoulée.

Parmi les entrants, se placent tout d'abord 230 élèves nouveaux, soit 136 relevant de la 1re classe, 194 de la seconde, qui ont sollicité leur immatriculation et pris la première inscription de scolarité. On n'en avait compté que 205 en 1900-1901, ce qui correspond à un relèvement de 25 unités.

44 étudiants de 2e et de 3e année, c'est-à-dire 5 de plus qu'à la période précédente, ont émigré des Écoles secondaires de pharmacie de province pour venir continuer leur scolarité à l'École supérieure de Paris; 35 suivaient les études du premier degré, 9 celles du second.

3 élèves, appartenant à la 2e classe exclusivement, — leur nombre vaut d'être signalé parce qu'il réalise un progrès réel sur celui sensiblement plus élevé, 11, des défaillants dénoncés l'an dernier, — ont été autorisés à reprendre le cours volontairement interrompu de leurs études et exonérés des sévérités de la péremption qu'ils avaient encourue.

Ces diverses catégories additionnées donnent un total de 277 nouvelles recrues, auxquelles il convient d'opposer d'autre part les 270 étudiants qui ont quitté l'École de Paris dans les conditions rappelées ci-après.

179 candidats, à la suite de la soutenance des actes probatoires, ont obtenu : 139 le diplôme de pharmacien de 1re classe, 40 le diplôme de 2e classe. L'École avait décerné 215 titres professionnels au cours de l'exercice précédent, ce qui fait ressortir une diminution de 36 dans la collation des grades du même ordre.

Sans aucune intention de paradoxe, j'estime qu'on doit se féliciter d'un résultat qui, contradictoire en apparence, a tourné en réalité au profit d'une des carrières libérales les plus encombrées en restreignant le nombre des praticiens qui viennent chaque année affronter les risques souvent meurtriers de la concurrence la plus effrénée, partant la moins profitable à la sauvegarde de la santé publique.

42 élèves ont sollicité et obtenu, dans les conditions réglementaires, le transfert de leur dossier scolaire dans les Écoles de pharmacie des départements, près desquelles, pour des motifs de convenance personnelle ou des considérations de famille, ils désiraient postuler leur diplôme.

47 étudiants — exactement le même nombre qu'en 1901 — dont 27 appartenaient à la 1re classe et 20 à la seconde, soit qu'ils aient volontairement renoncé aux études pharmaceutiques, soit qu'ils les aient délaissées par lassitude, échecs répétés aux examens, revers de fortune, ou tout autre motif moins avouable, ont dû être rayés

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

des contrôles comme n'ayant pas fait acte de scolarité depuis plus de deux ans. Ils ont subi ainsi les justes sanctions qui s'attachent à l'absence prolongée de l'École sans excuse appréciable.

Ceux qui n'auraient pas déserté sans esprit de retour pourront, à des heures plus propices peut-être pour leur énergie retrouvée, en appeler à la juridiction du Conseil de l'École et obtenir une réintégration qu'ils voudront faire tourner au profit de leur avenir, compromis par une défaillance passagère. La bienveillance inépuisable de leurs maîtres les secondera dans les louables efforts entrepris pour racheter le passé et regagner le temps perdu.

La mort, moins clémente d'ordinaire, n'a frappé cette année que deux de nos jeunes camarades. Cette mansuétude relative ne saurait amoindrir les regrets qu'engendrent toujours les séparations prématurées, ni la douleur qu'elles éveillent parmi les familles cruellement atteintes dans leurs œuvres vives. Puissent au moins les condoléances bien sympathiques dont nous leur offrons publiquement l'hommage atténuer leur inconsolable tristesse !

Pour compléter la classification de notre population scolaire, il convient de détailler, en les répartissant d'après leur pays d'origine, *les* 19 *étudiants de nationalité étrangère* qui ont recherché dans notre grande maison, sous les auspices de la science, l'hospitalité de la France :

Alsace-Lorraine.	2
Angleterre.	1
Belgique.	1
Espagne	1
Russie.	3
Turquie	6
Suisse	1
République Argentine	1
République d'Haïti	3
Total.	19

Aucune femme ne figure dans cette énumération.

Un seul des étudiants de cette catégorie, sujet russe, arrivé au terme de ses études, les a couronnées par l'obtention du diplôme professionnel. Ses camarades les poursuivent.

Fidèle à un usage inauguré il y a deux ans, nous continuons à publier la statistique des élèves femmes qui, au nombre de 30, ont suivi une scolarité régulière à l'École de Pharmacie de Paris, donnant en outre l'exemple d'une tenue parfaite et d'une assiduité qui ne s'est jamais démentie aux cours et exercices pratiques auxquels elles ont été appelées à participer.

Le chiffre des élèves femmes de 2^{e} classe reste, pour les 4/5 environ, supérieur à celui des aspirantes de 1re classe.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

NOMENCLATURE DES ÉLÈVES FEMMES	Diplôme supérieur.	1re classe.	2e classe.	TOTAUX.
En cours d'inscriptions de stage . . .	»	2	6	8
En cours d'examen de stage.	»	»	2	2
En cours de scolarité.	1	3	12	16
En cours d'examens probatoires. . . .	»	1	3	4
TOTAUX. . . .	1	6	23	30

III. — STATISTIQUE SCOLAIRE.

Inscriptions de stage.

Les conséquences du régime institué par la loi du 19 *avril* 1898 qui, en supprimant le diplôme de pharmacien de 2e classe, avait cependant réservé aux intéressés une période transitoire de deux ans durant laquelle ils étaient admis à prendre la première inscription de stage officinal, continuent de se manifester avec une intensité plus significative chaque année.

En effet, tandis que le nombre des élèves stagiaires de 1re classe est resté stationnaire depuis le dernier exercice, différant d'une seule unité en moins (146 au lieu de 147), celui des stagiaires de 2e classe est brusquement tombé de 127 à 67, *soit un déficit de* 60. C'est le plus fort abaissement numérique que nous ayons été appelé à constater de ce chef.

Le stage officinal n'aura bientôt plus à compter qu'avec les élèves bacheliers, ce qui ne saurait diminuer son importance en raison même de la sélection des sujets qui est en train de s'opérer légalement.

Si l'on envisage la répartition des stagiaires et des inscriptions prises par eux entre les deux ordres d'études, on constate les résultats ci-après :

1re classe : 146 stagiaires ont pris 189 inscriptions.
2e classe : 67 — — 90 —

213 stagiaires ont pris 279 inscriptions.

En 1900-1901, le nombre total des stagiaires des deux ordres s'était tenu à 274, celui des inscriptions prises à 364.

La diminution ressort donc à 61 pour les élèves, à 85 pour les inscriptions.

Rappelons que les élèves femmes figurent dans cet effectif spécial au nombre de 8, savoir : 2 au titre de la 1re classe, 6 au titre de la seconde.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Inscriptions de scolarité.

Tandis que le nombre des stagiaires de 2e classe diminuait, celui des élèves du même ordre entrés en scolarité gagnait quatre unités d'une période à l'autre. Cet accroissement, d'ailleurs minime, s'explique par les raisons mêmes que nous avons déduites en d'autres temps dans un document similaire.

En effet, les stagiaires de cette classe qui s'étaient pressés en foule pour bénéficier, en mars 1900, de la dernière session d'examen du certificat d'études qui devait leur donner accès aux études pharmaceutiques, et ceux qui s'étaient inscrits aux deux sessions antérieures, ont, leur stage accompli et validé, abordé la scolarité proprement dite. De là leur affluence relative. Elle se maintiendra sans doute pendant deux ou trois années encore pour aboutir à la disparition annoncée d'autre part.

Quoi qu'il en soit, la 2e classe est actuellement, au point de vue scolaire, à son apogée numérique.

Par une progression inverse, la 1re classe subit une diminution très sensible par rapport aux immatriculations de l'exercice précédent. Elle n'équivaut pas à moins de 49 unités perdues.

C'est la continuation du mouvement rétrograde que nous avons également fait pressentir à maintes reprises. A notre estime, il doit être attribué en grande partie à la loi sur le recrutement de l'armée du 15 juillet 1889. Cette loi, on le sait, avait ouvert aux jeunes gens qui se destinaient aux carrières libérales, parmi lesquelles la pharmacie, des prérogatives enviables, en permettant à ceux qui justifiaient de l'obtention du diplôme de 1re classe dans les délais déterminés de bénéficier de la dispense de deux années du service militaire actif. Par suite de l'encombrement inévitable qui s'est produit et de la concurrence redoutable qu'il a suscitée, par suite aussi de l'avilissement des ressources et profits qui en est fatalement résulté, les familles ont été amenées à donner à leurs enfants des directions nouvelles vers des professions offrant un caractère plus utilitaire, d'un rapport moins aléatoire et plus immédiat, tels que le commerce et l'industrie.

C'est donc à la faveur de l'expérience si chèrement acquise que la carrière pharmaceutique se soulagera petit à petit de la pléthore qui l'a envahie, l'a profondément anémiée, ne ménageant à un grand nombre de ses praticiens que les déceptions et la ruine.

Nous devons envisager les symptômes qui présagent la situation prochaine. Ils sont tirés du relevé même des inscriptions de scolarité dont le décompte suivant fixe la répartition entre les deux classes, savoir :

1 candidat au diplôme supérieur a pris.		4 inscriptions.
403 étudiants de 1re classe ont pris.	1 436	—
214 — de 2e classe —	802	—
618 étudiants ont pris ensemble.	2 242	inscriptions.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

De la comparaison de ces chiffres avec les résultats correspondants de l'année précédente, il appert que les étudiants de première classe, dont le nombre s'est encore abaissé de 452 à 403, n'ont pris que 1 436 inscriptions, au lieu de 1 676 en 1901, soit une diminution de 49 étudiants et de 240 inscriptions. Ce déficit qui continue, au surplus, dans des proportions à peu près égales, celui signalé à la période antérieure, caractérise la situation et justifie nos prévisions.

Travaux pratiques.

L'enseignement pratique, donné dans les laboratoires de manipulations, n'a pas cessé, en raison de son importance même, d'être l'objet, à l'École supérieure de Pharmacie, du contrôle le plus assidu et le plus vigilant. Directeurs et chefs de travaux pratiques marchent d'accord avec l'Administration pour assurer la ponctualité dans les exercices, ainsi que la présence réelle des étudiants, conformément à l'horaire et aux programmes arrêtés.

J'ajoute que les pénalités déterminées par le règlement sont, à des degrés divers, mais sans faiblesse, appliquées aux élèves inassidus ou défaillants, soit qu'ils manquent hors mesure aux séances tri-hebdomadaires, soit qu'ils se dérobent aux interrogations semestrielles faites par les agrégés et à l'issue desquelles les notes obtenues sont transcrites aux dossiers individuels des élèves et communiquées à leurs familles.

Tous les étudiants en cours de scolarité sont rigoureusement tenus de participer aux travaux pratiques correspondant à leur année d'études. C'est au nombre de 618 qu'ils auraient dû être inscrits sur les feuilles de présence en 1901-1902; mais 595 seulement ont suivi les exercices avec une assiduité satisfaisante en général, inégale toutefois de la part de certains.

Les 23 élèves qui se sont abstenus étaient, soit des candidats au diplôme supérieur qui orientent au gré de leurs convenances ou de leurs loisirs la direction des recherches spéciales auxquelles ils se livrent, soit des étudiants dispensés des exercices parce qu'ils sont attachés à des laboratoires particuliers de professeurs en qualité de préparateurs officieux, soit enfin des élèves attardés dans leurs études, ayant pris la douzième inscription au premier trimestre de l'année scolaire, et libres, dès ce moment, d'affronter les examens probatoires.

Les 595 élèves admis aux manipulations doivent être répartis comme il suit entre les trois années d'études, toutes classes confondues :

1re année : Chimie et Pharmacie	236
2e année : Chimie, Physique et Micrographie	176
3e année : Chimie, Micrographie et Microbiologie. . . .	183
Total.	595

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

IV. — Examens.

Par une conséquence logique, la réduction de l'effectif scolaire a entraîné une diminution dans la soutenance des actes de tous degrés, également entrés dans la période décroissante.

Comme en témoigne le tableau synoptique (A) dressé ci-après, le nombre global des examens divers subis durant l'exercice écoulé s'est élevé à **2004**.

Il est inférieur de **153** actes (**2004** au lieu de **2157**) à celui qui avait été enregistré dans la dernière statistique.

La diminution a porté à la fois sur les examens de fin d'année et semestriels tombés de **806** à **778**, soit **28** en moins ; sur les examens de fin d'études descendus de **1116** à **971**, soit **145** en moins ; sur les examens professionnels d'herboriste passés de **102** à **93**, soit **9** en moins.

Seuls, les examens de validation de stage ont bénéficié d'une plus-value de **29** actes en s'élevant de **133** à **162**. La deuxième classe revendique les quatre cinquièmes de cette majoration.

En ce qui concerne l'appréciation que nous avons le devoir de formuler, d'une manière générale, sur la valeur des actes accomplis, nous aurions souhaité qu'elle nous fût épargnée à raison de sa sévérité même. Un trop grand nombre de candidats sont restés au-dessous d'eux-mêmes, de leurs devoirs, de leurs intérêts propres. Tout commentaire affaiblirait ici l'éloquence des chiffres. Bornons-nous à les faire ressortir ; la conclusion se tirera d'elle-même.

La proportion pour cent des ajournements qui était, au dernier exercice, de **18,04** pour les examens de stage, s'est élevée à **21,60** en **1901-1902**. Elle s'est également élevée de **36,22** à **41,51** pour les examens de fin d'année et semestriels ; de **25,08** à **29,55** pour les examens de fin d'études ; de **41,17** à **46,23** pour les examens d'herboristes.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

A. — EXAMENS.

NATURE DES ACTES.	Classes.	Total des examens subis.	Nombre des admis.	Nombre des ajournés	Proportion p. 0/0 des ajournements.
Examens de validation de stage.	1re classe.	81	65	16	19.75
	2e classe.	81	62	19	23.45
	Totaux.	162	127	35	21.60
Examens de fin d'année et semestriels.	1re classe.	511	342	169	33.07
	2e classe.	267	113	154	57.67
	Totaux.	778	455	323	41.51
Examens de fin d'études et de diplôme supérieur.	1re classe.	723	532	191	26.41
	2e classe.	248	152	96	38.71
	Totaux.	971	684	287	29.55
Examens d'herboristes.	1re classe.	76	37	39	51.31
	2e classe.	17	13	4	23.53
	Totaux.	93	50	43	46.23
Totaux généraux.		2 004	1 316	688	34.33

B. — NOTES OBTENUES AUX EXAMENS.

VALEUR DES NOTES.	Examens de validation de stage.		Examens de fin d'année.		Examens de fin d'études.		Examens d'herboristes.		Totaux.	Proportion pour 100.
	1re classe.	2e classe.	1re classe.	2e classe.	1re classe.	2e classe.	1re classe.	2e classe.		
Très bien. . . .	4	4	10	2	20	3	»	»	43	2.14
Bien.	15	8	56	7	65	6	»	»	157	7.83
Assez bien. . .	22	25	107	22	165	39	11	2	393	19.61
Médiocre. . . .	24	25	169	82	282	104	26	11	723	36.08
Mal.	16	19	169	154	191	96	39	4	688	34.33
Totaux. . .	81	81	511	267	723	248	76	17		
Totaux généraux.	162		778		971		93		2 001	

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Herboristes. Ainsi qu'on a pu le vérifier par les nomenclatures établies ci-dessus, les aspirants au titre d'herboriste se sont inscrits au nombre de 93, soit 76 au titre de la première classe et 17 au titre de la seconde, pendant l'année 1901-1902. On compte parmi eux 73 femmes et 20 hommes.

Nous avons indiqué jadis les causes de cette prédominance constante des recrues féminines. Elles ne se sont pas modifiées. Les sages-femmes et beaucoup de dames ou demoiselles titulaires du brevet élémentaire d'institutrice, mais dépourvues d'emploi dans les Écoles publiques, fournissent au commerce d'herboristerie son principal appoint de titulaires.

D'autre part, le niveau de leurs études n'a pas cessé d'être inférieur à la moyenne, même en ce qui concerne les aspirants de première classe pour lesquels la proportion d'ajournement aux épreuves de réception n'est pas moindre cette année de 51,31 p. 100.

Est-ce à dire que les herboristes recherchent ou trouvent l'occasion de se relever moralement par la pratique régulière de leur profession? La plupart ne le tentent même pas. Voués à une tradition déplorable, contre laquelle l'École de Pharmacie s'est vainement efforcée de réagir par la rigueur de son contrôle, ils persistent à se livrer à l'exercice clandestin de la pharmacie, au grand détriment de la santé publique. Leur mercantilisme audacieux ne connaît plus de frein et défie toute répression.

Grades et diplômes. Comme il convenait de s'y attendre, le nombre des grades conférés par l'École supérieure de Pharmacie a suivi les fluctuations du contingent scolaire. Le chiffre des candidats aux actes probatoires ayant diminué, celui des récipiendaires de tout ordre devait naturellement fléchir. En effet, au lieu de 275 titres professionnels délivrés au cours de la période antérieure, les jurys n'en ont attribué que 229 en 1901-1902, soit 46 de moins, dont 43 revenaient à la première classe, tombée de 182 à 139.

Les diplômes décernés se répartissent comme suit :

Diplôme supérieur de pharmacien.	»	179
Diplôme de pharmacien de 1re classe	139	
Diplôme de pharmacien de 2e classe.	40	
Certificat d'aptitude d'herboriste de 1re classe	37	50
Certificat d'aptitude d'herboriste de 2e classe.	13	
Total.		229

Doctorat de l'Université. Le doctorat d'Université, arrivé à sa quatrième année de plein exercice, a non seulement maintenu les positions acquises, mais il les a encore étendues en faisant de nouvelles recrues, ce qui atteste sa vitalité et la faveur dont il jouit auprès du corps pharmaceutique.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

62 diplômés de première classe, parmi lesquels 38 candidats nouveaux, se sont fait immatriculer en vue de la recherche de ce titre, purement honorifique, mais très envié. Il ne s'en était inscrit que 49 en 1901.

Thèses. 16 aspirants ont présenté et brillamment soutenu leur thèse. Nous continuons à reproduire, dans ce document, suivant l'ordre alphabétique, les noms des nouveaux docteurs, en indiquant les sujets variés des monographies soumises à l'appréciation des jurys.

MM.

Champenois.	Étude des Hydrates de carbone de réserve de quelques graines des familles des Ombellifères et des Cornées.
Desmoulière.	De la présence normale d'acide salicylique dans diverses substances alimentaires d'origine végétale.
Doussot.	Contribution à l'étude de l'appareil gommifère des Sterculiacées.
Dubat.	Etude des Hydrates de carbone de réserve de quelques graines de Liliacées.
Ducatte.	Essais de reproduction artificielle par voie sèche de quelques minéraux naturels du bismuth.
Ecalle.	Des préparations officinales d'aconit.
Feuilloux.	Contribution à l'étude de l'appareil tecteur et glandulaire des Composées.
Guigues.	Le livre de l'art du traitement. — Texte, traduction. — Glossaires, précédés d'uu essai sur la Pharmacopée arabe.
Guillard.	Les piments des Solanées. — Etude historique et botanique des piments du genre Capsicum.
Lavadoux.	Recherches sur l'anatomie des Verbascées.
Mongin.	Etude anatomique de la feuille des Junipérinées.
Mougnaud.	Sur le dosage des acides volatils dans l'analyse des corps gras.
Tardy.	Etude analytique sur quelques essences du genre anisique.
Thibault (Paul).	Contribution à l'étude des composés du bismuth inscrits au supplément du Codex (1895).
Thibault (Pierre-Eugène).	Etude sur les préparations officinales de Pepsine inscrites au Codex de 1884.
Vaudin.	Sur un rôle particulier des Hydrates de carbone dans l'utilisation des sels insolubles par l'organisme.

Nous devons, pour compléter la nomenclature des thèses, accorder une mention spéciale à la dissertation inaugurale soutenue par M. Godfrin en vue de l'obtention du grade de pharmacien de première classe.

Elle avait pour objet : « Les chromates de bismuth, nouveau procédé de dosage volumétrique du bismuth », et a valu à son auteur les félicitations des argumentateurs.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

V. — Bibliothèque.

Les améliorations matérielles si longtemps réclamées pour la Bibliothèque de l'École sont enfin réalisées, grâce aux larges subsides alloués par le Conseil de l'Université.

Ce service, important entre tous, va fonctionner, dès la nouvelle année scolaire, dans des conditions entièrement favorables à sa fréquentation par nos maîtres et nos élèves, et aussi par la clientèle extérieure qui lui apporte un appoint considérable de lecteurs. C'est justice de signaler l'exécution parfaite du plan méthodique et pratique de réorganisation, intelligemment conçu, sous l'inspiration de notre distingué bibliothécaire, M. Dorveaux, qui, dans la circonstance, n'a pas négligé d'apporter le concours de son expérience et de sa compétence professionnelles. L'extension des locaux, l'accroissement du personnel, l'installation de l'éclairage électrique, l'agencement intérieur des nouvelles salles de lecture et des magasins de dépôt amplement pourvus de casiers et de rayons en prévision des développements que comporte un service extensible par nature, tout a été sagement prévu et ordonné en vue de sauvegarder les exigences de l'avenir.

Au moment où cette heureuse transformation s'achève, il m'est agréable d'associer dans un juste sentiment de reconnaissance le Conseil de l'Université, qui nous a fourni sans marchander, avec une célérité qui doublait le prix de son intervention, les ressources indispensables à l'œuvre de réorganisation de la Bibliothèque, et son éminent président, le regretté M. Gréard, qui ne nous a ménagé ni son crédit, ni son appui pour arriver à doter l'École de de Pharmacie d'un puissant instrument de travail.

Malgré l'encombrement et les embarras qui ont pu résulter, au cours de l'année, de la présence des ouvriers, la Bibliothèque n'a pas cessé un seul jour de fonctionner avec une régularité parfaite qu'attestent les statistiques de son mouvement intérieur.

12 668 lecteurs ont signé le registre de présence et se décomposent ainsi :

Etudiants en pharmacie ayant suivi les séances de jour . . .	9 848
— — — — du soir . . .	1 741
Etudiants étrangers venus aux séances de jour	963
— — — du soir	116
Total.	12 668

Le nombre de volumes communiqués aux étudiants s'est élevé à 18 316, savoir : 16 259 aux élèves en pharmacie, 2 057 aux étudiants des autres Facultés.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Les professeurs ont obtenu la communication de 1 213 volumes, ils en ont emprunté 1 704; soit, pour leur usage, un roulement de 2 917 volumes.

Enfin, la Bibliothèque a reçu en don 219 volumes dont les propriétaires ont tenu à garder l'anonyme, ce qui ne saurait diminuer la sincérité de nos remerciements à leur commune adresse.

VI. — Jardin botanique.

Pour clore cet exposé déjà long, je me borne à confirmer sommairement que le Jardin botanique a continué de suffire, avec ses ressources propres, à l'instruction pratique de nos étudiants et qu'il a été fréquenté, plus encore que les années précédentes, par les candidats au P. C. N. et à l'agrégation des sciences naturelles.

Le directeur,

L. Guignard.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

RAPPORT

DE

M. LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE
ET DE PHARMACIE DE REIMS

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

ÉCOLE PRÉPARATOIRE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE REIMS

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur la situation de l'Ecole pendant l'année scolaire **1901-1902.**

L'année scolaire qui vient de s'écouler a apporté les changements suivants dans notre personnel : la suppléance d'anatomie et de physiologie est encore vacante, le concours du mois de novembre a été prorogé au mois de janvier; nous espérons trouver des candidats à la hauteur de ces importantes fonctions. M. *de Bovis* a succédé, comme secrétaire de l'Ecole, à M. Géneau de Lamarlière; M. *Pont*, nommé par avancement au Lycée de Versailles, laisse parmi nous le meilleur souvenir; malheureusement, deux de nos anciens collègues nous ont quittés pour toujours : le docteur *Adolphe Henrot*, qui avait été chargé du cours d'Anatomie et de physiologie de 1857 à 1863, et le docteur *Charles Strapart*, qui, après 35 ans de services à l'Ecole et 40 ans à l'Hôtel-Dieu, avait reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur. M. Strapart avait conservé une admirable jeunesse intellectuelle et physique; il s'était appelé le doyen des étudiants de Reims. Les cours de ces deux professeurs faits avec beaucoup de méthode et de simplicité convenaient bien à nos jeunes élèves; nos deux doyens de la médecine rémoise, liés par une sincère amitié, étaient de très sagaces observateurs et de bons cliniciens, entourés de la sympathie de tous leurs confrères.

En dehors de notre Ecole, nous devons signaler la retraite du Vice-Recteur de l'Académie de Paris, l'honorable M. Gréard ; nous ne pouvons laisser partir cet éminent administrateur sans lui adresser nos respectueux témoignages de reconnaissance; dans toutes circonstances nous pouvions compter sur son dévouement absolu à nos institutions rémoises ; notre Ecole, nos lycées de garçons et de jeunes filles, étaient l'objet de sa constante sollicitude ; nous l'avons plusieurs fois guidé dans les visites qu'il y est venu faire; personnellement nous devons le remercier d'avoir accepté, il y a quelques années, la présidence de la distribution des prix de vertu, où le savant membre de l'Académie française nous a tenus sous le charme de sa parole. Nous ne saurions oublier la bienveillance avec laquelle,

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

pendant 15 années, il a accueilli nos demandes en faveur de l'Ecole au Conseil académique. Nous sommes sûr de traduire la pensée de tous nos collègues en lui adressant dans sa retraite nos respectueux hommages.

Nous ne pouvions souhaiter à M. Gréard, Monsieur le Recteur, un successeur qui nous fût plus sympathique que vous. Nous nous souvenons avec reconnaissance de la visite que nous fit, il y a trois ans, l'éminent directeur de l'enseignement supérieur, lors de l'inauguration de nos nouveaux laboratoires. Vous connaissez admirablement nos besoins, vous avez pu apprécier notre personnel; nous avons l'assurance que votre bienveillante sollicitude ne nous fera pas défaut, et que vous ferez tous vos efforts pour maintenir et développer le seul établissement d'enseignement supérieur de l'Académie en dehors de Paris.

L'Ecole vous souhaite la longue et brillante carrière de votre illustre prédécesseur.

L'honorable M. Payot, inspecteur d'Académie, vient d'être nommé recteur à Chambéry; nous le félicitons de son rapide avancement. Plusieurs de nos collègues ont reçu des distinctions honorifiques : MM. *Laurent* et *Chevy* ont été nommés officiers de l'Instruction publique, MM. *de Bovis* et *Jacquinet*, officiers d'Académie, et M. *Laurent*, officier du Mérite agricole, pour sa remarquable organisation du champ de culture de la Cerisaie.

Comme nous le faisons chaque année, nous passerons rapidement en revue nos divers enseignements.

Le P. C. N. se maintient; son recrutement est maintenant assuré. Nous avons fait passer 30 examens.

En médecine, nous sommes sortis de la période de transition, les officiers de santé sont supprimés, et tous nos élèves docteurs sont maintenant soumis au nouveau régime; la chimie biologique a une place prépondérante dans le second examen; à côté des cours didactiques, nous avons organisé des manipulations portant principalement sur l'analyse des différents liquides de l'économie.

Les cours de clinique interne, longtemps entravés par la reconstruction de la salle de cours et des laboratoires, sont maintenant convenablement installés; les examens microscopiques et les analyses chimiques pourront s'y faire commodément.

La clinique externe va accroître ses constructions; il y a toujours une grande activité : plus de 300 grandes opérations y ont été pratiquées.

La clinique d'accouchement est mieux installée; la maternité a une entrée spéciale qui la sépare pour ainsi dire du reste de l'hôpital : c'est au point de vue de l'hygiène une très heureuse améliora-

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

tion; près de 500 accouchements y ont été faits; la mortalité a été de moins de un pour cent.

Les importantes transformations, que l'on doit opérer dans l'enseignement de la pharmacie par suite de la suppression des pharmaciens de seconde classe, ne sont pas encore réalisées; cette question est à l'étude dans presque toutes les Écoles préparatoires; nous avons réuni un volumineux dossier qui sera prochainement soumis à l'examen du Conseil des professeurs.

Plusieurs de nos élèves ont obtenu de brillants succès : Charlier a été reçu le troisième à l'internat en pharmacie de Paris; Ploussart a conquis le titre de licencié ès sciences naturelles; Pineau a été admis à l'Ecole de santé militaire de Lyon.

Le laboratoire municipal de bactériologie confié à notre surveillance continue à rendre de réels services; en dehors de l'analyse microbiologique des produits pathologiques, il a fait de nombreuses analyses d'eaux pour les communes de Reims, Verzy, Trépail, Vailly, Verzenay, Raucourt, Saint-Etienne, Vitry-le-François, Vienne-la-Ville, Tours-sur-Marne, et justifie pleinement la subvention qu'il reçoit du département. Le directeur a dû transformer une partie du matériel pour appliquer une nouvelle méthode à la recherche des Eberthiformes dans les eaux suspectes.

Notre bibliothèque qui comptait 9 000 volumes et 127 périodiques s'est accrue de 200 volumes nouveaux.

Notre École, on le voit, continue sa vie normale; elle tient sa place parmi les autres centres universitaires; lors de la célébration du centenaire de l'internat, au Trocadéro, son directeur a été chargé de prendre la parole au nom des anciens internes résidant en province; au congrès de Toulouse, il a été nommé l'un des deux vice-présidents du Congrès de médecine français qui se tiendra à Paris, en 1904 : c'est à elle qu'il faut reporter cet honneur; il a été décidé en même temps que l'on ferait bon accueil à sa demande, et que la ville de Reims serait désignée pour l'une des prochaines sessions de ces grandes assises scientifiques.

Le nombre de nos élèves était pour chaque branche d'enseignement, savoir :

Doctorat	33
P. C. N.	18
Pharmaciens de 1re classe	7
— de 2e classe	10
Scolarité interrompue	4
Sages-femmes de 1re et de 2e années	18
Total	90

qui ont pris 251 inscriptions.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Il a été délivré :

20	diplômes	de P. C. N.
10	—	de sages-femmes.
2	—	d'herboristes.
Ensemble. . . 32	diplômes.	

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Directeur,
Dr H. Henrot.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

APPENDICE

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

Année scolaire 1902-1903.

DOYEN : M. EDM. STAPFER.

Les Cours se sont ouverts le samedi 3 novembre 1902, au siège de la Faculté, boulevard Arago, 83.

Dogme luthérien.

M. MÉNÉGOZ, *professeur*, expose l'Histoire de la Dogmatique, le mercredi, à dix heures ; il interprète l'épître de saint Jacques, le samedi, à dix heures; le lundi, à la même heure, il commente l'*Histoire de la Théologie protestante au XIX^e^ siècle* de Pfleiderer.

Dogme réformé.

M. JEAN MONNIER, *chargé du cours*, étudie les prolégomènes de la Dogmatique, le lundi, à une heure et demie, et le mercredi, à huit heures. Le mardi et le vendredi, à dix heures, il continue à diriger la lecture cursive du Nouveau Testament.

Morale évangélique.

M. N..., *professeur*.

M. E. EHRHARDT, *chargé du cours,* expose l'Histoire de la Morale chrétienne depuis le XVI^e^ jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, le mardi, à huit heures, et le vendredi, à deux heures.

Ancien Testament.

M. ADOLPHE LODS, *chargé du cours*, étudie les Hagiographes, les Apocryphes et les Pseudépigraphes de l'Ancien Testament, le mercredi, à neuf heures; le lundi, à neuf heures, il explique des textes choisis des Petits Prophètes.

Le professeur enseigne les éléments de la Grammaire hébraïque, le mercredi et le samedi, à dix heures; le lundi, à la même heure, il dirige des exercices de lecture.

Nouveau Testament.

M. EDMOND STAPFER, *professeur*, étudie le problème du 4^e^ Évangile, le mardi, à dix heures; le vendredi, à neuf heures.

Histoire ecclésiastique.

M. BONET-MAURY, *professeur*, expose l'Histoire de l'Église chrétienne jusqu'à Charlemagne, le mardi et le vendredi, à onze heures; le mercredi, à onze heures, il étudie les origines du Christianisme en Gaule.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

M. JOHN VIÉNOT, *maître de conférences*, enseigne l'Histoire de la Réforme aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, le mardi et le samedi, à neuf heures. Le mardi, à deux heures, il étudie les Littérateurs protestants français au XVII^e^ siècle.

Patristique.

M. J. RÉVILLE, *maître de conférences*, expose l'Histoire de la Littérature chrétienne pendant les deux premiers siècles, le samedi, à onze heures; le mercredi, à la même heure, il fait l'Histoire des religions du monde antique; le mercredi, à neuf heures, il fait traduire les écrits des Pères apostoliques.

Théologie pratique.

M. VAUCHER, *professeur*, expose le système de la Dogmatique, le vendredi et le samedi, à une heure; le vendredi, à dix heures, il enseigne la Catéchétique; le vendredi, à deux heures, il explique, en vue de la prédication, des textes choisis de l'Écriture sainte. Le mercredi, à trois heures, il traite de l'Introduction à l'Étude de la Théologie.

Histoire de la Philosophie.

M. R. ALLIER, *chargé du cours*, expose l'Histoire du Néo-Platonisme, le mercredi, à deux heures, et le vendredi, à neuf heures; le mardi, à deux heures, il étudie la Psychologie du sentiment religieux.

Langue allemande.

M. E. EHRHARDT, *maître de conférences*, commente, le samedi, à huit heures, l'introduction à l'étude de la Théologie de Schleiermacher; le lundi, à onze heures, et le vendredi, à huit heures, il commente des morceaux choisis des œuvres théologiques de Lessing. Le lundi, à huit heures, et le vendredi, à trois heures, il enseigne les éléments de la Langue allemande.

EXERCICES PRATIQUES.

M. VAUCHER dirige des exercices homilétiques, le mercredi, à quatre heures, et le vendredi, à trois heures; il préside des exercices de Plans de Sermons, le samedi, à deux heures. Il dirige aussi des exercices catéchétiques, à l'école Saint-Marcel, 19, rue Tournefort, le samedi, à trois heures.

M. VIÉNOT fait, le lundi, à trois heures, un cours de diction. Le mardi à quatre heures, leçon de chant.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

COURS LIBRES.

M. ARMAND LODS, *docteur en droit*, expose le Droit ecclésiastique protestant.

M. H. MONNIER traite du vocabulaire et de la syntaxe de l'apôtre Paul, le mardi, à dix heures.

Pour être admis à subir l'examen du Baccalauréat en Théologie, il faut : 1° être âgé de vingt ans; 2° être Bachelier dans la Faculté des Lettres; 3° avoir suivi un cours de trois ans dans une des Facultés de Théologie de la République française, et 4° avoir acquitté le montant des quatre inscriptions réglementaires. On n'obtient le diplôme de Bachelier qu'après avoir soutenu une thèse publique.

Pour subir l'examen de la Licence en Théologie, il faut produire ses titres de Bachelier obtenus depuis un an au moins, et justifier de quatre inscriptions prises depuis le Baccalauréat. On n'est reçu licencié qu'après avoir soutenu deux thèses publiques, dont l'une en latin.

Pour être reçu Docteur en Théologie, on soutient une dernière thèse générale, et on justifie de quatre inscriptions prises depuis la Licence.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

FACULTÉ DE DROIT

Année scolaire 1902-1903.

DOYEN : M. GLASSON.

Les Cours de la Faculté se sont ouverts le lundi 10 novembre 1902, au siège de la Faculté (Rue Saint-Jacques et Place du Panthéon).

COURS DE PREMIÈRE ANNÉE.

Droit romain.

M. GÉRARDIN, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à une heure et quart.

M. JOBBÉ-DUVAL, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures trois quarts.

Droit civil.

M. PLANIOL, *professeur*, les mardis et samedis, à neuf heures trois quarts; le mercredi, à huit heures et demie.

M. WEISS, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures et demie.

Économie politique.

M. BEAUREGARD, *professeur*.

M. BOURGUIN, *agrégé*, *chargé du cours*, les lundis et vendredis, à huit heures et demie.

Histoire du Droit (1er *semestre*).

Éléments de Droit constitutionnel (2e *semestre*).

M. CHÉNON, *professeur*, les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et demie.

COURS DE DEUXIÈME ANNÉE.

Droit romain (1er *semestre*).

M. CUQ, *professeur*, les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et demie.

Droit civil.

M. PIÉDELIÈVRE, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures trois quarts.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Droit administratif.

M. BERTHÉLEMY, *professeur*, les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures trois quarts.

Droit criminel.

M. LE POITTEVIN, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

Droit international public (2e *semestre*).

M. LESEUR, *professeur, chargé du cours*, les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et demie.

COURS DE TROISIÈME ANNÉE.

Droit civil.

M. AMBROISE COLIN, *agrégé, chargé du cours*, les lundis et vendredis, à neuf heures trois quarts ; les samedis, à neuf heures trois quarts.

Droit commercial.

M. LYON-CAEN, *professeur*, les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et quart.

Procédure civile (1er *semestre*).

Voies d'exécution (2e *semestre*).

M. GLASSON, *professeur*, les mardis et jeudis, à neuf heures trois quarts; les mercredis, à neuf heures trois quarts.

Droit maritime (1er *semestre*).

Législation commerciale comparée (2e *semestre.*)

M. THALLER, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Droit international privé (1er *semestre*).

M. LAINÉ, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

Législation financière (2e *semestre*).

M. JACQUELIN, *professeur adjoint, chargé du cours*, les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

COURS COMMUNS A LA LICENCE ET AU DOCTORAT (SCIENCES JURIDIQUES).

Droit romain.

M. BARTIN, *agrégé*, *chargé du cours*, les mardis et samedis, à deux heures trois quarts.

Droit civil approfondi et comparé.

M. MASSIGLI, *professeur*, les lundis et mercredis, à onze heures.

M. BOISTEL, *professeur*, les mardis et jeudis, à onze heures.

COURS SPÉCIAUX POUR LE DOCTORAT.

1° Sciences juridiques.

Pandectes.

M. GIRARD, *professeur*, les lundis et vendredis, à neuf heures trois quarts.

Histoire du Droit public romain.

Cours facultatif. Chaire créée par le Conseil de l'Université de Paris.

M. AUDIBERT, *professeur*, les mardis et samedis, à quatre heures.

Histoire du Droit français.

M. LEFEBVRE, *professeur*, les mardis et samedis, à une heure et demie.

Législation pénale comparée.

M. LEVEILLÉ, *professeur*. — M. GARÇON, *professeur adjoint*, *chargé du cours*, les mardis et jeudis, à huit heures et demie.

Droit administratif (1er *semestre*, *Juridictions et contentieux*).

M. JACQUELIN, *professeur adjoint*, *chargé du cours*, les lundis et mardis, à une heure et demie.

Législation civile comparée.

Cours créé par le Conseil de l'Université de Paris.

M. SALEILLES, *professeur*, *chargé du cours*, les mardis et jeudis, à neuf heures trois quarts.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

2° Sciences politiques et économiques.

A. — *Sciences politiques.*

Histoire du Droit public français.

M. ESMEIN, *professeur*, les lundis et vendredis, à neuf heures et demie.

Principes du Droit public.

M. LARNAUDE, *professeur*, les mardis et jeudis, à huit heures et demie.

Droit constitutionnel comparé.

M. CHAVEGRIN, *professeur*, les lundis et vendredis, à huit heures un quart.

Droit administratif.

M. Marc SAUZET, *professeur*, les mardis et jeudis, à onze heures.

Droit international public.

M. L. RENAULT, *professeur*, les mardis et jeudis, à neuf heures trois quarts.

Histoire des traités.

Cours facultatif. Chaire créée par le Conseil de l'Université de Paris.

M. PILLET, *professeur*, les lundis et vendredis, à dix heures trois quarts.

B. — *Sciences économiques.*

Économie politique.

M. CAUWÈS, *professeur, chargé du cours*, les mardis et vendredis, à deux heures.

Économie sociale comparée.

Cours facultatif. Fondation Comtesse de Chambrun.

M. GIDE, *professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier, chargé du cours*, les mardis et mercredis, à quatre heures.

Histoire des doctrines économiques.

Cours créé par le Conseil de l'Université de Paris.

M. DESCHAMPS, *professeur*, les lundis, à deux heures et demie, et les mercredis, à neuf heures.

Statistique (*Cours facultatif*).

M. Fernand FAURE, *professeur*, les mercredis et jeudis, à quatre heures.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Législation française des finances et Science financière.

M. ALGLAVE, *professeur*, les mercredis et jeudis, à deux heures trois quarts.

Législation et Économie industrielles.

M. JAY, *professeur*, les lundis, à trois heures trois quarts, et les mercredis, à dix heures un quart.

Économie coloniale.

M. LEVEILLÉ, *professeur*, *chargé du cours*, les mardis et jeudis, à neuf heures trois quarts.

Législation coloniale (1er *semestre*).

M. LESEUR, *professeur*, les mardis et vendredis, à quatre heures.

Législation coloniale (2e *semestre*).

M. ESTOUBLON, *professeur*, *chargé du cours*, les mardis et vendredis, à une heure et quart.

Législation et Économie rurales.

Chaire créée par le Conseil de l'Université de Paris.

M. SOUCHON, *professeur*, les mardis et vendredis, à trois heures un quart.

Droit musulman (1er *semestre*).

M. ESTOUBLON, *professeur*, les lundis et samedis, à une heure et demie.

Toute personne aspirant aux grades que la Faculté est chargée de conférer doit, afin de pouvoir justifier du temps d'études exigé par les règlements, inscrire *elle-même*, aux époques déterminées ci-après, ses nom, prénoms, date et lieu de naissance, sur un registre ouvert à cet effet au Secrétariat.

L'étudiant ne peut, *en aucun cas*, faire prendre ses inscriptions par mandataire. (*Décret du* 30 *juillet* 1883, *art.* 2.)

La première inscription doit être prise au commencement de l'année scolaire.

Le registre des inscriptions pour le premier trimestre est ouvert du 25 octobre au 15 novembre.

Il est ouvert, pour le deuxième trimestre, du 3 au 18 janvier; pour le troisième, du 1er au 15 mars; pour le quatrième, du 1er au 15 mai.

Les étudiants ne peuvent plus prendre simultanément, *au début de l'année*, les quatre inscriptions de l'année. (*Décret du* 5 *octobre* 1886.)

Tout étudiant inscrit doit résider au siège de la Faculté et suivre les cours.

Il est tenu de déclarer, en s'inscrivant, sa résidence à Paris, et, s'il vient à en changer, de faire une nouvelle déclaration.

Toute fausse déclaration de résidence peut être punie de la perte d'une ou de deux inscriptions.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Les étudiants de licence et de capacité, non dispensés d'assiduité, devront, en outre, apposer leur signature sur les registres de la Faculté, en décembre, février et avril, aux jours annoncés par des affiches.

Les bacheliers reçus à la session de novembre, les étudiants qui n'ont passé qu'en novembre l'examen correspondant aux 4e, 8e et 12e inscriptions, et les jeunes gens envoyés en congé à cette époque après une année de service militaire, sont exceptionnellement admis à prendre l'inscription du 1er trimestre après clôture du registre : il leur est accordé, à cet effet, après leur réception, ou leur libération, *un délai qui ne peut dépasser huit jours.* (*Décret du* 30 *juillet* 1883, *art.* 1er.)

Tout étudiant qui se présente pour prendre sa première inscription est tenu de déposer :

1° Son acte de naissance.

Les actes de naissance ou les titres officiels en tenant lieu, écrits dans une langue étrangère, doivent être accompagnés d'une *traduction authentique;*

2° S'il est mineur, le consentement de son père ou tuteur.

Ce consentement doit indiquer le domicile du père ou tuteur;

3° Son diplôme de Bachelier de l'Enseignement secondaire classique avec la mention : *Lettres-Philosophie*, ou avec la mention : *Lettres-Mathématiques*, ou un certificat d'admission à la deuxième partie du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire classique (*Étudiants admis aux sessions de juillet et de novembre*), ou transitoirement un diplôme de bachelier ès lettres.

Aucune inscription ne peut être prise avant le dépôt de ces pièces.

Les étudiants qui n'aspirent qu'à obtenir le certificat de capacité ne sont pas tenus de produire le diplôme de bachelier.

CONFÉRENCES

Année scolaire 1902-1903.

(Les conférences commencent le lundi 1er décembre.)

Les étudiants sont répartis aux conférences en deux séries, par ordre alphabétique (première série : lettre A à K; deuxième série : L à Z).

Ils ne peuvent changer de série que par voie de permutation.

1° CONFÉRENCES DE LICENCE

PREMIÈRE ANNÉE.

Droit romain.

M. Clément PALLU DE LESSERT, *docteur en droit*, les mercredis, à onze heures.

Droit civil.

M. APPERT, *docteur en droit*, les lundis et vendredis, à onze heures (1re série).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

M. BERNARD, *docteur en droit*, les mardis, à deux heures, et les vendredis, à onze heures (2e série).

Économie politique.

MM. BOURGUIN, *professeur*, et GERMAIN MARTIN, *docteur en droit*, les jeudis, à neuf heures trois quarts.

Histoire du Droit.

M. CLÉMENT PALLU DE LESSERT, *docteur en droit*, les samedis, à onze heures.

DEUXIÈME ANNÉE.

Droit romain.

M. THOMAS, *docteur en droit*, les samedis, à onze heures.

Droit civil.

M. CUÉNOT, *docteur en droit*, les jeudis, à onze heures un quart (1re série).

M. BOUTAUD, *docteur en droit*, les mardis, à quatre heures (2e série).

Droit criminel.

M. HÉMARD, *docteur en droit*, les mardis, à deux heures.

Droit administratif.

M. VINCENT, *docteur en droit*, les vendredis, à onze heures.

TROISIÈME ANNÉE.

Droit civil.

M. BERNARD, *docteur en droit*, les jeudis, à deux heures (1re série).

M. HÉMARD, *docteur en droit*, les jeudis, à deux heures (2e série).

Droit commercial.

M. GUÉRIN, *docteur en droit*, les jeudis, à une heure (1re série).

M. LOUICHE-DESFONTAINES, *docteur en droit*, les jeudis, à trois heures un quart (2e série).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Procédure civile.

M. NOUEL, *docteur en droit*, les vendredis, à trois heures trois quarts (1re série).

M. Félix ROUSSEL, *docteur en droit*, les lundis, à onze heures (2e série).

Droit international privé.

M. LAINÉ, *professeur*, les samedis, à onze heures (1re série).

M. DARRAS, *docteur en droit*, les samedis, à onze heures (2e série).

Droit administratif approfondi.

M. BERTHÉLEMY, *professeur*, les vendredis, à cinq heures.

2° CONFÉRENCES DE DOCTORAT

(*a*) Sciences juridiques.

Droit romain.

M. ARON, *docteur en droit*, les lundis et vendredis, à onze heures (1re série), et à deux heures et demie (2e série).

Histoire du Droit français.

M. Olivier MARTIN, *docteur en droit*, les lundis, à huit heures et demie (1re série); les vendredis, à huit heures et demie (2e série).

Droit civil.

M. Ambroise COLIN, *agrégé*, les lundis et vendredis, à quatre heures.

(*b*) Sciences politiques et économiques.

Histoire du Droit public français.

M. FOURNOL, *docteur en droit*, les vendredis, à dix heures trois quarts.

Droit administratif.

M. CARPENTIER, *ancien agrégé à la Faculté de Droit de Dijon*, les lundis, à cinq heures.

Droit international public.

M. REY, *docteur en droit*, les vendredis, à cinq heures un quart.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Économie politique.

M. OUBERT, *docteur en droit*, les jeudis, à une heure et demie.

Histoire des doctrines économiques.

M. FOCHIER, *docteur en droit*, les lundis, à une heure.

Législation française des finances et Science financière.

M. ALGLAVE, *docteur en droit*, les jeudis, à quatre heures.

Législation et Economie industrielle.

M. RAYNAUD, *docteur en droit*, les mardis, à cinq heures un quart.

COURS LIBRES

M. LELONG. — Sciences auxiliaires de l'Histoire du Droit, les mercredis, à quatre heures et demie, et à cinq heures et demie.

M. DU MAROUSSEM. — Les Grands Commerces du jute, du chanvre, du lin et de la soie en France.

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

FACULTÉ DE MÉDECINE

Année scolaire 1902-1903.

DOYEN : M. DEBOVE.

Les Cours de la Faculté se sont ouverts le samedi 1er novembre 1902, au siège de la Faculté (place de l'École-de-Médecine).

PREMIER SEMESTRE

1° COURS.

Anatomie.

M. N....

Histologie.

Les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures (*Grand Amphithéâtre de l'École pratique*).

M. MATHIAS DUVAL, *professeur*. — M. LAUNOIS, *agrégé, chargé du cours :* La cellule en général et les cellules sexuelles en particulier ; la fécondation et les origines blastodermiques ; l'éctoderme et ses dérivés, en particulier le système nerveux.

Physiologie.

Les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures (*Grand Amphithéâtre de l'École pratique*).

M. RICHET, *professeur :* Fonctions de Nutrition ; Respiration ; Circulation ; Digestion ; Sécrétion ; Chaleur animale.

Pathologie chirurgicale.

Les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures (*Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie chirurgicale à l'École pratique*).

M. LANNELONGUE, *professeur :* Maladies générales chirurgicales et Chirurgie du crâne.

Pathologie médicale.

Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures (*Grand Amphithéâtre de la Faculté*).

M. HUTINEL, *professeur :* Maladies de l'appareil digestif.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Pathologie expérimentale et comparée.

Les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures (*Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale, à l'École pratique*).

M. CHANTEMESSE, *professeur :* Etude expérimentale des microbes pathogènes.

Anatomie pathologique.

(*Fondation Dupuytren.*)

Les lundis et vendredis, à cinq heures (*Petit Amphithéâtre de la Faculté*) ; les mercredis, à deux heures (*École pratique.*)

M. CORNIL, *professeur :* Anatomie pathologique des glandes (Foie, rein, muqueuse gastro-intestinale, glandes sexuelles).

Thérapeutique.

Les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures (*Petit Amphithéâtre de la Faculté*).

M. GILBERT, *professeur :* L'art de formuler. — Les médicaments.

Pharmacologie et Matière médicale.

Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures (*Amphithéâtre de Pharmacologie, à la Faculté*).

M. POUCHET, *professeur.* — Cours Dogmatique (les mardis et samedis) : Étude des Modificateurs du système nerveux périphérique; Hypocinétiques généraux; Modificateurs névro-musculaires.

Conférences Pratiques (les jeudis) : Exercices pratiques de reconnaissance et de détermination des drogues simples et composées; étude de leurs propriétés toxiques et médicamenteuses : applications aux sciences médicales. — Art de formuler.

Histoire de la Médecine et de la Chirurgie.

(*Fondation Salmon de Champotrau.*)

Les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures (*Grand Amphithéâtre de la Faculté*).

M. DEJÉRINE, *professeur :* Histoire du cerveau et de ses maladies.

Médecine légale.

Les lundis, mercredis et vendredis, à deux heures (*à la Morgue*).

M. BROUARDEL, *professeur :* Conférences de médecine légale.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Histoire naturelle médicale.

Les lundis, mercredis et vendredis, à quatre heures (*Petit Amphithéâtre de la Faculté*).

M. BLANCHARD, *professeur :* 1° Du parasitisme; la lutte entre les parasites et l'organisme. — 2° Etude spéciale des mycoses.

2° CLINIQUES.

Cliniques médicales.

M. HAYEM, *professeur*, *à l'hôpital Saint-Antoine*, les mardis et samedis, à dix heures.

M. DIEULAFOY, *professeur*, *à l'Hôtel-Dieu*, les mercredis et samedis, à dix heures et demie.

M. DEBOVE, *professeur*, *à l'hôpital Beaujon*, les mardis et samedis, à dix heures.

M. LANDOUZY, *professeur*, *à l'hôpital Laennec*, les mardis et samedis, à dix heures.

Cliniques chirurgicales.

M. DUPLAY, *professeur*.

M. J. L. FAURE, *agrégé*, *chargé du cours*, *à l'Hôtel-Dieu*, les mardis et samedis, à neuf heures et demie.

M. LE DENTU, *professeur*, *à l'hôpital Necker*, les mardis et vendredis, à neuf heures et demie.

M. TILLAUX, *professeur*, *à la Charité*, les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

M. TERRIER, *professeur*, *à la Pitié*, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Clinique de Pathologie mentale et des maladies de l'encéphale.

M. JOFFROY, *professeur*, *à l'asile Sainte-Anne*, les lundis et vendredis, à deux heures et demie.

Clinique des maladies des enfants.

M. GRANCHER, *professeur*.

M. MÉRY, *agrégé*, *chargé du cours*, *à l'hôpital des Enfants-Malades*, les mardis et vendredis, à dix heures.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.

M. GAUCHER, *professeur*, *à l'hôpital Saint-Louis*, les mercredis et dimanches, à dix heures.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Clinique des maladies du système nerveux.

M. RAYMOND, *professeur*, *à la Salpêtrière*, les mardis et vendredis, à dix heures.

Clinique ophtalmologique.

M. DE LAPERSONNE, *professeur*, *à l'Hôtel-Dieu*, les lundis et mercredis, à neuf heures et demie; les vendredis, à dix heures et quart.

Clinique des maladies des voies urinaires.

M. GUYON, *professeur*, *à l'hôpital Necker*, les mercredis et samedis, à neuf heures.

Cliniques d'accouchements.

M. PINARD, *professeur*, *à la Clinique d'accouchement*, *Clinique Baudelocque* (125, boulevard de Port-Royal), les lundis et vendredis, à dix heures.

M. BUDIN, *professeur*, *à la Clinique d'accouchements*, *Clinique Tarnier* (rue d'Assas), les mardis et samedis, à neuf heures.

Clinique gynécologique.

(*Fondation de la Ville de Paris.*)

M. POZZI, *professeur*, *à l'hôpital Broca*, les lundis et vendredis, à dix heures.

Clinique chirurgicale infantile.

(*Fondation de la Ville de Paris.*)

M. KIRMISSON, *professeur*, *à l'hôpital Trousseau* (nouveau), les mardis et samedis, à dix heures.

Visite des malades tous les matins.

3° CONFÉRENCES.

Physique biologique.

Les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures (*Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté*).

M. ANDRÉ BROCA, *agrégé* : Mécanique animale. — Actions moléculaires, leur rôle dans les phénomènes physiologiques. — Application de la chaleur à la physiologie et à la thérapeutique.

Chimie biologique.

Les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures (*Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté*).

M. DESGREZ, *agrégé* : Les principes constitutifs des humeurs et des tissus.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Anatomie.

Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures (*Grand Amphithéâtre de l'École pratique*).

M. RIEFFEL, *agrégé, chef des travaux anatomiques :* Cou et membre supérieur.

Pathologie interne.

Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures (*Grand Amphithéâtre de la Faculté*).

M. GOUGET, *agrégé :* Maladies de l'appareil respiratoire.

Pathologie générale élémentaire.

Les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures (*Grand Amphithéâtre de la Faculté*).

M. TEISSIER, *agrégé :* Grands processus morbides ; éléments de séméiologie générale et fonctionnelle.

Pathologie externe.

Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures (*Petit Amphithéâtre de la Faculté*).

M. GOSSET, *agrégé :* Maladies de la face (y compris yeux et oreilles), du rachis et du cou.

Médecine légale.

Les lundis, mercredis et vendredis, à trois heures (*Petit Amphithéâtre de la Faculté.*)

M. THOINOT, *agrégé :* Blessures et accidents.

Hygiène.

Les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures (*Laboratoire d'Hygiène*).

M. WURTZ, *agrégé :* Désinfection et désinfectants. — Dangers de l'eau. — Dangers du lait. — Dangers des aliments avariés ou falsifiés.

Obstétrique.

Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures (*Petit Amphithéâtre de la Faculté*).

M. POTOCKI, *agrégé :* Grossesse et accouchement physiologiques. — Pathologie de la grossesse.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

4° TRAVAUX PRATIQUES.

Dissection.

Tous les jours, de une heure à trois heures (*à l'École pratique*).

M. RIEFFEL, *agrégé, chef des Travaux anatomiques :* Dissection. — Démonstrations par les prosecteurs et les aides d'anatomie.

Anatomie pathologique.

Tous les jours, de une heure à trois heures (*à l'École pratique*).

M. BRAULT, *chef des Travaux :* Exercices pratiques d'anatomie pathologique. — Conférences et démonstrations.

Parasitologie.

Les lundis, mercredis et vendredis, de une heure à trois heures (*à l'École pratique*).

M. GUIART, *agrégé, chef des Travaux :* Parasitologie. — Conférences et démonstrations.

INSTITUT DE MÉDECINE COLONIALE

RATTACHÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le premier cours a commencé le 15 *octobre et s'est terminé le* 25 *décembre* 1902.

L'Institut de médecine coloniale a été créé pour donner aux médecins français un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales. — Les cours durent environ deux mois et demi.

Peuvent s'inscrire les étudiants pourvus de seize inscriptions et les docteurs en médecine français et étrangers. — A la fin du cours, les étudiants qui désirent un certificat d'études subissent un examen.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de Médecine, à l'*Ecole pratique*, dans les Laboratoires suivants : Pathologie expérimentale et comparée, Parasitologie, Hygiène. — L'enseignement clinique est donné à l'*Hôpital d'Auteuil* (Hôpital des Dames françaises, 73, rue Michel-Ange).

L'enseignement théorique et de laboratoire a lieu dans l'après-midi, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, à l'Ecole pratique. — L'enseignement clinique et le cours de Pathologie tropicale a lieu deux fois par semaine, le matin à dix heures, à l'Hôpital d'Auteuil.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

PROGRAMME DES COURS

Technique bactériologique et hématologique.

M. CHANTEMESSE, *professeur* (15 leçons et démonstrations pratiques): Stérilisation. Milieux de culture. Méthodes de coloration. Méthodes de culture, Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. Analyse des matières fécales.

Parasitologie.

M. BLANCHARD, *professeur* (21 leçons et démonstrations pratiques) : Parasites animaux. Examen du sang de l'homme et des animaux. Analyse des matières fécales. Parasites du sang. Fièvres palustres. Filaires. Bilharzia. Nématodes. Cestodes, etc. Animaux venimeux. Parasites végétaux. Mycoses.

Chirurgie des Tropiques.

M. LE DENTU, *professeur* (4 leçons) : Abcès du foie. Abcès tropicaux. Eléphantiasis, etc.

Ophtalmologie sous les Tropiques.

M. DE LAPERSONNE, *professeur* (2 leçons).

Pathologie et Hygiène tropicales.

M. WURTZ, *chargé du cours.* — 1° PATHOLOGIE EXOTIQUE (17 leçons) : Peste. Fièvre jaune. Choléra. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. Fièvre de Malte. Fièvre méditerranéenne. Fièvre récurrente. Fièvres paludéennes. Fièvre hémoglobinurique. Filariose. Bilharziose. Dracunculose. Lèpre. Béribéri. Bouton de Biskra, d'Alep, etc. Pian. Verruga. Pied de Madura. Maladie du sommeil. Fièvre japonaise de rivière, etc.

2° HYGIÈNE TROPICALE (10 leçons) : Vingt exercices de Diagnostic bactériologique appliqués aux maladies tropicales (*Laboratoire d'hygiène*).

Affections de la peau.

M. JEANSELME, *agrégé :* Conférences de Dermatologie tropicale.

Les conditions du Cours sont fixées par le Comité de direction de l'Institut de médecine coloniale. — S'adresser, à ce sujet, par écrit, au directeur de l'Institut de médecine coloniale, M. Brouardel, 68, rue de Bellechasse, et, pour tous autres renseignements, au Secrétariat de la Faculté.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

SEMESTRE D'HIVER. — DIVISION DES ÉTUDES.

NOUVEAU RÉGIME.

(*Décret du* 31 *juillet* 1893.)

1re ANNÉE.

—

Anatomie.
Histologie.
Physiologie.
Chimie biologique.
Physique biologique.
Pathologie générale élémentaire (propédeutique).
Travaux pratiques obligatoires. { Dissection.

2e ANNÉE.

—

Anatomie.
Histologie.
Physiologie.
Pathologie externe.
Pathologie interne.
Cliniques médicale et chirurgicale.
Travaux pratiques obligatoires. { Stage hospitalier. / Dissection.

3e ANNÉE.

—

Pathologie externe.
Pathologie interne.
Pathologie expérimentale et comparée.
Accouchements.
Anatomie pathologique.
Histoire naturelle médicale (Parasitologie).
Cliniques médicale et chirurgicale.
Travaux pratiques obligatoires. { Stage hospitalier. / Anatomie pathologique. / Parasitologie (Parasites animaux et végétaux).

4e ANNÉE.

—

Thérapeutique.
Hygiène.
Médecine légale.
Pharmacologie.
Matière médicale botanique.
Cliniques médicale et chirurgicale.
Cliniques spéciales.
Clinique obstétricale.
Chimie et Physique appliquées à l'Hygiène et à la Thérapeutique.
Histoire de la Médecine et de la Chirurgie.
Travaux pratiques obligatoires. { Stage hospitalier spécial. / Stage obstétrical
Travaux pratiques facultatifs. { Matière médicale botanique. / Matière médicale chimique. / Matière médicale pharmaceutique / Bactériologie, etc.

5e ANNÉE.

—

Travaux pratiques facultatifs. { Matière médicale botanique. / Matière médicale chimique. / Matière médicale pharmaceutique / Bactériologie, etc.

Le MUSÉE ORFILA et le MUSÉE DUPUYTREN sont ouverts aux élèves tous les jours, de onze heures à quatre heures.

La BIBLIOTHÈQUE est ouverte tous les jours, de onze heures du matin à six heures de l'après-midi, et tous les soirs, de sept heures et demie à dix heures et demie.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

COURS LIBRES.

M. BOUREAU : Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes.

M. FRUMUSAN : La physiothérapie en général et la massothérapie en particulier.

M. KŒNIG : Séméiologie oculaire dans les maladies nerveuses.

M. LAVAUX : Les affections des Voies urinaires.

M. ROUBINOVITCH : Eléments de Psychiâtrie internationale comparée.

Seront professés pendant le second semestre :

Les **Cours** de *Chimie biologique*, par M. GAUTIER; — d'*Opérations* et d'*Appareils*, par M. BERGER; — de *Pathologie interne*, par M. BRISSAUD; — de *Pathologie et Thérapeutique générales*, par M. BOUCHARD; — de *Physique médicale*, par M. GARIEL; — d'*Hygiène*, par M. PROUST; — de *Médecine légale*, par M. BROUARDEL. — Les **Cours complémentaires** suivants auront lieu : de *Pathologie externe*, par M. MARION; — d'*Accouchements*, par M. BONNAIRE. — Les **Conférences** suivantes seront faites : de *Thérapeutique*, par M. VAQUEZ; — d'*Anatomie pathologique*, par M. LEGRY; — d'*Anatomie*, par M. THIÉRY; — d'*Histologie*, par M. LAUNOIS; — de *Physiologie*, par M. LANGLOIS; — de *Médecine opératoire*, par M. HARTMANN; — de *Pathologie interne*, par M. RENON; — de *Pathologie externe*, par M. AUVRAY; — de *Pharmacologie*, par M. RICHAUD; — d'*Histoire naturelle médicale* (*Parasitologie*), par M. GUIART. — Les **Travaux pratiques** seront dirigés par MM. WEISS, HANRIOT, RETTERER, LABORDE et HARTMANN.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

FACULTÉ DES SCIENCES

Année scolaire 1902-1903.

DOYEN : M. GASTON DARBOUX.

Les Cours de la Faculté se sont ouverts le lundi 10 novembre 1902.

PREMIER SEMESTRE.

Géométrie supérieure.

Les mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

M. G. DARBOUX, *professeur*, traite des principes généraux de la Géométrie infinitésimale.

Calcul différentiel et Calcul intégral.

Les lundis et jeudis, à huit heures et demie.

M. GOURSAT, *professeur*, traite des Intégrales définies et des Fonctions analytiques.

Mécanique rationnelle.

Les mercredis et vendredis, à dix heures trois quarts.

M. APPELL, *professeur*, traite des Lois générales de l'Équilibre et du Mouvement.

Astronomie mathématique et Mécanique céleste.

Les lundis et jeudis, à dix heures et demie.

M. H. POINCARÉ, *professeur*, traite de la Théorie des Marées.

Calcul des Probabilités et Physique mathématique.

Les mardis et samedis, à dix heures un quart.

M. BOUSSINESQ, *professeur*, expose la Théorie des Phénomènes ondulatoires.

Mécanique physique et expérimentale.

Les mardis et samedis, à huit heures et demie.

M. G. KŒNIGS, *professeur*, traite de la Cinématique théorique et de son application à l'étude des mécanismes. — La Statique graphique et les Figures réciproques. — Principes de la Théorie de l'Élasticité.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Physique.

Les mardis et samedis, à une heure et demie.

M. BOUTY, *professeur*, traite de l'Acoustique et de l'Optique. — Des manipulations et des conférences sont dirigées par le professeur pendant toute l'année.

Physique.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les jeudis, à quatre heures.

M. PELLAT, *professeur*, traite de la Thermodynamique.

Chimie.

Les mardis et samedis, à dix heures et demie.

M. H. MOISSAN, *professeur*, fait l'histoire des Métalloïdes et de leurs principales combinaisons; il traite de la Classification des corps simples, puis il expose les Lois générales de la Chimie et les Principes de la Thermochimie.

Chimie.

Les mercredis et vendredis, à deux heures.

M. DITTE, *professeur*, traite des Métaux et de leurs combinaisons principales. — Des manipulations sont dirigées par le professeur pendant toute l'année.

Zoologie, Anatomie et Physiologie comparées.

Les jeudis, à quatre heures, et les vendredis, à deux heures et demie.

M. Y. DELAGE, *professeur*, traite des Protozoaires, des Echinodermes et des Mollusques.

Evolution des êtres organisés.

(*Fondation de la Ville de Paris.*)

Les mercredis, à deux heures, et les samedis, à onze heures
(*rue de l'Estrapade, 18*).

M. GIARD, *professeur*, les mercredis, expose les divers modes de reproduction asexuée : Scissiparité ou Schizogénèse (Autotomie reproductrice, mérotomie embryonnaire, régénération). — Gemmiparité ou Blastogénèse. — Sporogénèse. — Progénèse parthénogénétique. — Paedogénèse. — Parthénogénèse (obligatoire, facultative, accidentelle et expérimentale). — Les samedis, il étudie le Mésoderme et l'Evolution des dérivés mésodermiques chez les principaux groupes de Cœlomates.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Des Travaux pratiques d'*Embryologie générale* ont lieu, sous la direction du professeur, au laboratoire, 3, rue d'Ulm, les lundis, à deux heures.

Histologie.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les mercredis, à dix heures, et les samedis, à trois heures et demie.

M. J. CHATIN, *professeur*, expose les principes généraux de l'Histologie, puis il étudie la structure des organes de la digestion et de la circulation dans les principaux groupes zoologiques.

Des Travaux pratiques ont lieu le mardi, à une heure, dans le laboratoire, sur des sujets relatifs aux Cours et aux examens du Certificat d'études supérieures d'histologie.

Botanique.

Les mardis et vendredis, à quatre heures.

M. G. BONNIER, *professeur*, traite de l'Anatomie et de la Physiologie des plantes vasculaires.

Les travaux pratiques ont lieu pour la *Botanique*, le mardi, pour la *Physiologie végétale*, le mercredi, de huit heures et demie à onze heures et demie, dans le laboratoire, sous la direction du professeur.

Géographie physique.

Les mardis, à une heure trois quarts, et les samedis, à dix heures et demie.

M. Ch. VÉLAIN, *professeur* : Étude de l'Amérique et des Terres polaires, les mardis. — Développement des questions relatives à la Géomorphogénie, les samedis.

Les conférences et travaux pratiques de *Géographie physique* ont lieu, les mercredis, à une heure et demie, et les vendredis, à dix heures, dans le laboratoire, sous la direction du professeur. — Les conférences du vendredi sont consacrées à la *Physique terrestre* et à la *Météorologie*.

COURS ANNEXES.

Eléments d'Analyse et de Mécanique.

Les lundis et jeudis, à cinq heures et demie.

M. RAFFY, *professeur adjoint*, *chargé du cours*, expose les principales théories mathématiques qui servent d'introduction à divers enseignements scientifiques (Notions de Géométrie analytique. Dérivées et Intégrales. Équations différentielles. Lois générales de l'Équilibre. Mouvement des points et des systèmes).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Astronomie mathématique et Mécanique céleste.

Les mardis, à une heure et demie.

M. ANDOYER, *professeur adjoint*, *chargé du cours*, traite du mouvement de Rotation des Corps célestes autour de leurs centres de gravité.

Chimie physique.

Les mercredis et vendredis, à cinq heures et quart.

M. JEAN PERRIN, *chargé du cours*, le mercredi, expose les propriétés de la Matière diluée, dans l'état gazeux ou dissous; puis l'Électrochimie et les Solutions colloïdales. — Le vendredi, il expose la Thermodynamique et les applications de la Règle des Phases.

Chimie analytique.

Les lundis, à trois heures.

M. RIBAN, *professeur adjoint*, *chargé du cours*, termine l'étude du dosage et la séparation des Métaux et traite des applications de l'Électrolyse à l'analyse chimique.

Chimie appliquée.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les lundis, à neuf heures, et les jeudis, à onze heures.

M. C. CHABRIÉ, *chargé du cours*, traite de la métallurgie des Métaux précieux ou rares. — Les Ciments ; les éléments de la Verrerie et de la Céramique.

Embryologie générale.

Les lundis et jeudis, à dix heures et demie.

M. LE DANTEC, *chargé du cours*, traite des Phénomènes sexuels chez les animaux et les plantes.

CONFÉRENCES ET TRAVAUX PRATIQUES.

Les Conférences et Travaux pratiques ont commencé le lundi 17 novembre.

[Les étudiants n'y sont admis qu'après s'être fait immatriculer au Secrétariat de la Faculté, et sur la présentation de leur carte.]

Sciences mathématiques.

M. RAFFY, *professeur adjoint*, fait des Conférences sur la *Géométrie supérieure* en vue du certificat correspondant, les mardis, à cinq heures et demie.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

M. HADAMARD, *professeur adjoint*, fait des Conférences sur le *Calcul différentiel* et le *Calcul intégral*, les mardis, à quatre heures, et les samedis, à cinq heures.

M. P. PUISEUX, *professeur adjoint*, fait des Conférences sur la *Mécanique*, les mercredis, à quatre heures, et les samedis, à trois heures et demie. Exercices et développements sur le programme du certificat de *Mécanique rationnelle*. — Théorie de l'Attraction. — Attraction des ellipsoïdes.

M. ANDOYER, *professeur adjoint*, fait des Conférences aux candidats à l'Agrégation des sciences mathématiques, les lundis, à une heure et demie, et les jeudis, à dix heures et demie.

M. HADAMARD, *professeur adjoint*, fait une Conférence aux candidats à l'Agrégation des sciences mathématiques, les jeudis, à trois heures.

M. BLUTEL, *chargé de conférences*, fait une Conférence aux candidats à l'Agrégation des sciences mathématiques, les jeudis, à une heure et demie.

M. SERVANT, *chef des travaux de mécanique physique*, fait les mardis, à quatre heures, des conférences sur les questions indiquées par le professeur.

Sciences physiques.

M. PELLAT, *professeur*, fait une Conférence de Physique, les lundis, à quatre heures un quart; les Conférences d'Agrégation ont lieu les jeudis et les vendredis, à huit heures et demie.

M. LEDUC, *professeur adjoint*, fait les mercredis, à quatre heures, des Interrogations aux candidats au Certificat de Physique générale sur les matières du cours de *Physique*. Il traite, en outre, les vendredis, à quatre heures, les questions indiquées par le professeur. Il fait, les jeudis, à dix heures et quart, une Conférence aux candidats à l'Agrégation (exercices pratiques). — Les manipulations ont lieu les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de neuf heures à onze heures et demie.

M. MATIGNON, *maître de conférences*, étudie les Métalloïdes et les Métaux qui ne sont pas traités dans le cours du Professeur, les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à une heure un quart. — Les Conférences d'Agrégation ont lieu les lundis et les jeudis, à cinq heures.

M. BOUVEAULT, *maître de conférences*, fait, les mardis et les samedis, à quatre heures un quart, des Conférences de *Chimie organique*. Il en expose les généralités et fait l'étude des fonctions de la Série grasse.

M. RIBAN, *professeur adjoint*, fait une conférence d'*Analyse qualitative*, les vendredis, à onze heures. Le laboratoire d'enseignement pratique de Chimie générale (*Directeur :* M. le professeur Ditte; *directeur adjoint :* M. Riban; *sous-directeur :* M. Ouvrard) est ouvert tous les jours, de neuf heures à midi et de une heure à cinq heures, pour les élèves qui désirent se livrer à des travaux de Chimie générale ou de

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Chimie analytique. — Des manipulations pour le Certificat de Chimie générale ont lieu les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, à huit heures et demie. — Manipulations de Chimie, les jeudis, de une heure à cinq heures, pour les professeurs de collèges ; les vendredis, de une heure à cinq heures, pour les candidats à l'Agrégation.

M. MICHEL, *maître de conférences*, fait des Conférences sur la *Minéralogie*, les mardis et samedis, à huit heures et demie. Les travaux pratiques de Minéralogie ont lieu les mêmes jours à neuf heures et demie dans le laboratoire.

Sciences naturelles.

M. L. BOUTAN, *maître de conférences*, expose le développement des principaux groupes de Métazoaires, les vendredis, à cinq heures et quart, et les samedis, à sept heures et demie.

M. HÉROUARD, *maître de conférences*, fait, les lundis et mercredis, à deux heures et demie, des Conférences de *Zoologie* sur les Spongiaires, les Cœlentérés et les Vers.

M. LABBÉ, *chef des travaux pratiques de Zoologie*, fait, dans le laboratoire, le jeudi, à neuf heures, des conférences sur les sujets relatifs aux examens du Certificat d'études supérieures de Zoologie, suivies, de neuf heures et demie à midi, de manipulations sur les mêmes sujets.

M. Louis LAPICQUE, *maître de conférences*, fait, les lundis. à quatre heures, et les samedis, à deux heures trois quarts, des Conférences de *Physiologie expérimentale* sur les fonctions nerveuses et musculaires.

M. MOLLIARD, *maître de conférences*, fait, les vendredis et les samedis, à huit heures et demie, des Conférences de *Botanique*. — Il traite de la morphologie et du développement des Cryptogames.

M. RICOME, *chef des travaux pratiques de Botanique*, dirige, les samedis, à cinq heures, des Exercices de *Botanique* préparatoires à l'Agrégation des sciences naturelles.

M. HAUG, *professeur adjoint*, fait, les jeudis et les samedis, à deux heures, des Conférences de *Géologie* et traite en particulier de la Paléontologie et des phénomènes géologiques. Il fait, les lundis, à deux heures et demie, des Conférences de *Géologie* et de *Paléontologie* préparatoires à l'Agrégation des Sciences naturelles. Les travaux pratiques ont lieu les lundis, de neuf heures à onze heures et demie, les mercredis, de dix heures à midi, et les jeudis, de trois heures à cinq heures.

M. L. GENTIL, *chargé de conférences*, fait des Conférences et dirige des travaux pratiques de *Pétrographie*, les mardis, à neuf heures, pour les candidats à l'Agrégation des Sciences naturelles, et les mercredis, à neuf heures, des Conférences de Pétrographie préparatoires au Certificat de Géologie (Roches éruptives. — Roches sédimentaires. — Roches métamorphiques).

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Seront professés pendant le second semestre.

Les **Cours** d'*Analyse supérieure* et d'*Algèbre supérieure*, par M. PICARD, qui traitera, d'une part, des Equations aux dérivées partielles au point de vue de la physique mathématique, et, d'autre part, de certaines questions se rattachant à la théorie des fonctions algébriques de deux variables; — de *Calcul différentiel* et de *Calcul intégral*, par M. GOURSAT (Equations différentielles); — de *Mécanique rationnelle*, par M. APPELL (Lois générales du Mouvement des systèmes; Mécanique analytique; Hydrostatique et Hydrodynamique); — d'*Astronomie physique*, par M. WOLF (programme du Certificat d'Astronomie); — de *Physique mathématique*, par M. BOUSSINESQ (Théorie des phénomènes ondulatoires); — de *Mécanique physique et expérimentale*, par M. KŒNIGS (Principe de la résistance des matériaux); — de *Physique*, par M. LIPPMANN (Magnétisme et Electricité); — de *Physique*, par M. PELLAT (Électrolyse; Électro-capillarité); — de *Chimie organique*, par M. HALLER (Composés de la série aromatique); — de *Chimie biologique*, par M. DUCLAUX (Bactériologie agricole); — de *Minéralogie*, par M. N....; — de *Physiologie*, par M. DASTRE (Fonctions de nutrition); — de *Géologie*, par M. MUNIER-CHALMAS (Caractères généraux des terrains secondaires et tertiaires, basés sur les rapports qui existent entre les modifications des faunes et les mouvements du sol correspondants). — **Cours annexes :** *Éléments d'Analyse et de Mécanique*, par M. RAFFY (Equations différentielles et leurs applications à la Mécanique et à la Physique); — *Chimie physique*, par M. PERRIN (Solutions colloïdales et application de la Règle des Phases); — *Chimie analytique*, par M. RIBAN (Dosage et séparation des acides; Analyse organique); — *Chimie appliquée*, par M. CHABRIÉ (Les produits ammoniacaux; les gélatines et colles animales; les huiles et vernis; la tannerie); — *Anatomie comparée*, par M. G. PRUVOT (Système nerveux et organes des sens; Appareils de la reproduction).

ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE

AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

(*Rue Cuvier, 12.*)

PREMIER SEMESTRE.

Physique.

1re Section.

Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

M. P. JANET, *professeur :* Principes de Mécanique, Chaleur, Électricité, Magnétisme, Électro-Magnétisme.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

2e Section.

Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

M. Pierre CURIE, *chargé du cours :* Principes de Mécanique, Chaleur, Électricité, Magnétisme, Électro-Magnétisme.

M. KROUCHKOLL, *chef des travaux pratiques*, dirigera les manipulations de Physique, les lundis, mardis, vendredis et samedis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

Chimie.

1re Section.

Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

M. JOANNIS, *professeur :* Métalloïdes, Métaux, Chimie analytique.

2e Section.

Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

M. PÉCHARD, *chargé du cours :* Métalloïdes, Métaux, Chimie analytique.

M. ÉTAIX, *chef des travaux pratiques*, dirigera les manipulations de Chimie, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

Zoologie.

1re Section : les lundis et vendredis, à dix heures et demie.

2e Section : les mardis et samedis, à dix heures et demie.

M. R. PERRIER, *chargé du cours*, étudie les principaux points de la Zoologie générale et commence l'Histoire des groupes zoologiques.

M. FISCHER, *chef des travaux pratiques*, dirigera les manipulations de Zoologie, les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

Botanique.

1re Section : les mercredis, à dix heures et demie.

2e Section : les jeudis, à dix heures et demie.

M. DAGUILLON, *chargé du cours*, traite des plantes Cryptogames.

M. CHAUVEAUD, *chef des travaux pratiques*, dirigera les manipulations de Botanique, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Seront professés pendant le second semestre :

Les **Cours** de *Physique*, par M. P. JANET (Acoustique, Optique, Physique moléculaire); — de *Physique*, par M. P. CURIE (Acoustique, Optique); — de *Chimie*, par M. JOANNIS (suite de l'étude des Métaux; Analyse volumétrique; Chimie organique); — de *Chimie*, par M. PÉCHARD (Chimie organique); — de *Zoologie* par M. R. PERRIER (Histoire des groupes zoologiques); — de *Botanique*, par M. DAGUILLON (Morphologie et Classification des plantes vasculaires; Physiologie végétale).

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE CHIMIE APPLIQUÉE

(Rue Michelet, 3.)

M. le *professeur* H. MOISSAN, *directeur.*

L'enseignement pratique est coordonné aux cours et conférences de chimie de la Faculté et comprend : en 1re année, les préparations de la chimie minérale, les analyses minérales qualitatives et les analyses minérales quantitatives élémentaires; en 2e année, les analyses quantitatives et les préparations de la chimie organique; en 3e année, les analyses et les préparations des produits industriels.

Les exercices de laboratoire ont lieu de neuf heures du matin à cinq heures, tous les jours.

M. CHABRIÉ, *sous-directeur*, interroge, les vendredis, de dix heures à midi, les élèves des laboratoires de Chimie appliquée.

M. GUICHARD, *chef des travaux pratiques de 1re année*, réunit les élèves de 1re année, les mercredis et vendredis, à neuf heures du matin, et leur donne les indications nécessaires pour l'exécution de leur travail.

M. FREUNDLER, *chef des travaux pratiques de 2e année,* réunit les élèves de 2e année, les mercredis et vendredis, à onze heures.

M. AUGER, *chef des travaux pratiques de 3e année*, réunit les élèves de 3e année, les mercredis et vendredis, à une heure et demie.

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

La Faculté délivrera, aux sessions de juillet et de novembre 1903, les Certificats d'études supérieures suivants :

Géométrie supérieure;
Analyse supérieure;
Calcul différentiel et Calcul intégral;
Mécanique rationnelle;
Mécanique céleste;
Astronomie;
Mécanique physique et expérimentale;
Physique mathématique;
Physique générale;

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Chimie générale ;
Chimie appliquée ;
Minéralogie ;
Chimie biologique ;
Zoologie ;
Embryologie générale ;
Physiologie générale ;
Botanique ;
Géologie ;
Géographie physique ;
Histologie.

COURS LIBRES

M. FAVRE : La Méthode expérimentale chez Montaigne (2e semestre).

M. GUIGNARD : La Chimie appliquée à la distillerie.

M. LABBÉ : La Cytologie (1er semestre), les vendredis, à dix heures.

M. LOISEL : L'Embryologie comparée de l'Homme et des Vertébrés (2e semestre).

M. MARTEL : La Géographie souterraine (1er semestre), les mardis, à quatre heures.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

FACULTÉ DES LETTRES

Année scolaire 1902-1903.

DOYEN : M. A. CROISET.

Les Cours se sont ouverts le lundi 1er décembre, à la Sorbonne.
L'ouverture des Conférences a eu lieu le vendredi 7 novembre.

PREMIER SEMESTRE

Philosophie.

Les jeudis, à une heure et demie et à deux heures et demie,
et les samedis, à deux heures et demie.

M. SÉAILLES, *professeur*, traite, les samedis, de l'Idéal moral; les jeudis, il dirige des exercices pratiques en vue de l'Agrégation de Philosophie.

Histoire de la Philosophie ancienne.

Les mardis, à trois heures, et les jeudis, à neuf heures et demie
et à dix heures et demie.

M. BROCHARD, *professeur*, traite, les mardis, de la Morale des Épicuriens et des Stoïciens; les jeudis, il dirige des exercices pratiques en c de l'Agrégation.

Histoire de la Philosophie moderne.

Les mercredis, à quatre heures trois quarts, et les jeudis, à trois heures
et à quatre heures.

M. E. BOUTROUX, *professeur*.

M. LÉVY-BRUHL, *chargé du cours*, étudie, les mercredis, les origines de la Philosophie critique au XVIIIe siècle; les jeudis, il dirige des exercices pratiques en vue de la Licence (trois heures) et de l'Agrégation (quatre heures).

Eloquence grecque.

Les lundis, à trois heures et demie, et les samedis, à neuf heures
et à dix heures un quart.

M. A. CROISET, *professeur*, étudie, les lundis, la civilisation attique au temps de Périclès; les samedis, à neuf heures et à dix heures un quart, explication de textes et exercices pratiques en vue de l'Agrégation des Lettres.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Poésie grecque.

Les mercredis, à quatre heures, et les vendredis, à trois heures et à quatre heures.

M. DECHARME, *professeur*, étudie, les mercredis, diverses questions relatives à l'histoire de la Comédie grecque ; les vendredis, il explique un auteur du programme d'Agrégation, et dirige des exercices pratiques.

Eloquence latine.

Les mardis, à quatre heures trois quarts, et les lundis, à neuf heures et à onze heures.

M. JULES MARTHA, *professeur*, continue à étudier, les mardis, l'Histoire à Rome ; les lundis, il explique un des auteurs du programme d'Agrégation, et dirige des exercices pratiques.

Poésie latine.

Les samedis, à trois heures, et les mardis, à dix heures et à onze heures.

M. CARTAULT, *professeur*, étudie, les samedis, Stace et Martial ; les mardis, il explique un des auteurs du programme d'Agrégation, et dirige des exercices pratiques.

Archéologie.

Les samedis, à trois heures, et les mercredis, à dix heures et à onze heures.

M. COLLIGNON, *professeur*, étudie, les samedis, l'Art à Athènes au v^e^ siècle (Cours public) ; les mercredis, il traite diverses questions relatives à l'Art grec du V^e^ et du IV^e^ siècle, et dirige des exercices pratiques d'archéologie (Cours fermé).

Littérature du moyen âge et Philologie romane.

Les mardis, à trois heures, et les jeudis, à une heure et demie et à trois heures.

M. A. THOMAS, *professeur*, étudie, les mardis, les poésies politiques des Troubadours ; les jeudis, il explique d'anciens textes français (une heure et demie), et il expose la phonétique historique comparée du français et du provençal (trois heures).

Histoire de la langue française.

Les samedis, à dix heures et demie, et les vendredis, à neuf heures un quart et à dix heures et demie.

M. BRUNOT, *professeur*, expose, les samedis, l'histoire des Pronoms français ; les vendredis, il dirige des exercices de Philologie française, à neuf heures un quart, en vue de la Licence, à dix heures et demie, en vue de l'Agrégation.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Eloquence française.

Les vendredis, à quatre heures, et les mardis, à neuf heures et à trois heures et demie.

M. LARROUMET, *professeur*, étudie, le vendredi, le réalisme dans le romantisme : Stendhal et Mérimée; le mardi, à neuf heures, il explique les auteurs de Licence, et, à trois heures et demie, les auteurs des Agrégations des Lettres et de Grammaire.

Poésie française.

Les mercredis, à une heure et demie, les vendredis, à neuf heures et à deux heures et demie.

M. E. FAGUET, *professeur*, étudie, les mercredis, les poètes secondaires du XVIII^e^ siècle; les vendredis (neuf heures), il étudie les auteurs d'Agrégation, et (deux heures et demie) les auteurs de Licence.

Littératures de l'Europe méridionale.

Les lundis, à deux heures et demie, et les mardis, à deux heures.

M. GEBHART, *professeur*, étudie, les lundis, le *Don Quichotte* et ses sources, et, les mardis, continue l'étude de la vie et des ouvrages politiques de Machiavel.

Langue et Littérature allemandes.

Les lundis, à trois heures, et les jeudis, à trois heures et à quatre heures.

M. ERNEST LICHTENBERGER, *professeur*.

M. ANDLER, *maître de conférences à l'École normale supérieure, chargé du cours*, traite, les lundis, de Nietzsche, de ses origines et de son influence; les jeudis, il dirige des exercices de Licence et d'Agrégation.

Langue et Littérature anglaises.

Les jeudis, à une heure et à deux heures, et les lundis, à onze heures.

M. BELJAME, *professeur*, étudie, les jeudis (une heure), le théâtre de Shakspeare; à deux heures, il explique *The Tempest;* les lundis, il dirige des exercices pratiques, en anglais et en français, en vue des examens.

Histoire ancienne.

Les lundis, à deux heures et demie, les mardis, à dix heures, et les samedis, à neuf heures.

M. BOUCHÉ-LECLERCQ, *professeur*, expose, les lundis, l'Histoire de l'empire romain sous les Flaviens; il étudie parallèlement, en vue de la

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Licence, les mardis, les Institutions grecques, et les samedis, les Institutions romaines.

Histoire du moyen âge.

Les lundis, à dix heures et demie, et les vendredis, à deux heures et à quatre heures.

M. LUCHAIRE, *professeur*, expose, les vendredis, à deux heures, les conflits du pouvoir civil avec le pouvoir religieux sous Innocent III, dans les États vassaux de la Papauté. Il dirige, les lundis, à dix heures et demie, et les vendredis, à quatre heures, les travaux particuliers des candidats à la Licence d'Histoire et au Diplôme d'études supérieures d'Histoire.

Histoire moderne.

Les jeudis, à dix heures un quart, et les vendredis, à deux heures un quart.

M. LAVISSE, *professeur*, traite, les jeudis, de Louis XIV et de son temps; les vendredis, il dirige des exercices d'enseignement.

Histoire moderne et contemporaine.

Les lundis et les vendredis, à cinq heures, et les samedis, à quatre heures.

M. RAMBAUD, *professeur*.

M. DENIS, *professeur adjoint, chargé du cours*, étudie, les lundis, l'Histoire de l'Allemagne depuis 1871, et les vendredis, l'Histoire de l'Église catholique au XVII^e^ siècle; les samedis, il dirige des exercices pratiques en vue de la Licence et de l'Agrégation d'Histoire.

Histoire de la Révolution française.

(*Fondation de la Ville de Paris.*)

Les mercredis, à trois heures et demie, et les vendredis, à neuf heures et demie et à dix heures et demie.

M. AULARD, *professeur*, étudie, les mercredis, l'Histoire intérieure du premier Empire; les vendredis, à neuf heures et demie et dix heures et demie, il traite diverses questions et dirige des exercices pratiques en vue de la Licence et de l'Agrégation.

Histoire de l'art.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les jeudis, à trois heures, et les lundis, à deux heures et à quatre heures.

M. LEMONNIER, *professeur*, continue à étudier, les jeudis, Notre-Dame et le Louvre, et à ce sujet diverses questions de technique et de méthode. Les lundis, il traite des questions de Bibliographie et d'Histoire de l'Art ou dirige des exercices pratiques.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Géographie.

Les mardis, à trois heures et demie, et les samedis, à dix heures et à onze heures.

M. VIDAL DE LA BLACHE, *professeur*, étudie, les mardis, l'Europe centrale; les samedis, il traite diverses questions de Géographie générale (dix heures), et dirige des exercices pratiques (onze heures).

Géographie coloniale.

Les jeudis, à quatre heures, et les samedis, à deux heures et à trois heures.

M. MARCEL DUBOIS, *professeur*, traite, les jeudis, de la géographie de l'Indo-Chine française; les samedis (deux heures), il étudie quelques-unes des questions de Géographie coloniale portées au programme d'Agrégation, et (trois heures) dirige les exercices pratiques des étudiants en vue du Diplôme d'études et de la Licence.

Sanscrit et grammaire comparée des Langues indo-européennes.

Les mercredis, à deux heures un quart et à trois heures trois quarts, et les mardis, à neuf heures.

M. V. HENRY, *professeur*, expose les mercredis, à deux heures un quart, les éléments du sanscrit classique, védique et comparé; à trois heures trois quarts, il étudie les questions de Grammaire comparée des langues germaniques comprises aux programmes d'Agrégation des langues vivantes; les mardis, il expose les principes de la Grammaire gréco-latine appliqués aux auteurs des programmes de Licence et d'Agrégation.

Science de l'éducation.

Les jeudis, à quatre heures un quart, les lundis, à quatre heures et demie, et les samedis, à cinq heures.

M. BUISSON, *professeur*.

M. DURCKHEIM, *professeur de la Faculté des Lettres de Bordeaux, chargé du cours*, traite, les jeudis, de l'éducation morale; les samedis, il explique des auteurs pédagogiques; les lundis, il dirige des exercices pratiques en vue de l'Agrégation de Philosophie.

Histoire ancienne.

Les mardis, à deux heures, et les mercredis, à une heure trois quarts et à deux heures trois quarts.

M. P. GUIRAUD, *professeur adjoint, maître de Conférences á l'École normale supérieure*, étudie, les mardis, la Gaule romaine; les mercredis, à une heure trois quarts, il étudie diverses questions d'Histoire ancienne, et, à deux heures trois quarts, il dirige des exercices pratiques.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Littérature française.

Les jeudis, à une heure trois quarts, et les lundis, à neuf heures et demie et à une heure et demie.

M. GAZIER, *professeur adjoint*, étudie, les jeudis, à une heure trois quarts, La Fontaine, fabuliste; les lundis, à neuf heures et demie et à une heure et demie, il explique les auteurs de Licence et d'Agrégation, et il corrige les dissertations et dirige des exercices pratiques.

Histoire de l'Economie sociale.

(*Fondation Comtesse de Chambrun.*)

Les lundis, à dix heures trois quarts, et les vendredis, à dix heures et demie.

M. ESPINAS, *doyen honoraire*, *professeur adjoint*, traite, les vendredis, de la Philosophie sociale de l'antiquité; les lundis, il étudie les principaux Problèmes psycho-sociologiques : *L'Action : Fonctions supérieures.*

Langue et littérature latines.

Les lundis, à une heure et demie, et les samedis, à une heure trois quarts.

M. LAFAYE, *professeur adjoint*, corrige, les lundis, les dissertations de Licence; les samedis, il explique un des textes du programme de Licence.

Sciences auxiliaires de l'Histoire.

Les vendredis, à huit heures et demie, et les samedis, à neuf heures et à dix heures.

M. LANGLOIS, *professeur adjoint*, étudie, les vendredis, des questions d'Histoire du Moyen Age; les samedis, il fait, à neuf heures, un cours de Paléographie, et, à dix heures, un cours de Bibliographie.

Langue et littérature italiennes.

Les samedis, à une heure et demie, les mercredis, à dix heures, et les jeudis, à neuf heures.

M. DEJOB, *professeur adjoint*, étudie, les samedis, l'*Enfer* du Dante; les mercredis et les jeudis, il explique les auteurs marqués aux divers programmes d'italien en commençant par le *Novellino*, et dirige des exercices pratiques.

Philosophie.

Les mercredis, à trois heures un quart, et les lundis, à deux heures et demie et à trois heures et demie.

M. EGGER, *professeur adjoint*, fait, les mercredis, un cours sur les problèmes de la Métaphysique; les lundis, il dirige des exercices pratiques en vue de la Licence.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Histoire des Doctrines politiques.

Les mardis, à quatre heures et demie, et les samedis, à neuf heures et à dix heures.

M. HENRY MICHEL, *docteur ès lettres*, étudie, les mardis, le développement de l'Idée démocratique dans l'œuvre d'Edgar Quinet et dans l'œuvre de Michelet à partir de 1852; les samedis, à neuf heures, il dirige des exercices relatifs au cours, et explique, à dix heures, un des auteurs du programme de l'Agrégation de philosophie.

Psychologie expérimentale.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les mardis, à une heure trois quarts, et les samedis, de neuf heures et demie à midi.

M. DUMAS, *docteur ès lettres*, *docteur en médecine*, *chargé du cours*, étudie, les mardis, la Sensibilité externe. Les samedis, il dirige des exercices pratiques à l'*Asile Sainte-Anne* (Service de la clinique de M. le professeur Joffroy, Salle des Cours et Laboratoire de Psychologie).

Métrique.

Les mercredis, de deux heures trois quarts à quatre heures.

M. LOUIS HAVET, *docteur ès lettres*, *professeur au Collège de France*, continue à diriger, les mercredis, des exercices de métrique grecque et latine (Auteurs d'agrégation, de deux heures trois quarts à trois heures un quart; Théorie (partie commune), de trois heures un quart à trois heures et demie; Auteurs de Licence, de trois heures et demie à quatre heures).

Grammaire comparée du grec et du latin.

Les mercredis, à dix heures un quart.

M. GOELZER, *docteur ès lettres*, *maître de Conférences à l'École normale supérieure*, étudie des questions de Syntaxe grecque et latine, et dirige des exercices pratiques en vue des Agrégations et de la Licence.

Histoire ancienne des peuples de l'Orient.

Les lundis, à dix heures, les mercredis, à dix heures un quart.

M. GRÉBAUT continue à étudier des questions relatives à l'Histoire ancienne des peuples de l'Orient.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Histoire byzantine.

Les lundis, à neuf heures et à dix heures et demie, et les mercredis, à deux heures et demie.

M. DIEHL, *professeur à l'Université de Nancy, chargé du cours*, étudie, les mercredis (Cours public), l'Histoire générale de la Civilisation byzantine : la vie de la Cour à Byzance ; les lundis, il étudie l'Histoire de l'Empire byzantin du VI^e^ au VIII^e^ siècle, et il dirige des exercices pratiques en vue de l'Agrégation.

Histoire de la Civilisation des peuples de l'Extrême-Orient.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les mardis, à trois heures, et les mercredis, à deux heures et à trois heures.

M. REVON, *docteur ès lettres*, expose, les mardis, à trois heures, la Transformation économique du Japon moderne ; il étudie, les mercredis, à deux heures et à trois heures, des questions spéciales relatives à l'histoire de la Civilisation japonaise.

Géographie et Colonisation de l'Afrique du Nord.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les vendredis, à trois heures et demie, les mercredis, à neuf heures et demie et à dix heures et demie.

M. AUGUSTIN BERNARD, *docteur ès lettres, chargé du cours*, traite, les vendredis, de la Géographie du Maroc (Cours public) ; les mercredis, il dirige des exercices pratiques en vue de la Licence et de l'Agrégation (Cours fermé).

CONFÉRENCES.

[Les étudiants ne sont admis aux Cours fermés et aux Conférences que sur la présentation de leur carte d'immatriculation.]

Philosophie.

Les mardis, à neuf heures un quart et à dix heures et demie, et les jeudis, à deux heures.

M. DELBOS, *docteur ès lettres, maître de conférences*, dirige des conférences en vue de l'Agrégation, les mardis, à neuf heures un quart ; à dix heures et demie, il traite de la Philosophie de Malebranche et de Spinoza ; les jeudis, il dirige des exercices pratiques en vue de la Licence.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Langue et littérature grecques.

Les jeudis, à neuf heures et à dix heures un quart, et les samedis, à dix heures un quart.

M. PUECH, *maître de Conférences*, corrige, les jeudis, à neuf heures, les thèmes grecs des candidats aux Agrégations des Lettres et de Grammaire ; les jeudis, à dix heures un quart, et les samedis, il explique des textes inscrits au programme de la Licence.

Langue et littérature grecques.

Les mardis, à deux heures trois quarts et à quatre heures et demie, et les vendredis, à une heure.

M. FOUGÈRES, *maître de Conférences*, corrige, les mardis tous les quinze jours, à deux heures trois quarts, les thèmes grecs des candidats à la Licence, et, alternativement, il explique un auteur grec du programme de Licence ; à quatre heures et demie, il explique un auteur du programme de l'Agrégation de Grammaire ; les vendredis, à une heure, il étudie les historiens grecs après Thucydide.

Langue latine.

Les jeudis, à quatre heures et à cinq heures, et les lundis, à cinq heures.

M. ÉDET, *chargé des fonctions de maître de Conférences*, dirige, les jeudis, une Conférence de thème latin ; les lundis, il explique un des auteurs du programme de Licence.

Langue et littérature françaises.

Les samedis, à une heure et demie, et les jeudis, à neuf heures un quart et à dix heures trois quarts.

M. LANSON, *maître de Conférences*, étudie, les samedis, l'Histoire de la Tragédie (d'*Athalie* à *Hernani*) ; les jeudis, à neuf heures un quart, il fait un cours préparatoire aux études supérieures d'Histoire littéraire de la France (méthode et application de la méthode), exercices pratiques, préparation de Mémoires pour la Licence ès lettres, et, à dix heures trois quarts, il étudie des auteurs inscrits au programme de l'Agrégation des Lettres.

Littérature française.

Les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à trois heures trois quarts et à cinq heures.

M. LINTILHAC, *maître de Conférences*, étudie, les mardis, l'Histoire du Théâtre français au moyen âge, à partir du XIII^e^ siècle ; les mercredis, à trois heures trois quarts, il explique des auteurs inscrits aux programmes des Agrégations, et corrige des dissertations ; à cinq heures, conférence de Licence.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Langue et littérature allemandes.

Les lundis, à une heure un quart, et les jeudis et samedis,
à une heure et demie.

M. A. LANGE, *maître de Conférences*, continue à étudier, les lundis, l'Histoire de la Langue allemande et explique les auteurs inscrits au programme de l'Agrégation d'allemand. Les jeudis, il corrige les thèmes et les dissertations d'Agrégation et de Licence. Les samedis, il fait une conférence élémentaire, spécialement réservée aux Étudiants en Lettres.

Langue et littérature anglaises.

Les mercredis, à cinq heures, et les jeudis, à dix heures.

M. BARET, *maître de Conférences,* explique, les mercredis, un des auteurs de la Licence; les jeudis, il corrige les devoirs et dirige des exercices pratiques en vue de la Licence et de l'Agrégation.

Langue et littérature russes.

(*Fondation de l'Université de Paris.*)

Les lundis, à quatre heures et demie, et les jeudis, à quatre heures
et à cinq heures.

M. HAUMANT, *professeur à l'Université de Lille*, *maître de Conférences*, traite les lundis, de « Ivan Tourguenief » (cours public); les jeudis, il dirige des exercices pratiques de langue russe (*cours supérieur*), à quatre heures; *cours élémentaire*, à cinq heures.

Pédagogie des Sciences historiques.

Les mercredis, à dix heures, les jeudis, à deux heures,
et les vendredis, à quatre heures.

M. SEIGNOBOS, *maître de Conférences*, étudie, les mercredis, les principes de la Critique historique et de l'Enseignement de l'Histoire; les jeudis, il dirige des exercices sur des questions du programme; les vendredis, il étudie les conditions de la construction de l'histoire (Étude critique des historiens contemporains).

Géographie.

Les mardis, à neuf heures un quart et à dix heures trois quarts,
et les mercredis, à cinq heures.

M. SCHIRMER, *maître de Conférences*, dirige, les mardis, à neuf heures un quart, des exercices pratiques en vue de l'Agrégation; à dix heures trois quarts, il dirige des exercices pratiques en vue de la Licence; les mercredis, il traite des questions du programme d'Agrégation et de Licence.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Paléographie classique.

Les mercredis, à neuf heures, et les vendredis, à dix heures.

M. CHATELAIN, *conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université*, étudie les manuscrits latins des auteurs portés aux programmes de la Licence et de l'Agrégation.

Réception des Étudiants.

M. LAVISSE, *directeur d'études pour l'Histoire,* les vendredis, à trois heures un quart (cabinet du Directeur d'études, 3e étage); M. LAFAYE, *directeur d'études pour les Lettres et la Philologie*, les samedis, à trois heures (cabinet du Directeur d'études, 1er étage); M. LÉVY-BRUHL, *directeur d'études pour la Philosophie*, les jeudis, à cinq heures (cabinet du Directeur d'études, 1er étage).

COURS LIBRES

AUTORISÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1902-1903.

Littérature française.

Les samedis, à deux heures et demie (*Amphithéâtre Richelieu*).

M. Albert LE ROY, *docteur ès lettres*, étudie le Théâtre et les Mœurs au temps du Romantisme.

Ouverture du Cours le 6 décembre 1902.

Esthétique générale.

Les mercredis, à deux heures et demie (*Amphithéâtre Descartes*).

M. GRIVEAU, *bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, continue l'étude du Problème esthétique.

Ouverture du Cours le 7 janvier 1903.

Philosophie morale et sociale.

Les jeudis, à trois heures et demie (*Amphithéâtre Michelet*).

M. ALAUX, *professeur de Faculté honoraire*, étudie la Philosophie de J.-J. Rousseau.

Ouverture du Cours le 8 janvier 1903.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Psychiatrie.

Les samedis, à trois heures et demie (*Amphithéâtre Quinet*).

M. le docteur MANHEIMER GOMMÈS, *médecin adjoint des Asiles*, continue à traiter des éléments de Psychologie anormale (arriérés, aliénés, criminels...).

Ouverture du Cours le 10 janvier 1903.

Histoire de la Musique.

Les mardis, à quatre heures (*Amphithéâtre Richelieu*).

M. G. HOUDARD continue l'exposé des théories musicales enseignées du III^e^ au XI^e^ siècle.

Ouverture du Cours le 2 décembre 1902.

Langue et littérature hongroises.

Les jeudis, à trois heures (*Amphithéâtre Quinet*).

M. J. KONT, *docteur ès lettres*, traite de la littérature hongroise de 1825 à 1848.

Ouverture du Cours le 18 décembre 1902.

Langue et littérature allemandes.

Les mercredis, à deux heures et demie, et les lundis, à neuf heures (*Amphithéâtre Quinet*).

M. S. BENIGNUS, *docteur en philosophie*, expose, le mercredi, la littérature allemande contemporaine, à partir de 1889 (*cours en allemand*); le lundi, il explique les auteurs allemands du Certificat d'aptitude et de l'Agrégation.

Ouverture du Cours public le 3 décembre, et des Conférences le 15 décembre 1902.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

Année scolaire 1902-1903.

DIRECTEUR : M. GUIGNARD.

Les Cours de l'École se sont ouverts le lundi 10 *novembre* 1902,
au siège de l'École (avenue de l'Observatoire, 4).

PREMIER SEMESTRE.

Chimie analytique.

Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures un quart.

M. VILLIERS-MORIAMÉ, *professeur :* Analyse qualitative des substances minérales. Analyse des composés organiques. Poids moléculaires. Matières sucrées. Vin. Bière. Cidre. Vinaigre. Condiments. Aliments stimulants. Colorants et antiseptiques.

Pharmacie galénique.

Les lundis, mercredis et vendredis, à quatre heures.

M. BOURQUELOT, *professeur :* Médicaments obtenus par dissolution et précipitation ou évaporation (ferments solubles, résines, extraits). Saccharolés. Médicaments pour l'usage externe. Antisepsie et désinfection.

Chimie minérale.

Les mardis, jeudis et samedis, à quatre heures.

M. GAUTIER, *professeur :* Métaux. Généralités.

Histoire naturelle des Médicaments.

Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

M. PERROT, *professeur :* Produits fournis à la matière médicale par les plantes appartenant aux Cryptogames et aux Phanérogames. Gymnospermes et Angiospermes. Apétales et Dialypétales hypogynes.

Zoologie.

Les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures.

M. A. COUTIÈRE, *professeur :* Anatomie et physiologie humaines.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Physique.

Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures et demie.

M. BERTHELOT, *chargé du cours :* Propriété générale des corps. Chaleur, Électricité.

CONFÉRENCES.

M. MOUREU, *agrégé*, fait des conférences préparatoires au Cours de Chimie organique, les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures.

M. LEBEAU, *agrégé*, fait des conférences préparatoires au Cours de Chimie minérale, les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures.

Travaux pratiques.

La haute direction des travaux pratiques appartient à MM. les professeurs : GAUTIER, pour la Chimie générale; JUNGFLEISCH, pour la Chimie analytique; GUIGNARD, pour la Micrographie; RADAIS, pour la Microbiologie.

1re ANNÉE. *Chimie.* M. GUERBET, *chef des Travaux chimiques ;* M. COUSIN, *sous-chef.* (Tous les jours, de une heure à quatre heures et demie.)

2e ANNÉE. *Chimie.* M. LEXTREIT, *chef des Travaux chimiques.* (Les lundis, mercredis et vendredis, de une heure à quatre heures et demie.)

3e ANNÉE. *Micrographie.* M. GUÉRIN, *chef des Travaux micrographiques.* (Les lundis, mercredis et vendredis, de une heure à quatre heures et demie.)

3e ANNÉE. *Microbiologie.* M. LUTZ, *chef des Travaux de Microbiologie.* (Les lundis, mercredis et vendredis, de une heure à quatre heures et demie.)

4e ANNÉE : Les candidats au Diplôme supérieur, élèves de quatrième année, sont autorisés à participer, dans les différents laboratoires de l'École, et d'une manière permanente, à tous les travaux et exercices utiles à leurs études.

SECOND SEMESTRE.

Cours : *Chimie organique*, par M. JUNGFLEISCH : Généralités ; Carbures d'hydrogène ; Alcools, phénols, aldéhydes ; — *Hydrologie* et *Histoire des Minéraux*, par M. BOUCHARDAT : Minéralogie ; Eaux potables ; — *Pharmacie chimique*, par M. PRUNIER : Étude des composés minéraux ; — *Botanique générale*, par M. GUIGNARD : Botanique systématique ; principales familles des phanérogames ; — *Botanique cryptogamique*, par M. RADAIS : Végétaux cryptogames (sauf les bactériacées) ; — *Toxicologie*, par M. BÉHAL : Toxicologie minérale et organique. — **Travaux pratiques** : *Chimie* (1re année), Chef : M. GUERBET ; Sous-chef : M. COUSIN. — *Micrographie* (2e année), Chef : M. GUÉRIN. — *Physique* (2e année), Chef : M. QUESNEVILLE. — *Chimie* (3e année), Chef : M. LEXTREIT. — *Herborisations* (1re, 2e et 3e années), par MM. les Professeurs de Botanique.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

ÉCOLE PRÉPARATOIRE RÉORGANISÉE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE REIMS

Année scolaire 1902-1903.

La circonscription de l'École de Reims comprend, pour les médecins, les pharmaciens, les herboristes et les sages-femmes, les départements de la Marne, des Ardennes, de la Meuse, de Seine-et-Marne et de l'Aube.

DIRECTEUR : M. HENROT.

Les Cours se sont ouverts le lundi 3 novembre 1902.

SEMESTRE D'HIVER.

Anatomie.

M. L. HARMAN, *professeur*. — M. N..., *suppléant :* tous les jours, de onze heures à midi.

Histologie.

M. HACHE, *professeur :* les lundis, mercredis et vendredis, à cinq heures.

Pathologie externe.

M. SIMON, *professeur :* les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures.

Pathologie générale.

M. JACQUINET, *suppléant :* les lundis et vendredis, à quatre heures.

Pharmacie.

M. LAJOUX, *professeur :* les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures.

Chimie minérale.

M. PONT, *suppléant :* les lundis et vendredis, à dix heures et demie.

Toxicologie.

M. GRANDVAL, *professeur*, les samedis, à quatre heures.

Physique.

M. BAGNÉRIS, *agrégé des Facultés de Médecine*, *suppléant :* les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Zoologie.

M. LAURENT, *suppléant :* les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Botanique.

M. GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, *professeur*, les mercredis, de cinq heures à six heures.

Matière médicale.

M. CORDIER, *suppléant :* les lundis, mardis et mercredis, à quatre heures.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Physiologie.

M. LANGLET, *professeur :* les mardis, jeudis et samedis, à onze heures.

Histologie (Technique histologique).

M. HACHE, *professeur*, les mercredis, à cinq heures.

Bactériologie.

M. CORDIER, *chargé de cours*, les mercredis et vendredis, à cinq heures et demie.

Pathologie interne.

M. COLLEVILLE, *professeur*, les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures.

Médecine opératoire.

M. SIMON, *professeur*, les mardis, jeudis et samedis, de trois à cinq heures.

Physique médicale.

M. CHEVY, *professeur :* les mardis, jeudis et samedis, à cinq heures.

Chimie organique et Toxicologie.

M. GRANDVAL, *professeur :* les lundis, mercredis et vendredis, à quatre heures et demie.

Hydrologie.

M. LAJOUX, *professeur*, les jeudis, à cinq heures.

Chimie biologique.

M. CORDIER, *chargé de cours*, les lundis et mercredis, à cinq heures.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Chimie minérale.

M. PONT, *suppléant*, les lundis et vendredis, à dix heures et demie.

Botanique.

M. GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, *docteur ès sciences, professeur*, les mercredis et samedis, à cinq heures.

Herborisation le Dimanche.

CLINIQUES

(Toute l'année.)

Clinique médicale.

M. H. HENROT, *professeur*.

M. JACQUINET, *suppléant*.

Clinique chirurgicale.

M. A. POZZI, *professeur*.

M. LARDENOIS, *suppléant*.

Clinique obstétricale.

M. DE BOVIS, *professeur*.

M. LARDENOIS, *suppléant*.

TRAVAUX PRATIQUES

SEMESTRE D'HIVER.

Anatomie.

M. E. LUTON, *chef des Travaux :* tous les jours, de deux heures à cinq heures.

Botanique.

M. GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, *chef des Travaux :* les jeudis et vendredis, de neuf heures à midi.

Zoologie.

M. LAURENT, *chef des Travaux :* les mardis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

Chimie.

M. PONT, *chef des Travaux :* les jeudis et samedis, de deux heures à quatre heures.

Chimie analytique.

M. HENRY, *chef des Travaux :* les lundis et mardis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Physiologie.

M. E. WIET, *chef des Travaux :* les mardis et samedis, à trois heures.

Physique.

M. BAGNÉRIS, *chef des Travaux :* les mercredis et vendredis, de huit heures à dix heures.

Chimie.

M. PONT, *chef des Travaux*, les jeudis et samedis, de huit heures à dix heures.

Histologie.

M. E. LUTON, *chef des Travaux :* les lundis et vendredis, de quatre heures à cinq heures.

Chimie analytique.

M. HENRY, *chef des Travaux*, les lundis, mardis et vendredis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

Botanique.

M. GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, *chef des Travaux :* les jeudis et vendredis, de deux heures à cinq heures.

Zoologie.

M. LAURENT, *chef des Travaux :* les mardis, de une heure et demie à quatre heures et demie.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

L'École de Reims, faisant fonction de Faculté des Sciences, prépare pour le Certificat d'Études Physiques, Chimiques et Naturelles, et en délivre le diplôme.

Les Cours et Travaux pratiques pour le P. C. N. ont commencé le 3 novembre.

Les Sessions d'Examen ont lieu à Reims en juillet et novembre.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

TABLE DES MATIÈRES

1° RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

RAPPORT DE M. JUNGFLEISCH, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, sur la situation de l'Enseignement supérieur en 1901-1902, présenté au Ministre de l'Instruction publique, au nom du Conseil de l'Université de Paris. 1

2° RAPPORTS AU CONSEIL ACADÉMIQUE.

RAPPORT DE M. Edm. STAPFER, doyen de la Faculté de Théologie protestante. 5
RAPPORT DE M. E. GLASSON, doyen de la Faculté de Droit. 15
RAPPORT DE M. E. DEBOVE, doyen de la Faculté de Médecine. 35
RAPPORT DE M. G. DARBOUX, doyen de la Faculté des Sciences. 65
RAPPORT DE M. A. CROISET, doyen de la Faculté des Lettres. 85
RAPPORT DE M. GUIGNARD, directeur de l'École supérieure de Pharmacie. 97
RAPPORT DE M. HENROT, directeur de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims. 117

3° APPENDICE.

Cours de la Faculté de Théologie protestante pendant l'année scolaire 1902-1903. 123
Cours libres près la Faculté de Théologie protestante, pendant l'année scolaire 1902-1903. 125
Cours de la Faculté de Droit, pendant l'année scolaire 1902-1903. 126
Conférences préparatoires à la Licence, près la Faculté de Droit. 131
Conférences de Doctorat près la Faculté de Droit. 133
Cours libres près la Faculté de Droit. 134
Cours de la Faculté de Médecine (année scolaire 1902-1903, premier semestre). 135
Institut de médecine coloniale. 140
Cours libres. 143
Cours de la Faculté des Sciences (année scolaire 1902-1903, premier semestre). 144
Cours annexes près la Faculté des Sciences. 146
Conférences et travaux pratiques près la Faculté des Sciences. 147
Enseignement préparatoire au Certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (premier semestre). 150
Enseignement pratique de la Chimie appliquée. 152
Cours libres. 153
Cours de la Faculté des Lettres (année scolaire 1902-1903, premier semestre). 154
Cours complémentaires près la Faculté des Lettres. 160
Conférences près la Faculté des Lettres. 161
Cours libres près la Faculté des Lettres. 164
Cours de l'École supérieure de Pharmacie de Paris (année scolaire 1902-1903, premier semestre). 166
Conférences près l'École supérieure de Pharmacie. 167
Cours de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims, pendant l'année scolaire 1902-1903. 168

Paris. — Imprimerie DELALAIN frères, 18, rue Séguier.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716

UVA. BHSC. LEG 22-2 nº1716

Paris. — Typographie DELALAIN, 18, rue Séguier.

UVA. BHSC. LEG 22-2 n°1716